M. L'ABBÉ RAIMBAULT

ÉTUDE BIOGRAPHIQUE

—

M. JEAN RAIMBAULT

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

AMBULABIT CORAM CHRISTO CUNCTIS DIEBUS
I. Lib. Reg. II, 35



QUÉBEC
IMPRIMÉ PAR AUGUSTIN COTÉ & Cie
1872





Un auteur a dit avec raison que " la biographie des hommes destingués profite à ceux qui viennent après eux sur la scène du monde. On s'inspire de leur exemple et on imite leur conduite. Puis, le récit de leurs actions perpétue la reconnaissance des peuples auxquels elles ont profité."

En effet, c'est dans l'histoire de ses grands hommes qu'une nation retrempe, en quelque sorte, son patriotisme. Et pour nous, Canadiens-Français, qui devons notre existence nationale au dévouement, à l'énergie et aux vertus de notre excellent clergé, le

récit des actions des prêtres distingués, qui ont joué un rôle marquant, doit avoir un attrait particulier.

Voilà pourquoi nous sommes heureux de livrer au public ces notices biographiques, préparées par l'un d'eux, dont les travaux et les recherches sur l'histoire du Canada ne sont malheureusement pas assez connus. En racontant la vie de M. Raimbault et de M. Léprohon, il nous fournit de précieux renseignements sur l'histoire du pays, en même temps que le beau spectacle des vertus pratiquées par deux hommes dont la carrière ne saurait être assez connue.

L'auteur de ces notices n'a guère recherché le mérite littéraire ; il a surtout voulu écrire avec simplicité la vie de ces pieux lévites, si édifiante pour les populations religieuses du Canada. Et il faut avouer qu'il a réussi. Si, parfois, il semble quelque peu manquer de précision, c'est qu'il avait à leur donner une foule de faits qui, bien que d'une nature différente, s'enchaînent les uns aux autres et mettent ainsi dans un plus grand jour le mérite des hommes qu'il voulait faire connaître.

Nous ne saurions trop le louer d'avoir réuni les biographies de M. Raimbault et de son digne collaborateur, M. Léprohon. Il semble qu'elles doivent être inséparables. Comment, en effet, raconter la vie de l'un de ces dignes prêtres sans faire connaître celle de son émule, quand on sait qu'ils avaient les mêmes inclinations, les mêmes sentiments, et qu'ils ont partagé pendant trente ans les mêmes labeurs ?

Pour rendre ce livre plus complet, on a donné, à la suite de la Notice sur M. Raimbault, quelques-uns de ses discours. Le public saura apprécier l'élégance et la vivacité qui les caractérisent. Il a été impossible de publier ceux de M. Léprohon. Les fragments qui en restent ne sauraient donner une juste idée de son style clair, concis et énergique. D'ailleurs, il fallait l'entendre pour apprécier ses éloquents sermons.

Quant à la biographie de M. Raimbault, l'auteur l'avait déjà publiée dans un jounal ; mais il voyait avec regret que son travail était défiguré, aussi lui a-t-il fait, depuis, subir bien des modifications pour la rendre, nous écrivait-il, plus acceptable au public. Nous croyons qu'il a atteint son but, et que son travail mettra en relief deux grandes figures du clergé canadien, et fera admirer ces hommes ornés de toutes les vertus sacerdotales.

Les Editeurs.

M. JEAN RAIMBAULT [1]

ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, ETC

Le respectable vétéran du sanctuaire, dont nous allons tracer rapidement l'histoire, aurait droit à une étude plus étendue que celle-ci. Nous regrettons que les limites qui nous sont assignées ne nous permettent pas de lui rendre plus ample justice. Sa vie, consacrée à des œuvres de religion et de dévouement accomplies sans faste et sans bruit, a laissé dans la mémoire de ceux qui l'ont connu des traces ineffaçables du respect le plus grand et de l'estime la plus profonde. Digne ouvrier de l'Eglise du Canada, ornement de sa patrie adoptive, on aimera, sans doute, à connaître les titres de ce vertueux ecclésiastique à la reconnaissance publique. Livré, par vertu, aux fonctions du saint ministère, il ne s'occupa constamment qu'à faire glorifier Dieu, et à concourir au bien-être de ses concitoyens. Tout en laissant à d'autres le soin de louer digne-

(1) Pour détruire certains soupçons, qui ne peuvent qu'être désavantageux à des personnes qu'il respecte, l'auteur croit devoir ajouter que ce petit travail sur la vie et les actes d'un homme éminent, que le séminaire de Nicolet se fait gloire de ranger parmi ses plus insignes bienfaiteurs, a été fait privément, absolument en dehors de la collaboration des messieurs de la maison, qu'aucun d'eux n'a été mis à contribution pour cette œuvre, et que le tout a été écrit et disposé sans leur participation directe ou indirecte. Ils ne doivent donc être nullement solidaires des inexactitudes qui se rencontreraient dans ces pages. Au reste, ce petit travail n'a été cédé par l'auteur que pour servir une amitié qui l'honore.

ment une carrière si bien remplie, nous avons voulu rappeler seulement les principaux traits de la vie d'un homme de mérite, mort depuis longtemps, mais dont les vertus et les exemples ont laissé des souvenirs que le temps ne fera qu'affermir et rendre plus durables.

I.

M. Jean Raimbault naquit, le 4 février 1770, à Saint-Aignan, une des paroisses situées dans l'enceinte de la ville d'Orléans, ancien faubourg annexé à cette ville dès 1456. Son père, Etienne Raimbault, était un ancien militaire qui vivait du produit de ses fermes. Sa mère, Françoise Doucet, était une femme très-pieuse. Le jeune enfant, objet de notre travail, se distingua lui-même de bonne heure par d'heureuses dispositions qui ne se démentirent jamais.

A la fin de la tourmente révolutionnaire qui, vingt ans plus tard, vint s'abattre sur la France, cette vertueuse famille se trouvait dans un état voisin de la pauvreté. Le père, homme irréprochable, étant mort vers ce temps, ses deux fils durent s'entendre pour subvenir aux besoins de leur mère et de leur unique sœur, Mme Huet, qui ne voulut jamais se séparer de celle qui avait veillé sur son berceau dans des jours si orageux.

L'affection que M. Raimbault portait à sa mère ne se refroidit jamais ; et, même après 1830, il lui envoyait encore annuellement quelques secours, « bien légitimes, disait-il, car mon frère, marchand de vin, à Paris, ne pouvait qu'avec peine se suffire à lui-même ; et les sacrifices multipliés d'une bonne mère ne sauraient jamais être convenablement appréciés. »

Le jeune Raimbault étudia d'abord au collége de Meung. Il donna, dès sa jeunesse, des marques si frappantes de ferveur qu'on espérait dès lors beaucoup de sa vertu pour l'avenir. Ces heureuses prévisions ne furent point trompées. Il montrait

déjà à cette époque une grande inclination pour l'étude, un jugement sûr, une mémoire des plus heureuses, avantages dont il a joui toute sa vie, parce qu'il n'en négligea jamais l'exercice. Il dut profiter beaucoup des leçons des vertueux prêtres auxquels fut confiée son éducation ; et nous avons là-dessus les expressions élogieuses de M. l'abbé Desjardins, qui s'était trouvé présent à deux de ses examens, à la fin des années scolaires de 1786 et 1787, et qui se plaisait à en rendre un brillant témoignage dans l'occasion.

Ses études classiques terminées, M. Raimbault, désirant se vouer par piété au sacerdoce, entra dans ce but au Séminaire d'Orléans.

Ses succès brillants au collége le firent appeler à l'enseignement de la philosophie à un âge où les autres peuvent à peine en commencer l'étude. Ce n'était toutefois qu'occasionnellement que le jeune abbé pouvait faire valoir ses talents pour l'enseignement, car il n'était encore que répétiteur, et remplaçait rarement le professeur en chef chargé spécialement du développement des thèses ; mais il donna en maintes occasions des preuves d'un grand savoir et d'une aptitude peu commune pour les sciences abstraites.

M. Raimbault remplissait la charge de conférendaire des philosophes au séminaire d'Orléans (*a*), lorsqu'on exigea le serment à la constitution civile du clergé. Il se préparait au sacerdoce. Sa conscience lui défendait d'obtempérer aux vues des tyrans de la France et des ennemis de l'Eglise ; aussi vit-il avec douleur le schisme s'introduire dans le diocèse, et la rapacité des révolutionnaires dépouiller les temples et profaner les autels.

Le 31 mai 1789, M. Raimbault avait été tonsuré par Monseigneur de Jarente, le même qui, plus tard, fut élu évêque constitutionnel du Loiret, et acquit une si triste notoriété (*b*).

(*a*) Fondé en 1707, et placé sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice.

(*b*) Louis-Alexandre-François de Jarente de Senas d'Orgeval, né au Château de Soissons, au diocèse de Vienne, le 1er juin 1746, sacré Evêque

Le jeune Raimbault travaillait à se sanctifier lui-même, unissant l'étude à la prière et à l'oraison. C'est dans la méditation qu'il puisait le goût de l'étude des sciences ecclésiastiques, en attendant l'heureux jour où il serait appelé au sacerdoce.

Les ordinations étaient interrompues depuis quelque temps ; bientôt les colléges et les séminaires furent fermés. Les jeunes gens étaient poussés vers la carrière militaire dans laquelle, bon gré mal gré, il leur fallait entrer. Au milieu de ce concours de fâcheuses circonstances, c'est chez des prêtres assermentés que M. Raimbault fut forcé d'aller pour les conférences théologiques ; chez des prêtres dévoués à M. de Jarente, l'un de ces trois ou quatre évêques (sur plus de cent trente-cinq existant alors en France) qui crurent apporter un grand lustre à la cause de la constitution civile du clergé en l'embrassant (*a*). Plus tard, M. de Jarente donna dans de bien plus tristes écarts. Mais, heureusement pour lui, on peut constater son repentir.

La révolution vint donc arracher M. Raimbault à ses modestes fonctions. C'est à l'occasion de l'anniversaire de la fédération (14 juillet 1791), une de ces démonstrations qui attestaient la démence de la liberté, qu'ayant appris par les

d'Olba, en Cilicie, le 18 février 1781, fut coadjuteur de son oncle, Monseigneur Louis S. de Jarente de Bruyère, auquel il succéda en 1788. Plus tard, il témoigna un grand repentir de ses scandales, et s'en humilia publiquement. (*Voy.* l'Ami de la Religion, *Tome* LIV, *Page* 261.) M. de Jarente mourut à Paris, en 1805.

(*a*)......Oui, sur cent trente cinq évêques français, il n'y en eut que quatre qui fléchirent devant les menaces de l'impiété, et refusèrent de suivre leurs frères dans les généreuses voies de la pauvreté, de l'exil et du martyr. Tous les autres, sans exception, suivis de cinquante mille prêtres......y mirent leur tête. Ils furent plus nobles sur l'échafaud et dans la mort qu'ils ne l'avaient été dans la vie et sur le siége de leur gloire pontificale, et il n'y eut jamais dans l'Eglise une confession de foi plus grande et plus héroïque. C'est l'idée émise par le Souverain Pontife Pie VII, que l'Eglise gallicane fournira au ciel plus de martyrs que tout le reste de l'Europe ensemble. (**Mgr. Dupanloup—Lettre au Rédacteur du *Constitutionnel*, février, 1860, page 18.**)

journaux que les prêtres, les ecclésiastiques, et tous les étudiants, allaient être requis de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il résolut de s'y soustraire et de s'évader. On sait que deux jugements de l'Eglise condamnent cette constitution.

M. Raimbault alla donc un jour trouver le grand-vicaire de l'Evêque et lui représenta qu'étant malade et trop faible pour continuer jusqu'aux vacances l'emploi qui lui était dévolu, il avait grand besoin de repos, et que son intention étant de se retirer dans sa famille, il le priait en conséquence, de lui faire toucher ses émoluments.

Comme ce dignitaire avait la direction du collége, il refusa péremptoirement d'accéder aux demandes de l'abbé Raimbault. Puis, prenant aussitôt un ton de voix sévère et solennel, il lui reprocha d'être imbu de principes fanatiques, ultra-montains et d'avoir colporté et fait lire dans le collége des bulles apostoliques, etc., etc. Ce procédé inqualifiable décida le jeune abbé à s'éloigner incontinent.

Atteint par la loi de déportation, à cause de son refus de prêter le serment, le jeune ecclésiastique songea d'abord à émigrer ; mais les lois contre les émigrés étaient fort sévères, et les moyens d'évasion difficiles, dans un temps où tout le monde était suspect et où la politique multipliait les soldats et les bourraux. D'ailleurs, le jeune abbé n'avait pas de fonds suffisants à sa disposition. Il lui fallut encore atermoyer bon gré mal gré.

En laissant le collége, M. Raimbault voulut se retirer pendant quelques semaines dans sa famille ; mais, bientôt après, ne voulant pas quitter la ville, il dut s'enfoncer dans un autre endroit plus obscur, où il était moins connu. N'étant pas dans les Ordres, il pouvait d'abord laisser l'habit ecclésiastique et se soustraire ainsi à l'obligation de prêter le serment, car la révolution, qui se montrait déjà furieuse envers ses partisans, était encore bien plus cruelle à l'égard de ceux qu'elle regardait comme ses ennemis. Au premier rang, elle plaçait les

membres du clergé. Lorsqu'on parcourt les écrits publiés à cette époque par les fauteurs des désordres de cette époque, on est frappé de stupeur en lisant les portraits hideux et odieux qu'ils tracent des ministres des autels. Ils en font des imposteurs, des vampires, des colporteurs d'idées superstitieuses et immorales, etc., etc. Ce langage atroce n'avait d'autre but que d'exciter de plus en plus la haine de la populace contre eux. D'ailleurs, les hommes iniques et sanguinaires, qui s'étaient emparés du timon des affaires, avaient autorisé les spoliations les plus sacriléges, les persécutions les plus barbares et les pratiques les plus criminelles. Comme l'a dit, plus tard, Vergniaud, « on en était rendu à cette époque où l'honnête homme devait se cacher puisque le crime se commettait impunément. »

Pour se soustraire aux persécutions et aux périls de la situation de plus en plus menaçante, M. Raimbault se décida enfin, par prudence, à prendre des habits laïques. Ce motif lui parut suffisant pour autoriser cette démarche. Croyant ne devoir négliger aucune précaution, pour se conformer aux règles de l'Eglise qui défend aux clercs le port des armes, il se condamna à une réclusion sévère. Il espérait qu'en vivant très-retiré, il échapperait à l'œil des perturbateurs. On sait, du reste, qu'à cette époque, l'égarement des esprits était tel, que la populace en délire proférait des cris de mort contre tous ceux que leurs vertus auraient dû protéger, et qu'on faisait incessamment des perquisitions pour découvrir les vrais enfants de l'Eglise obligés de fuir ou de se cacher. Orléans avait eu ses égorgeurs ; Bourdon de l'Oise, dans la ville de Jeanne-d'Arc, comme l'impur Chalier à Lyon, comme Maigner à Avignon et Carrier à Nantes, s'était montré cruel, rapace, sanguinaire et vil à l'excès. Orléans, Nantes, Paris, Versailles et le pays tout entier, avaient vu ces bouillonnements séditieux d'une populace en délire, et se trouvaient en proie aux déprédations incessantes et aux vexations de ces fauteurs immondes de l'anarchie. On y savait, de plus, que l'épouvantable Lebon avait

décimé les départements du Nord, que Carrier, homme de carnage, avait eu la Bretagne à supplicier, que l'un et l'autre y avaient inventé des tortures qui surpassaient les raffinements reprochés aux cannibales, et qu'ils interdisaient aux émigrés, aux fugitifs, d'avancer dans cette direction. Il en était ainsi des autres départements. Comme si ce n'était plus assez des transes indicibles qu'inspiraient toutes ces horreurs, on voyait encore de toutes parts des méchants acharnés à rendre le sort de leurs semblables plus cruel. La position était insupportable ; mais il était impossible d'y échapper. Plus on aurait fait d'effort pour s'y soustraire, plus on aurait accéléré sa perte. M. Raimbault dut demeurer enfermé et tout attendre du temps, ou mieux, de la Providence.

C'est au Grand Séminaire d'Orléans, alors dirigé par les prêtres de Saint-Sulpice, que M. Raimbault avait fait la connaissance de l'illustre abbé Picot, auteur de plusieurs ouvrages qui lui assurent une place distinguée parmi les apologistes du Christianisme, et qui rédigea, pendant près de trente ans, l'*Ami de la Religion.*

Lorsque le serment fut exigé des ecclésiastiques, le vertueux abbé Picot se réfugia dans sa famille, à Neuville. Appelé peu de temps après au service militaire, il essaya d'abord de s'y soustraire par la fuite ; cependant, il céda aux conseils qui lui furent donnés de se conformer aux exigences de la loi, et se décida à subir le sort qu'elle lui faisait. Préférant le service de mer à celui de terre, il monta sur les vaisseaux de la république, mais bientôt après il fut appelé dans le bureau de la marine. L'abbé Picot et M. Raimbault continuèrent de s'écrire et de se rendre mutuellement service. (*a*) Ils entretinrent, toute leur vie, cette correspondance toute remplie des sentiments d'une amitié sincère et dans laquelle on voit briller les

(*a*) Monsieur Picot s'établit à Paris, en 1804, et continua ses laborieuses investigations sur l'Histoire de l'Eglise au 17ème et 18ème siècle, commencées dans un temps où il était si difficile de se livrer aux études sérieuses. Il a laissé des mémoires copieux et pleins d'intérêt. Cet infatigable travailleur, ce valeureux soldat de l'Eglise, mourut à Paris, en 1841, quelques mois seulement après son ami constant, M. Raimbault.

qualités les plus pures du cœur et de l'esprit de ces deux prêtres vertueux et dévoués.

II

Un jour, que M. Raimbault visitait la bibliothèque d'un médecin, à Orléans, il y trouva quelques ouvrages d'anatomie, dont les gravures, d'un dessin correct et d'une finesse d'exécution rare, l'intéressèrent vivement. Le jeune abbé, qui se piquait de dessin et même de peinture, les observait attentivement lorsque le médecin, M. Latour, lui conseilla d'étudier l'anatomie. Il l'invita même à faire un cours complet d'étude des sciences médicales, et l'engagea à se mettre, par quelques travaux préparatoires, en état de suivre les cours d'une université où il accompagnerait son fils. Pour le décider à fréquenter plus assidûment sa maison et à s'adonner à l'étude de la médecine, le docteur La Tour le pria d'y venir chaque jour et d'y rester en qualité de précepteur particulier de son fils.

M. Raimbault profita des leçons et des conseils de ce respectable citoyen qui jouissait à Orléans d'une grande réputation, et que ses principes, bons et solides, recommandaient hautement aux hommes honnêtes et intelligents. M. Raimbault en parlait toujours en termes respectueux. Enfin, ce qu'il en dit intéressa tellement Monseigneur Plessis, évêque de Québec, que le prélat l'alla visiter en passant à Orléans, en 1819. L'évêque fut enchanté de sa franchise et de ses belles qualités, comme il l'avait été de son dévouement à la bonne cause pendant les jours de la terreur.

M. Raimbault, qui conserva toujours avec cet homme vertueux des relations d'amitié, n'apprit pas sans émotion que le fils de cet excellent citoyen, son ancien élève, auquel il avait donné des leçons de latin et de littérature française, était mort subitement à Orléans, en 1814, foudroyé d'apoplexie en apprenant l'entrée des Cosaques en cette ville, tant fut vive l'impression qu'il ressentit de cette nouvelle.

Sur les instances et les conseils d'un patron si recommandable, M. Raimbault se décida donc à étudier provisoirement l'anatomie et à se montrer partout avec le titre d'élève en chirurgie, bien décidé, toutefois, à ne s'occuper des plaies que pour le pansement, le bandage et l'appareil. Il entra à l'Hôtel-Dieu et y suivit régulièrement la clinique sous le docteur Latour.

Le Ciel adoucit l'amertume de sa position par la consolation qu'il avait d'adresser quelques bonnes paroles aux patients, et par la joie qu'il ressentait en les entendant eux-mêmes exprimer parfois des sentiments parfaitement chrétiens.

Pendant qu'il était à l'hôpital, un de ses amis, qui voyait à quels dangers on était exposé tant qu'on n'usait pas de duplicité et de supercherie pour protéger sa foi, lui proposa de se rendre à Meung, jolie petite ville, sise à un peu plus de quatre lieues d'Orléans, et d'y passer quelques mois dans une maison de campagne des environs, occupée par son père.

Les jeunes amis, ayant fait provisions de livres, s'y rendirent, en effet, bien disposés à utiliser leurs moments dans cette belle solitude. Mais, à cette époque, les ministres de la religion n'étaient pas les seules victimes des persécutions de la populace égarée. Les laïques avaient aussi à souffrir mille vexations, sous les prétextes les plus futiles, dès qu'on les soupçonnait d'être attachés à la cause de l'Eglise ; et ces vexations devenaient plus oppressives de jour en jour.

A peine eurent-ils passé quelques semaines dans cette résidence champêtre, qu'ils s'aperçurent qu'elle était trop rapprochée de la maison de campagne de l'évêque constitutionnel du Loiret, qui la visitait fort souvent. Ils se hâtèrent donc de la quitter, appréhendant une visite domiciliaire. D'ailleurs, ils n'y étaient pas à l'aise. Bien peu de personnes se montraient bienveillantes dans ces jours de terreur, parce que tout le monde était traité sans miséricorde devant le tribunal sanguinaire de la révolution. On craignait de rencontrer à chaque

pas des dénonciateurs. Partout il y avait danger d'être compromis, car la terreur avait ses agents, ses espions, ses délateurs et ses bourreaux sans cesse aux aguets.

La famille qui occupait ce château, essayait bien de tranquilliser ses jeunes hôtes ; mais ses bons procédés n'étaient pas suffisants pour les rassurer ; rien ne pouvait calmer leurs appréhensions.

M. Raimbault n'oubliait pas non plus que la loi l'appelait sous les armes, qu'il n'avait échappé à la conscription qu'à l'aide de protection ; et tous les palliatifs, toutes les demi-mesures étaient épuisés. En retardant davantage à déclarer son âge, sa capacité et son domicile, il encourait les peines excessivement sévères portées contre tous les récalcitrants. Il voulut attendre, néanmoins, son ami, M. Vincent Fournier, qui s'était éloigné temporairement, car il ne se croyait en sûreté qu'en sa compagnie. Ce dernier ne s'était pas laissé séduire non plus par les artifices des agents de l'autorité ; il ne fut pas intimidé davantage par leurs menaces, ni par les rigueurs qu'ils voulurent exercer contre lui. Défendre les dogmes sacrés contre les railleries des impies, c'était un crime. Un jour, M. Fournier, s'étant montré trop zélé, fut dénoncé. Heureusement il était à peine sorti de l'adolescence ; on le traita d'étourdi, et ses propos *d'inconséquences*, sans aller au-delà. Ces traitements mettaient bien des personnes sur leurs gardes, et leur faisaient redouter la vie des camps où il fallait se montrer blasphémateur et méchant pour ne pas provoquer contre soi la colère des émeutiers.

M. Raimbault essaya néanmoins de tenter encore une fois de se faire exempter des lois de la conscription, à titre d'étudiant en médecine, mais il n'avait pas rempli régulièrement les formes légales d'examen et de brevet requises en pareil cas. Il fut donc obligé de marcher et de prendre du service. C'était pour lui le *fluctus decumanus*, la dixième vague, l'excès de l'infortune.

D'ailleurs, il fallait donner le bon exemple, et les circon-

stances n'offraient aucun espoir d'une position plus riante. On ne pouvait pas espérer que l'autorité adoucirait le sort des amis de la religion dont la loyauté était le crime irrémissible. Les républicains, en colonnes mobiles, parcouraient les campagnes, et répandaient partout l'effroi. «Il faudrait avoir vécu à cette époque odieuse, disait ce bon prêtre, pour comprendre les transes des fidèles. On aurait été témoin alors de la fermeté de la foi, et de la vivacité du sentiment religieux des vrais catholiques, au milieu des difficultés de toute espèce qu'on leur suscitait. »

La haine des révolutionnaires ne gardait, en effet, aucune mesure. Ils croyaient, les malheureux, que le meilleur moyen d'arriver à leur but était d'accabler de mauvais traitements les fidèles enfants de l'Eglise qui refusaient d'entrer dans leurs vues ; et, s'ils restaient indociles à leurs ordres, ils les exterminaient sans merci. Il semble que la Providence ait voulu récompenser plus tard tant d'abnégation, tant de soumission à une loi inique de la part de notre jeune ecclésiastique. Cédant à la force il se laissa enrégimenter et sut se montrer toujours paisible, docile et obligeant ; puis, au moment où il croyait prendre rang parmi les mousquetaires, on le nomma assistant-chirurgien, en récompense de son obéissance à ses chefs, sans qu'il en eut été prévenu en aucune façon.

III

C'est le 6 octobre 1793, que M. l'abbé Raimbault partit d'Orléans, après avoir visité, pour la dernière fois, la belle église de Sainte-Croix, qui est la cathédrale de cette ville, puis la gracieuse église gothique de Saint-Aignan. Il laissa sa famille dans la désolation, emportant néanmoins les encouragements et les bénédictions de ses bons parents qu'il ne pensait plus revoir.

On doit admirer dans ce jeune lévite, la force d'âme qui lui fit prendre la résolution, dans un âge encore peu avancé, de quitter ses proches, ses amis, sa patrie, pour rester fidèle au devoir. La fermeté de ses vertueux parents contribua beaucoup à le soutenir, disait-il. Il leur exprima ses motifs de confiance entière et de soumission parfaite à la volonté divine, et s'il lui eut été possible de le faire il aurait abandonné pour toujours cette terre de désolation où l'on ne pouvait plus impunément se donner au service de Dieu.

Revêtu d'un costume bleu ciel, à parements de velours noir et à galons jaunes, coiffé d'un chapeau à la Henri IV, décoré d'un plumet rouge et noir, notre jeune chirurgien se met à l'œuvre, avant même de se mettre en marche. Il fait des pansements à l'hôpital militaire, rend service aux malades et aux blessés, se dévoue avec une générosité toute chrétienne au soin des infirmes, se sacrifie bien des fois avec zèle, pour leur procurer, dans ces jours difficiles, les consolations de la religion. Il montra dans cet emploi une charité digne de tout éloge. Le dénuement des soldats, les rigueurs du service, la sévérité des tribunaux multipliaient les malades et les blessés aux ambulances, aux prisons, aux hôpitaux et partout. Dieu, voulant châtier la France, ne permit pas, toutefois, que tous ses serviteurs fussent immolés. Un bien grand nombre, il est vrai, furent sacrifiés, sans doute pour édifier et pour soutenir les autres.

M. Raimbault reçut ordre de se rendre à Paris pour y joindre son régiment. C'est encore aux hôpitaux et aux ambulances qu'on le trouvait depuis son départ d'Orléans. Bon nombre de ces troupiers, que la fatigue, le chagrin, la misère, le régime auquel ils étaient soumis, et d'autres causes, conduisaient à l'hôpital, avaient négligé plus ou moins les devoirs de la religion. Chez les uns, elle reprenait son empire dès qu'ils se voyaient privés des jouissances de la vie de famille et dans le malheur; d'autres paraissaient exaspérés, et faisaient montre d'une fureur qui n'était bien souvent que factice.

Des privations de toutes espèces, des fatigues journalières

et bien prolongées, voilà le pain journalier de nos jouvenceaux, affublés du costume militaire, et faisant route sur Paris. Ces fâcheuses circonstances multipliaient et prolongeaient les étapes. A tous, l'argent faisait défaut ; mais M. Raimbault et les quelques amis qu'il avait dans son régiment se montraient toujours au milieu d'eux calmes et pleins de résignation.

Arrivé à Paris, il alla trouver son frère aîné, alors employé chez un marchand de vin, homme fort poli, qui s'empressa de lui faire visite à l'hôtel où son frère l'avait installé. Ce brave homme était animé d'un excellent esprit. Il ne manifesta même aucune défiance dans un temps où elle aurait été surtout si excusable.

Un jour, M. Raimbault alla, par curiosité, avec son frère, au club des jacobins, où l'anarchie centralisée siégeait en permanence et multipliait sans cesse les moyens d'activer la haine du peuple contre le roi, l'ordre et les lois. Il y vit l'insolence des manières s'allier aux dépits de la haine qui avait couvert la France d'assassins. Les propos des clubistes étaient échevelés, violents, cruels, et leurs manières barbares et viles au suprême degré.

Un jour, un gendarme lui demanda le billet ou passeport dont il fallait être rigoureusement muni en toute circonstance. M. Raimbault n'en avait pas. Alors l'agent de la force publique, comprenant son embarras, se montra terrible en paroles et furieux en apparence ; mais, loin d'être méchant au fond, il voulait, sous un dehors brusque, cacher son désir de sauver autant de personnes qu'il le pourrait.

Le gendarme, pour s'en débarrasser, prit le parti de l'éconduire violemment plutôt que de le dénoncer. Il parut ensuite gourmander ses aides parce qu'on l'avait laissé échapper, disait-il, contre son gré. Sans doute, la haine n'avait pas éteint toute générosité dans cette âme. Il était évident que ce portier faisait là un métier qui allait peu à sa nature.

Cependant, M. Raimbault dut se mettre en marche avec son régiment partant pour la Belgique. Il n'y avait pas moyen de se soustraire à la rigueur de la loi. La consigne était sévère ;

elle ne laissait aucune chance d'évasion. Partout des visites domiciliaires, faites avec de grandes démonstrations de sévérité, partout des plaintes de gens molestés à outrance par des pillards, qui, au nom de la loi, exerçaient une odieuse tyrannie sur toutes les classes du peuple. Partout, sur leur passage, ils trouvaient une population scindée en deux ou trois partis, agitée, passionnée, fanatisée. D'un côté, l'alarme, la stupeur, et, de l'autre, le désordre et la soif du sang.

M. Raimbault, malgré ses répugnances, s'était mis en devoir d'obéir. Grâces aux lettres du bon docteur LaTour et aux protections que celui-ci avait pu ménager à son élève, on lui accorda d'abord assez de latitude ; mais il fallut suivre les marches, se conformer à la discipline, alors inexorable, et se faire à la vie des camps qui ne laissait d'ordinaire que peu de moments à consacrer aux exercices religieux. Il ne rencontrait que des étrangers sur la route et des inconnus dans le régiment ; et personne ne voulait d'ailleurs s'exposer en portant à autrui des marques de sympathie. On eût dit que, dans ces jours de deuil, toute l'énergie était concentrée dans l'âme des méchants !

Tous les jours le danger semblait revêtir des formes nouvelles. Il fallait chaque soir se procurer un gîte, n'importe ce qu'il fût. Nos troupiers couchaient dans des greniers à foin, ou dans d'autres bâtisses séparées de la maison principale, d'où ils auraient peut-être pu se sauver sans compromettre les gens du logis ; mais ils ne se connaissaient pas encore, ils se méfiaient les uns des autres. Parfois, des mâsures, des meules de paille leur servaient aussi d'asile et de lieu de repos. Mais ils étaient sans linges, manquant de tout et livrés aux tristes pensées que leur inspirait leur avenir. Leur position était bien précaire et ils le sentaient vivement. Sans cesse exposés au caprice d'espions nombreux et malicieux, ils apprenaient tous les jours les nouveaux triomphes de l'impiété sur la religion. Nos jeunes soldats se bornaient à se consoler mutuellement, encore ne le faisaient-ils qu'à demi mot. Les dangers conti-

nuels au milieu desquels ils vivaient, les rendaient, cependant, fort ingénieux.

Après avoir traversé les plaines de la Champagne et cotoyé quelque temps la Meuse, on arriva sur les confins de Mésières, où le séjour, toutefois, ne fut pas long ; mais là, notre bon chirurgien conçut le projet de s'associer quelqu'un pour effectuer son évasion. Il s'en ouvrit d'abord au jeune Fournier, dont il connaissait les tendances et le bon esprit, ce fut néanmoins avec beaucoup de réserve, car ce dernier était vif, léger et fort pétulant.

Bientôt le régiment arriva aux environs de Philippeville, place forte, sise sur une riante colline, dans la province de Namur, en Belgique. On était au 15 janvier 1794. Mais n'anticipons point.

M. Fournier était, comme on le voit, dans le même régiment que M. Raimbault. Il avait été élève de philosophie et répétiteur d'une classe élevée. Il nous revient, d'anciens amis du vieux curé, qu'il avait étudié la théologie sous la direction des messieurs de Saint-Sulpice, à Orléans. M. Fournier avait d'excellentes dispositions pour l'étude, et, sans détour aucun, il annonçait à tous, quand l'occasion s'en présentait, malgré les jours orageux et difficiles que l'Eglise traversait, qu'il voulait être prêtre. Comme il était pourvoyeur dans le régiment, et qu'il lui était facile de rencontrer son compatriote, M. Raimbault, et d'aller et venir en tous sens, celui-ci lui fit part, en lui parlant latin, de son projet d'évasion et du dessein qu'il avait de l'associer à ce projet. Voilà que le naïf pourvoyeur à son tour s'en va parlant latin, sans égard aux soupçons qu'il peut faire naître contre son camarade et contre lui-même, soupçons qui auraient pu avoir les plus graves conséquences. Toujours est-il que M. Raimbault réussit enfin à se concerter avec lui pour déserter. Ils s'associèrent même un troisième camarade, dont le nom nous échappe, mais qui partageait bien leurs sentiments, et ne manifestait aucune crainte de mourir, disant qu'il se réjouissait de risquer sa vie au service d'une bonne cause.

Dans la nuit du 24 décembre 1793, sous prétexte d'aller à la messe de minuit, nos jeunes amis tentèrent de s'éloigner et d'effectuer leur évasion ; mais n'ayant trouvé aucune issue possible, ils revinrent au camp avant d'avoir éveillé les soupçons, évitant, par là, de s'attirer les plus grandes rigueurs. Grand avait été leur désappointement. Cependant, comme ils sortaient souvent et que leurs absences étaient parfois prolongées, grâce à leur position dans le régiment, ils réussirent, sans créer d'ombrage, à ourdir un nouveau plan d'évasion. M. Raimbault était prudent, mais actif, courageux, et, surtout, fort circonspect. Il fut plus d'une fois utile à ses compagnons d'infortune en cette circonstance si décisive. Son air franc, loyal et décidé, les tira d'embarras dans des occasions bien périlleuses, et son sang-froid les favorisa et les protégea souvent contre les malveillants.

IV.

C'est le 26 décembre, deux jours seulement après avoir manqué leur but, que M. Raimbault et ses jeunes associés partirent de nouveau, disposés, cette fois, à tout risquer, pour s'éloigner du régiment. Ils se rendirent nuitamment, et tout d'un trait, à un village situé sur les confins de la province de Liége. Ils tentèrent, le lendemain, d'aller plus loin et de se rendre par de bonnes routes, dans un lieu plus sûr, lorsque, vers le soir, ils rencontrèrent sur leur route une église dans laquelle ils se décidèrent à entrer. Ils y trouvèrent effacé à l'extérieur à peu près tout ce qui pouvait rappeler le souvenir de la religion. En effet, la première entrée des Français en Belgique, en novembre 1792, avait été marquée par le pillage et la dévastation. On s'était fait gloire d'insulter aux affections et aux habitudes de ce peuple religieux. Les exactions, les

emprunts forcés avaient exaspéré le peuple ; la cupidité la plus effrénée avait souillé les églises par d'horribles sacriléges.

Presque partout les temples étaient fermés, et plusieurs d'entre eux avaient même été entièrement dévastés. Grande fut donc la surprise de nos jeunes fugitifs, en constatant que l'intérieur de l'église où ils se trouvaient avait été épargnée ! Ils devaient s'étonner, en effet, que les mains sacriléges, qui avaient saccagé tant d'églises, eussent oublié celle-ci, partant si modeste.

Cette église étant isolée, et même d'un accès assez difficile, en dehors de la grande route, et peu fréquentée, c'est probablement pour cela qu'on n'avait pas cru devoir l'honorer aussi largement de la persécution et des dévastations qu'on avait infligées à beaucoup d'autres plus considérables et plus importantes.

La nuit couvrait ordinairement leur marche. Ce jour-là, cependant, ils s'étaient mis en route plus à bonne heure. C'est au jour tombant qu'ils entrèrent dans ce modeste sanctuaire. On y chantait un salut au Saint-Sacrement. C'était déjà pour eux une grande consolation. Leur présence, leur costume surtout, créèrent quelque sensation parmi les rares assistants. N'oublions pas qu'à cette époque, on violentait les consciences et que l'on punissait sévèrement les actes publics et les pratiques extérieures de religion. Heureusement, l'attitude de nos jeunes militaires donna bientôt les meilleures assurances à ces bons chrétiens.

Quoi qu'il en soit, le prêtre officiant leur parut pieux et réservé. Comme la plupart des églises étaient desservies par des intrus, excepté quelques chapelles ou petites églises rurales peu considérées, nos jeunes conscrits se consultèrent avant d'aller s'ouvrir à lui. Ils connaissaient les peines sévères que les lois sanguinaires de l'époque portaient contre eux, et comme enfants *fanatiques* de l'Eglise, et plus encore comme déserteurs de la cause de la révolution.

Enfin, ils se décidèrent à l'aller trouver à la sacristie, et à

lui parler de leur position. Depuis que les pieuses solennités du culte catholique avaient fait place à des fêtes publiques, dérisoires et païennes, personne n'osait se fier à un ami, voire même à un parent. Nos jeunes militaires connaissaient bien les conséquences auxquelles ils s'exposaient, mais ils se crurent en sûreté avec un prêtre, et leur espérance ne fut pas déçue.

Le ministre de Dieu montra d'abord quelque défiance vis-à-vis ces inconnus. Certes, leur costume militaire et leur qualité de fugitifs ne les recommandaient guères à une personne surveillée incessamment. Il refusa d'abord d'accéder à leurs vues. N'oublions pas que c'était un crime, à cette époque, de recueillir des suspects dans sa maison. Il fallait détruire un injuste soupçon. M. Raimbault s'empressa donc de présenter ses excuses et de traiter l'homme de Dieu avec tous les égards dûs à son caractère, et avec la réserve que commandait sa condition.

Sa grande délicatesse de conscience ne lui permit pas d'user de détour pour attirer la compassion.

Le fréquent passage des troupes, la rigueur des peines portées contre ceux qui donnaient asile aux insermentés, gênaient le ministre de la religion, et sa contrainte était bien visible. Il leur fit part de ses motifs de crainte. Les patrouilles des républicains, les allées et venues des colonnes mobiles, les visites domiciliaires l'inquiétaient. D'ailleurs, ajoutait-il, les traîtres prennent toutes les formes pour inculper les royalistes, les gens d'église et tous ceux qui ne sont pas les partisans de leurs idées révolutionnaires. Cependant, voyant qu'ils tenaient fermes, il ne leur cacha pas ses sympathies pour eux, sympathies bien légitimes entre compatriotes, et surtout entre enfants soumis et dévoués à l'Eglise.

C'est alors qu'ils lui avouèrent qu'ils étaient engagés dans l'état ecclésiastique et qu'ils voulaient observer les lois de l'Eglise, malgré toutes les vexations auxquelles les bons ecclésiastiques étaient soumis par l'autorité du jour, non-seulement molle, mais outrageante autant qu'elle était injuste.

Le bon prêtre fut édifié de leur piété. Il les accueillit enfin dans sa maison où ils reçurent l'hospitalité la plus cordiale. Son attachement à la foi était sincère. Ils trouvèrent en lui un consolateur qui les fortifia dans les épreuves qu'ils avaient à supporter. Il leur promit un guide pour le lendemain et mit à leur disposition quelques provisions, les exemptant par là de solliciter l'aide de gens qui auraient pu les dénoncer.

Cet acte charitable était fort louable, surtout dans un temps où il était assez difficile de se procurer du pain, vû le grand nombre de bras enlevés à l'agriculture et les accaparements faits dans les campagnes pour le soutien des troupes. L'excellent abbé, après les avoir fait conduire pour la nuit dans un grenier, alla lui-même y passer quelques heures en leur compagnie, et ne se sépara d'eux que pour leur laisser prendre le repos que réclamaient leurs membres fatigués d'une aussi longue marche. Pendant ces heures agitées, ils conversèrent de matières spirituelles, s'occupant de réflexions sérieuses ; et le bon prêtre répétait de temps à autre : « C'est toujours un bonheur de souffrir pour la religion ! »

Il fut décidé que nos fugitifs entreraient dans la Belgique par la province de Liége, afin d'éviter les piquets qui couvraient la marche du régiment sur Bruxelles, et de dépister les gendarmes qu'on ne manquerait pas de mettre à leur poursuite. On était sous l'impression qu'on serait plus en sûreté du côté de Liége, à l'ouest, et que d'ailleurs les armées républicaines ne pourraient, de longtemps, reprendre leur marche sur Bruxelles.

Le lendemain, leur respectable hôte les fit échapper de grand matin, par une porte dérobée de son jardin. Ils prirent un sentier qui les conduisit au loin. Alertes et dispos, ils réussirent à tromper la vigilance des gardes en prenant toutes les précautions que la prudence exigeait dans ces circonstances difficiles. En effet, les dénonciateurs montraient une activité infatigable. La délation était encouragée et récompensée partout. Les nombreuses exécutions qui avaient lieu dans les

départements rendaient tout le monde défiant, et commandaient la prudence. Cet acte de charité de la part du bon prêtre était d'autant plus précieux pour nos fugitifs que leur protecteur avait tout à craindre de la part des pro-consuls farouches et barbares dont la France était alors couverte, et qui avaient partout des sbires aux aguets.

S'étant éloignés dans la campagne, à quelques milles de distance, en arrière du toit hospitalier du prêtre charitable qu'ils venaient de quitter, ils rencontrèrent un cavalier hongrois qui les surprit sur la grande route avant qu'ils eussent pu se concerter sur le moyen de s'échapper. Il les fit passer sous son mousquet, assaisonnant cette cérémonie de paroles violentes et dites avec fracas, mais qu'ils ne purent comprendre. Malgré ces grandes démonstrations, leur alarme se borna là. Ce fut bien une petite humiliation pour des militaires français ; mais ceux-ci respectaient avant tout les lois de l'Eglise. D'ailleurs, ils trouvèrent plus prudent de mettre de côté toute susceptibilité que d'attirer l'attention. Leur rencontre n'eût pas d'autre suite.

Il leur restait, cependant, plusieurs jours de marche à faire; encore ne devaient-ils, le plus souvent, s'avancer qu'à la faveur des ténèbres, prendre les voies les moins fréquentées, et ne négliger aucune de ces précautions qui gênent la marche et la ralentissent dans un temps où tout, néanmoins, les pressait de l'activer.

Arrivé à Liége, M. Raimbault voulut satisfaire sa dévotion envers le Saint-Sacrement. Il alla s'agenouiller plusieurs fois dans l'église de Saint-Martin, où la vierge de Rétines (sainte Julienne) avaient prié si souvent. Puis, nos jeunes séminaristes durent alors reprendre le métier de fugitif avec ses dangers et ses fatigues. Il leur fallut bientôt se procurer un guide pour les diriger dans leur course à travers un pays étranger. Le plus difficile était d'en trouver un qui fût prudent, discret et dévoué.

Cependant, il faut l'avouer, les difficultés s'aplanissaient. Dans ces jours de terreur on vit des exemples de vertu héroïque

de la part même des gens étrangers à notre culte. Pour le moment encore, linges, vêtements, nourriture, tout leur manquait. Epuisés par des marches et par un genre de vie auquel ils n'étaient pas faits, l'exil pesait de tout son poids sur les esprits des jeunes fugitifs.

Ils ne se découragèrent pas.

Il fallut se cotiser pour payer le guide et pour se procurer les moyens de continuer leur route. L'un donne des assignats, papier-monnaie que l'Assemblée constituante avait créé, et que le gouvernement, pressé par des nécessités croissantes, avait soudainement multiplié. Malgré des lois implacables pour faire accréditer ce signe des valeurs, ce papier n'était pas accepté, même en France, car on n'avait pas confiance dans le crédit ni dans la sincérité du gouvernement. On conçoit qu'il était bien autrement déprécié en Belgique.

M. Raimbault donna son étui de lancette qui valait environ vingt francs. Le troisième livra tout ce qu'il lui restait de ses assignats. D'une somme de cinq cents francs, valeur de France, ils ne retirèrent que soixante francs en espèces sonnantes. Mais qu'étaient ces petits sacrifices devant ceux plus multipliés et plus grands, que les circonstances exigeaient des confesseurs de la foi ?

Nos jeunes militaires ne se montrèrent pas abattus pour tout cela. Tous ces échanges, ces arrangements, se firent à la hâte. Il y avait encore probablement, auprès d'eux, des émissaires occultes et des bandes qui parcouraient les villes et les campagnes, et qui y répandaient mille bruits alarmants. Il fallait donc hâter le pas et s'avancer dans l'intérieur du pays.

Sans espoir de secours, ayant à peine les vêtements nécessaires, demandant chaque soir asile à des toits différents, nos jeunes amis n'eurent bien souvent d'autre retraite que les haies et les broussailles. Le danger de se compromettre, les rendait timides et craintifs. Ils ne pouvaient, néanmoins, s'empêcher d'admirer le dévouement avec lequel, en pays étranger, les catholiques et les non-catholiques recevaient les

exilés. Tantôt, en effet, on les accompagnait dans leurs courses nocturnes, tantôt on venait avec empressement au-devant de leurs besoins ; on leur signalait les obstacles à redouter ; on les aidait avec une bienveillance touchante qui indiquait, que, malgré les persécutions, la foi et la piété s'étaient conservées d'une manière vraiment étonnante dans ce pays.

De Liége, il fallut se rendre à Bruxelles, et ce ne fut que vingt-deux jours après avoir laissé le régiment qu'ils y arrivèrent, le 17 janvier 1794. Nos jeunes exilés y furent accueillis avec une tendre bienveillance au Séminaire fondé en cette ville par quatorze évêques émigrés.

Là se trouvait aussi bon nombre de prêtres français qui tournaient leurs regards vers la patrie. La faction tyrannique qui pesait sur la France les avait forcés de s'éloigner de leurs troupeaux. Ces hommes, habiles dans les langues et dans les lettres, s'étaient réunis pour former aux sciences et à la sagesse une foule de jeunes gens confiés à leur sollicitude.

C'est là que M. Raimbault fit la connaissance du Rév. Père de Rosaven, plus tard assistant-général de la Compagnie de Jésus, à Rome, mort il y a déjà quelques années. Il se rencontra encore avec ce personnage en Allemagne et plus tard à Londres, où ils se visitaient souvent.

L'orage devenait, cependant, plus menaçant. Il fallut bientôt, lorsque les armées républicaines portèrent de nouveau la désolation dans cette contrée, chercher un asile plus éloigné du théâtre de la guerre. A l'approche des armées françaises, qui envahissaient encore une fois la Belgique (au mois de juillet 1794), on dut songer à émigrer (*a*).

(*a*) Après la première invasion de la Belgique par les Français, en 1792, la Convention avait déjà, par divers décrets, prononcé la réunion de plusieurs provinces et territoires de la Belgique à la France ; mais les troupes françaises en ayant été chassées peu après, ces décrets étaient restés sans effet. La seconde invasion (en 1794) fut plus durable...... On ne tarda pas à introduire en Belgique les violences et les folies qui caractérisaient alors le gouvernement républicain en France. —Picot, *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique, etc. Tome VI, page* 470.

Le 28 juin 1794, M. l'abbé Raimbault se rendit à Anvers, sur la rive droite de l'Escaut, où il ne put toutefois résider que jusqu'au 3 juillet. Il se détermina à passer en Allemagne.

C'est alors que les circonstances obligèrent M. Fournier à se rendre à Frankfort où il fut reçu et traité avec beaucoup de charité ; M. Raimbault était revenu à Anvers quelques jours avant leur séparation définitive—car la séparation était nécessaire. Ce fut une grande douleur pour l'un et pour l'autre...... Ils avaient en vain espéré trouver de l'emploi dans cette capitale des richesses commerciales de l'Allemagne, mais, par malheur, les situations étaient véritablement encombrées. Ils se décidèrent à chercher ailleurs un emploi quelconque.

Nous avons sous les yeux de fort jolies pages que M. Raimbault écrivait, de Londres, à son ami demeuré en Allemagne. Nous voudrions pouvoir les reproduire ici, bien persuadé que le lecteur les lirait avec attendrissement. Ces deux compatriotes, compagnons d'études, d'armes et d'exil, furent ainsi deux ans séparés l'un de l'autre ; et, la première fois qu'ils se rencontrèrent, après cette longue absence, ce fut dans la Basse-Ville de Québec.

M. Raimbault se voyait à Anvers sans ressource aucune, lorsqu'un jeune abbé lui dit qu'il venait de recevoir une lettre de M. Jousse, le neveu du célèbre légiste anti-catholique et janséniste, professeur de musique à Londres, qui l'y appelait, et qui lui donnait d'assez amples moyens de s'y rendre. Il lui offre de partager sa bourse. Désireux de se rendre en Angleterre, obligé qu'il est de se mettre en marche, il se décide à accepter l'offre généreuse de son jeune confrère qui veut bien lui venir en aide. Ils montent sur une barque, s'exercent à la manœuvre pendant quelques jours, et reçoivent la ration des matelots. C'est tout ce qui leur est alloué pour leur travail. Ils n'osent dire qu'ils sont Français, encore moins qu'ils sont ecclésiastiques ; car ils eussent infailliblement été renvoyés s'ils eussent fait connaître qu'ils étaient des déserteurs de l'armée républicaine.

Un autre contretemps attendait M. Raimbault. Son compagnon se retire et le laisse seul en se plaignant de la modicité de ses ressources et de l'impossibilité de faire tous deux le voyage ensemble.

Cependant, malgré sa pauvreté et son dénûment absolu, M. Raimbault ne perd pas courage. Il s'associe, à la faveur de son grossier costume, et du déguisement qu'il emprunte, sur les vaisseaux du cabotage, à des gens de la côte qui allaient chaque jour vendre des laitages, des légumes, des fruits et d'autres aliments aux équipages des gros vaisseaux dans la rade, espérant toujours se rendre à Londres.

A l'aide de ce stratagème, les populations du littoral avaient déjà réussi à soustraire un grand nombre d'ecclésiastiques et d'autres personnages à l'exil et à la mort. On faisait même, d'ordinaire, plusieurs fois ce voyage, de terre aux vaisseaux, presqu'en pleine mer, avant que de débarquer un sujet. Il fallait connaître son monde, apprécier les dispositions des fugitifs, et, à l'aide de manœuvres subtiles et prolongées, en soutirer le plus d'argent ou d'effets de valeur possible.

Enfin, M. Raimbault ayant réussi à s'embarquer incognito, le 4 ou le 5 juillet 1794, sur un de ces vaisseaux, commandé par un homme officieux, vogua quelques jours avant de connaître définitivement ce qu'on ferait de lui. A l'abri maintenant des atteintes des tyrans qui ensanglantaient la France, il se trouva bientôt en proie à de nouvelles perplexités. Comment, et où, prendrait-il terre ? Quand le voudrait-on déposer au rivage ? Comment y serait-il accueilli ? N'aurait-il pas les mêmes luttes à y soutenir pour maintenir son existence ?......

Au milieu de ces agitations d'esprit, on mit fin à ses anxiétés en le débarquant, le 6 juillet au soir, à Harwick, près de Colchester, au comté d'Essex, sur les côtes d'Angleterre, vers le Sud-Est, sans qu'il eût toutefois éprouvé aucun désagrément. Il y reçut, dès les premiers moments, les soins que sa position réclamait.

Le gouvernement de la Grande-Bretagne avait voté des

sommes considérables pour améliorer la position des émigrés français. La généreuse hospitalité qu'il exerça envers eux excita l'admiration universelle ; et, dans toute l'étendue du royaume, les citoyens imitaient, avec grâce, le bel exemple que le roi, la cour, les ministres d'État et tous les grands personnages du royaume donnaient au monde entier.

V

Pauvre et inconnu sur une terre étrangère, M. Raimbault, toujours fort de l'appui du ciel, partit à pieds, pour se rendre à Londres, cheminant assez lentement afin de ne pas épuiser ses forces, et d'être en état de travailler dès qu'il trouverait de l'emploi. Un bourgeois bienveillant lui donna, sur son chemin, des habits et des chaussures, pour remplacer la pauvre défroque endossée sur les bateaux d'Anvers.

C'est le 12 juillet 1794, que M. Raimbault arriva à Londres. L'agent du Gouvernement Britannique auprès du clergé l'accueillit avec une bonté toute paternelle. Il apprit là, quelques jours après son arrivée, que le 9 thermidor (dimanche, 27 juillet,) Robespierre avait fini ses jours sur l'échafaud, au milieu des cris de joie du peuple qui applaudissait à son supplice. Bientôt les prisons furent ouvertes et l'on commença à espérer de meilleurs jours pour la France. Mais les persécutions, pour être plus modérées, ne cessèrent pas pour tout cela.

M. Raimbault s'aperçut bientôt qu'il pouvait compter sur les bonnes dispositions du peuple anglais en faveur des victimes de la révolution. Dès son arrivée, il fut introduit à Monseigneur de Saint-Pol de Léon, l'illustre et pieux M. De la Marche, que ses procédés si bienveillants ont immortalisé (*a*).

(*a*) Il termina sa laborieuse carrière à Londres, à l'âge de 77 ans, le 25 novembre 1806.

Bientôt il fut conduit à la chapelle de *Soho Square*, où se faisait régulièrement le service paroissial. Tout le monde lui parut animé des meilleures intentions à son égard.

Sa joie fut plus grande encore quand on le présenta aux évêques, et qu'on lui fit connaître qu'on avait toute liberté, pour l'exercice du culte catholique, sur la terre hospitalière de l'Angleterre.

Le courage et la patience du jeune lévite furent bientôt connus. On s'empresse de le consoler, de le fortifier dans ses desseins de se donner à Dieu et de consacrer au service de l'Église une vie arrachée à mille dangers, par l'entremise de la Providence. Aussi, ce bon ecclésiastique disait-il qu'il n'avait pas d'autre ambition que d'aller évangéliser les campagnes et instruire la jeunesse, selon que le régleraient les Supérieurs ecclésiastiques

Heureux de se trouver accueilli si favorablement par des compatriotes, M. l'abbé Raimbault se hâta de visiter un grand nombre d'ecclésiastiques français qui vivaient à Londres et dans ses environs, bien plus des bienfaits du gouvernement que du produit de leur science ou de leur industrie. Le plaisir d'être libre, de rencontrer des confrères, des prêtres animés du meilleur esprit, et qui souffraient pour la même cause, lui aurait fait oublier les maux passés, si leur acuité eût causé une impression moins intense dans tout son être.

M. Raimbault passa onze mois en Angleterre, gémissant sur le triste état de la religion dans sa patrie désolée. D'abord, il apprit la langue du pays. Il trouvait ainsi dans l'étude une distraction à sa douleur et à la position pénible dans laquelle il se trouvait. D'ailleurs, il ne pouvait pas consentir à être à charge aux autres ; aussi se donnait-il toutes les peines pour se mettre en état de se suffire à lui-même.

Mais laissons ce pieux ecclésiastique exposer lui-même la condition que les circonstances lui faisaient et ses efforts pour subvenir à ses moyens d'existence.

C'est dans une lettre, datée de *Threadneedle-Street*, n° 55,

Londres, 8 décembre 1794, qu'après avoir fait la description de son logement, le modeste abbé expose ainsi ses plans à un de ses amis : « .... Quand nous n'aurions, pour adoucissement à nos maux, que le sentiment pur d'un cœur vertueux, ne serions-nous pas assez dédommagés de toutes nos souffrances? Quelle plus douce jouissance que celle de pouvoir se dire à soi-même : Je suis malheureux parce que j'ai suivi les principes de la justice, j'aurais pu me procurer quelques jouissances et m'épargner toutes mes peines, le moyen était entre mes mains... mais toutes les jouissances du monde, l'univers entier me dédommageraient-ils des reproches de ma conscience ? Je n'ai fait que ce que j'ai cru devoir faire. J'ai réfléchi, j'ai consulté.... et que m'importent les suites d'une bonne action ?.... Si nous ajoutons à cela tous les motifs que la religion nous suggère, alors tous nos maux s'évanouissent. Mon âme s'agrandit à mesure que mon corps souffre ; elle acquiert d'autant plus d'énergie et de force que les objets extérieurs la compriment moins, elle s'isole de tout ce qui est terrestre, et ne se nourrit plus que des biens solides et durables.......

« Je me suis occupé constamment, depuis mon arrivée, de l'étude de la langue anglaise, et heureusement j'y ai fait assez de progrès pour me tirer d'affaires. Je me suis trouvé, il est vrai, dans la conjoncture la plus favorable, auprès d'une personne qui sait assez cette langue pour faciliter les principes de la prononciation. J'entends actuellement les sermons où j'assiste tous les dimanches et je puis me passer d'un interprète pour quelque chose que ce puisse être. Voilà pour la langue. C'est un point nécessaire de savoir la langue du pays —mais ce n'est pas tout. C'est un moyen nécessaire pour entreprendre quelque chose, mais ce moyen n'est pas toujours efficace. Tu sais déjà par ce que je t'ai écrit que M. N......, avec la meilleure volonté du monde, ne peut m'assurer une existence indépendante, car la fortune publique d'un pays influe beaucoup sur celle des particuliers, et la guerre est si

désastreuse par elle-même et si *expensive* (dispendieuse) surtout au pays dans lequel nous sommes, que les arts et les sciences sont dans un état d'inertie aussi grand que celui du commerce. D'ailleurs, il serait de mon devoir, quand je n'y serais pas contraint par la nécessité, de chercher par moi-même les moyens d'être à mes amis le moins à charge possible. Pendant ces premiers cinq mois de mon séjour, tout en m'occupant de la langue, sans laquelle je ne pouvais rien faire, que de projets différents j'ai formés ! que de plans opposés les uns aux autres se succédaient rapidement !... Parmi ceux auxquels je me suis le plus arrêté, voici les principaux : 1° de passer quelque temps dans une académie pour me perfectionner dans la langue ; 2° lever un écriteau (mettre une enseigne) de maître de mathématiques ; 3° apprendre un métier :—Oh ! voilà qui t'étonne, j'en suis sûr, mais je ne parle pas des autres—il m'est venu à l'idée d'apprendre un instrument ou encore de me faire *engraver* (graveur) ou de me perfectionner dans le dessin et la peinture afin d'en donner des leçons...... tout cela ne s'explique que par les circonstances locales. Quant au premier, je n'y ai pas encore renoncé et j'attends le mois prochain qui est le temps des changements pour les assistants. J'ai manqué depuis peu une place bien agréable dans ce genre—dans une académie située à une lieue de Londres, dans le plus beau site. Elle était de vingt-cinq guinées par an et la table, etc., mais il fallait veiller et conduire les enfants à l'église protestante, et je l'ai refusée. C'est une difficulté qui se rencontre souvent dans ces sortes de places et qui me fait craindre de n'en pouvoir trouver sans cette condition, ce qui m'y ferait renoncer. Quant au second, les hautes sciences ne sont pas actuellement assez en honneur pour pouvoir espérer de faire fortune dans cette partie. Je réussirais peut-être mieux si je pouvais seulement montrer l'écriture et la routine des comptes nationaux et étrangers comme tu sais que les montrent les maîtres d'écriture, car c'est ce qu'ils entendent ici par mathématiques. Pour les mathématiques plus

approfondies, il n'y a guères que les militaires qui s'en occupent et ils sont au service maintenant. Cependant, j'essaierai d'exposer un bill (*a*) de mathématiques ; il en arrivera ce qu'il pourra. Je serais content si je me procurais seulement deux écoliers. Tu vois que mes désirs sont assez bornés. Quant au troisième, par où j'aurais dû commencer et par où il faudra finir, je n'envisage plus cela comme un établissement durable, mais comme un moyen de subsister pendant le temps de notre détresse, moyen plus sûr, sans doute, que celui des sciences, et très-conforme à la vie errante et fugitive que nous menons. Avec tout cela, on est, en quelque sorte, à l'abri des caprices du sort, ou plutôt on ne fait que suivre le plan de la Providence qui nous ordonne de prendre tous les moyens justes pour nous procurer le nécessaire. M. de B..... (*b*) ayant eu occasion d'écrire à Baltimore, je l'ai chargé d'informer M. Chicoineau de ce qui nous concernait tous deux. M. Ch*** doit se rendre à Montréal, auprès de M. Desjardins, qui est grand vicaire de l'Evêque de Québec... »

VI.

Cette longue série d'incidents et de faits affligeants va faire place au récit des attentions de la divine Providence qui dédommage toujours ceux qui se soumettent à ses décrets, et des actes de générosité dont M. l'abbé fut l'objet de la part de bien des personnes haut placées. « Dieu, dit un écrivain célèbre,

(*a*) C'est-à-dire qu'il exposera une affiche pour faire connaître qu'il enseigne les mathématiques.

(*b*) M. de Bouvens, grand-vicaire de l'Archevêque de Tours, M. de Conzié. Il passa en Angleterre en 1795. C'est lui qui prononça l'oraison funèbre du duc d'Enghien et celle de l'abbé Edgeworth de Firmont, etc. Il est mort au commencement de l'année 1830. Quelques années auparavant, il s'était démis de la charge d'aumônier du roi.

ménage la consolation de l'espérance même au moment où, dans les événements qui s'accomplissent, tout semble dépendre de la volonté et du caprice des hommes. En exerçant une autorité supérieure en faveur des siens, qu'il protége, il donne des preuves de la bonté de sa Providence. »

M. Raimbault enseignait à Londres le français et le clavecin, dont il avait pris des leçons à Orléans. Lorsqu'il vit qu'il pourrait en faire un moyen de subsistance, il alla lui-même, afin de se perfectionner, prendre des leçons chez un maître plus autorisé, M. Jousse, celui dont nous avons parlé plus haut. Il regrettait que les circonstances ne lui eussent pas permis de se livrer davantage à cet art avant cette époque, car tout son temps se passait à Londres à apprendre et à enseigner la musique, ce qui lui ravissait des heures qu'il destinait aux études sérieuses.

C'est dans ces circonstances que cet homme studieux reconnaissait qu'il est avantageux de s'occuper des arts et des sciences, auxquelles le hasard nous permet de donner notre attention, puisqu'on y trouve le moyen d'être utile aux autres, et, par fois, de se ménager de précieuses ressources pour des temps plus difficiles.

M. Morrogh, de la maison Lester et Morrogh, alors en Angleterre pour les affaires de la société qu'il représentait, était un des gentilshommes auxquels le bon abbé donnait des leçons de français. Il se retirait au *New-York Coffee-House*, et faisait de fréquentes visites à son professeur (*a*). Instruit par quel-

(*a*) M. Robt. Morrogh, né à Lisbonne, en 1758, descendait d'une ancienne famille du comté de Cork, Province de Munster, en Irlande. Il reçut son éducation à S. Omer et à Rouen, en France. A la mort de son père, négociant à Lisbonne, il retourna au Portugal. Son père avait réglé qu'il étudierait la médecine ; mais le sort du fils fut changé par le décès du père. En 1779, il vint à Québec, auprès de son oncle maternel, Robert Lester, écuyer, qui était établi en cette ville depuis 1770. Après avoir géré quelque temps les affaires sous le regard de son oncle, M. Morrogh lui fut associé. Tous deux, sous le nom de Lester & Morrogh, conduisirent des entreprises commerciales sur une grande échelle jusqu'en 1807. L'année sui-

ques paroles, surprises pendant la conversation, de sa situation gênée, il lui offrit délicatement quelque secours, que M. Raimbault refusa toutefois d'accepter.

Cependant, l'élève admirait l'égalité d'âme, la piété fervente et soutenue de l'ingénieux pédagogue, sa prudence, sa grande droiture d'esprit, ainsi que l'étendue et la variété de ses connaissances. Il entrevoyait que ce jeune homme, d'un esprit orné, d'une haute capacité et de belles manières, dont il ignorait toutefois les projets d'avenir, pourrait en Amérique gagner honorablement sa vie, en enseignant les arts libéraux. Il l'engagea donc à passer au Canada, en lui offrant les moyens de subvenir aux frais du voyage, et en lui promettant une existence facile en deçà des mers.

M. l'abbé lui ayant alors avoué qu'il était catholique et ecclésiastique, celui-ci redoubla d'instances tant pour lui faire agréer ses offres que pour le décider à se rendre en Canada dans le but de servir l'Eglise.

L'illustre fugitif, qui ne voulait pas toutefois adopter de dédécision finale avant d'avoir pris conseil, alla voir M. l'abbé Bourret, agent des Prêtres Sulpiciens, à Londres, et lui fit part des idées que lui avaient suggérées M. Morrogh. (a)

vante, M. Morrogh fut placé, temporairement, au département des douanes, conjointement avec son parent, M. H. Finlay. C'est vers 1820 que ce citoyen laissa Québec, renonça à toute affaire, pour aller résider sur une terre qu'il avait acquise à la Longue-Pointe, dans l'Ile de Montréal. Après quelques années de séjour en cette paisible résidence, il se rendit à Montréal, chez son fils, feu R. L. Morrogh, écuyer, Protonotaire, où il mourut, en 1834, à 76 ans. La maison Lester & Morrogh a donné l'orgue de l'église de Notre-Dame de Québec. Le 26 octobre 1802, l'harmonieux instrument fut installé dans la cathédrale. Sorti des ateliers d'Elliot, célèbre facteur de Londres, il avait coûté trois cents guinées en Angleterre, sans le buffet. Vers 1850, on y a ajouté un jeu de pédales séparé de dix-sept notes.

(a) Un des premiers soins de M. Raimbault après son débarquement à Québec, fut d'écrire à M. l'abbé Bourret pour lui exprimer combien il lui était reconnaissant de ses bons procédés à son égard. M. Bourret, prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, ancien directeur du séminaire d'Orléans, avait entrevu M. Raimbault pendant son séjour en cette ville, mais le jeune lévite, n'en étant pas assez connu, n'avait pas jugé à propos de lui faire visite

M. l'abbé Bourret, qui jusque là n'avait pas paru s'occuper de M. Raimbault, ni de ce qui le concernait, lui déclara qu'il s'agissait de lui ménager une situation importante, et qu'il ne verrait qu'avec peine son départ de Londres ; car il était persuadé, ajoutait-il, qu'il avait affaire à un *bon ecclésiastique.*

La vie de M. Raimbault, il faut en convenir, a été bien propre à justifier le jugement de ce vertueux prêtre.

M. Bourret invita le jeune abbé Raimbault à se rendre plus souvent auprès de lui, à ne pas craindre de l'importuner par ses visites ; et, à la seconde ou troisième entrevue qu'il eut avec ce digne agent des Sulpiciens, celui-ci lui apprit qu'il venait de recevoir une somme d'argent de M. Plessis, curé de Québec, au Canada, qui lui écrivait longuement et d'une manière pressante, au nom de l'Evêque de cette ville, Mgr. Jean-François Hubert, de lui envoyer au moins douze prêtres désireux de se consacrer aux travaux du ministère pastoral dans ces lointaines régions. L'argent qu'il lui faisait toucher devait servir à défrayer le coût de la traversée de ceux qui se décideraient à passer sur ces plages hospitalières.

M. Raimbault communiqua cette nouvelle à M. Morrogh, qui lui affirma qu'effectivement il y avait beaucoup à faire dans la colonie du Canada, beaucoup de terres à concéder, beaucoup de paroisses à établir, et que bon nombre de prêtres y trouveraient de l'emploi. Il lui fit connaître que les deux ordres religieux, les Jésuites et les Récollets, employés pendant bien

à son arrivée sans lui avoir été recommandé. Ce prêtre charitable s'était consacré en Angleterre au soulagement des émigrés français. Au moyen des libéralités de ses amis il a bâti à Londres une chapelle connue sous le vocable de l'*Annonciation* qui, lors de la Restauration, devint la chapelle de l'ambassade française. Les offices s'y faisaient avec beaucoup de solennité. Les messieurs du séminaire de Montréal avaient contribué pour un montant considérable à la construction de cette chapelle et à son entretien. Jusqu'en 1840, M. l'abbé Bourret a été l'agent des Evêques de Québec, à Londres. Il est mort peu après cette époque.

Voy : Jager—Histoire de l'Eglise de France, Tome III.—Vie de M. Emery, Tome 1er, p. 469.

des années aux missions, avaient été supprimés par une politique assez bizarre du gouvernement, et avaient été enlevés par là à l'instruction de la jeunesse du pays.

Après ces informations, et bien d'autres de cette nature, il lui offrit de nouveau de lui ménager son passage sur un des vaisseaux marchands consignés à son associé à Québec. Il l'y conduisit, en effet, peu après, et l'introduisit partout comme un ami de sa famille, sans rien divulguer néanmoins de ses qualités et conditions.

Il se trouva à Londres peu de prêtres disposés à affronter les dangers d'une navigation longue et périlleuse. Quatre, néanmoins, se décidèrent alors à venir travailler à cette partie de la vigne du Seigneur. La gloire de Dieu et le bien de la religion furent les seuls motifs qui les conduisirent sur nos rives. D'ailleurs, la paix venait d'être rétablie en France, les églises y étaient rouvertes et le culte autorisé (*a*).

Le zèle du salut des âmes rappelait en France bon nombre de ces prêtres ; ce qui toutefois n'était pas sans danger, puisqu'il y avait fait retourner prématurément plusieurs de ceux qui avaient trouvé refuge à Jersey, en Espagne et ailleurs, et qui, pour la plupart, furent impitoyablement massacrés en arrivant au milieu de leurs ouailles (*b*) pour avoir cédé, trop tôt, à cette sainte impulsion.

Les réactions sont trop fréquentes et trop grandes dans les temps d'effervescence populaire pour qu'on puisse compter sur un retour subit et durable vers les bons principes et les idées saines. Le tumulte et l'anarchie ne laissent guère de temps à la réflexion.

Les uns, néanmoins, s'ennuyaient de leur troupeau, les autres, de leurs familles ou de leurs amis, puis tous de la patrie. Plusieurs avaient hâte de remplacer, auprès des fidèles,

(*a*) Voy. Picot : *Mémoires pour servir à l'Histoire de l'Eglise*, etc. Tome VI.

(*b*) *Histoire de la Persécution révolutionnaire en Bretagne.* Tresvaux, Tome II.

tant de prêtres vénérés qui avaient péri sur l'échafaud, ou qui avaient été mis à mort par les égorgeurs stipendiés dans ces jours de désolation.

M. Raimbault, qui n'était pas dans les ordres, et qui pensait bien que cette raison ferait rejeter sa proposition de passer en Canada, s'était néanmoins modestement offert pour remplacer un de ceux qui seraient désignés pour ces contrées lointaines, et qui hésiteraient à quitter l'Europe. C'est alors que M. Bourret, qui avait eu occasion d'apprécier les heureuses qualités du jeune abbé, lui exprima la joie qu'il ressentait de le voir toujours disposé à servir la religion, malgré les épreuves auxquelles il avait été soumis. Il le félicita sur sa pieuse détermination d'aller travailler à l'œuvre de Dieu, dans des régions qui ne lui étaient pas encore connues, et lui avoua que lui, comme bien d'autres, applaudissaient à son courage et à son généreux dévouement. Aussi lui donna-t-il des lettres testimoniales dans lesquelles il exaltait les vertus si pures et les aspirations tout apostoliques du jeune lévite.

VII.

Muni des lettres les plus flatteuses, appuyé de recommandations nombreuses et puissantes, M. Raimbault quitta Londres, le 12 mai 1795, pour s'embarquer à Portsmouth. Il ne put néanmoins partir que le premier juin, et n'arriva à Québec que le six juillet. Dans la traversée, qui fut assez pénible, le jeune abbé fut traité avec beaucoup d'égards. Toute sa vie, il a conservé un touchant souvenir de M. Morrogh, de sa libéralité et des bontés dont il avait été l'objet de sa part.

M. l'abbé Desjardins (Louis-Joseph) arrivé en Canada, l'an-

née précédente (*a*), alors vicaire de la paroisse de Notre-Dame de Québec, l'alla visiter à bord du vaisseau anglais, dès qu'il eût appris qu'un ecclésiastique français était au nombre de ses passagers.

Un jeune étudiant au Séminaire de Québec, M. Louis Ranvoyzé, plus tard notaire à Sainte-Anne de Beaupré, l'accompagnait. M. Raimbault cru voir en lui un jeune militaire. Son costume, l'antique capot bleu, lui plut parce qu'il était modeste et décent ; plus tard, il l'honora singulièrement cet habit, soit en le faisant respecter aux élèves du Séminaire de Nicolet, soit en le fournissant de sa bourse à plusieurs d'entre eux, trop pauvres pour se le procurer ou pour le renouveler à temps.

M. l'abbé Raimbault fut conduit au séminaire de Québec. Il fut reçu dans cette vénérable maison avec le respect dû au dévouement. On lui eût bientôt fait oublier l'ancienne France, s'il lui eût été possible d'oublier sa patrie.

A Québec, les esprits et les cœurs étaient péniblement affectés en apprenant les rigueurs et les mauvais traitements infligés en France, aux prêtres du Seigneur. On tâchait de consoler les illustres proscrits, qui atteignaient le port, du chagrin profond qu'ils éprouvaient naturellement, eux qui avaient connu l'aisance et les douceurs de la société, et qui se trouvaient exilés sur un autre continent, dans le dénûment le plus absolu, loin de leurs parents, de leurs amis et de leur troupeau perverti ou égaré. Tous ces hommes sensibles et généreux étaient affligés d'avoir à déplorer en même temps la perte de leur roi et les crimes de leur patrie.

M. Raimbault raconta les malheurs et les calamités de l'Eglise gallicane, les abaissements de sa patrie, les infortunes

(*a*) Né à Beaugency, le 19 mars 1766, département du Loiret ; décédé à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 31 août 1848, à l'âge de 82 ans et quelques mois. Il avait près de soixante ans de prêtrise. Il était frère de M. Philippe-Jean-Louis Desjardins, vicaire-général de Monseigneur l'Evêque de Québec.

des familles puissantes et ses propres afflictions. D'autres vieux prêtres, bannis ou persécutés, en haine de la foi, l'entouraient et le pressaient de questions. Les confidences provoquaient les confidences. L'émotion, bien des fois, alla jusqu'à l'attendrissement et jusqu'aux larmes. Les prêtres, groupés autour de lui, écoutaient avidement le jeune lévite racontant les combats, les luttes des enfants de l'Eglise, la honte de la France livrée aux utopistes et dirigée par les élèves de Rousseau, et des autres bateleurs du siècle qu'on a appelés *philosophes*. La pensée s'arrête en effet avec effroi sur les scènes dégoûtantes des anarchistes, les trames odieuses des impies, la conduite atroce des brigands impurs, des scélérats attroupés qui, sous le nom de patriotes, dirigeaient et activaient le pillage, le meurtre et l'iniquité, et qui répandaient partout la terreur à la lueur des bûchers. Le jeune abbé leur apprit et leur rappela les actes de ces charlatans, de ces dissertateurs chimériques et insolents, qui ont légué à la postérité le souvenir de leurs révoltants excès et des ignobles complots auxquels ils s'étaient associés, de ces prétendus réformateurs, couverts de crimes et de sang, qui avaient assumé sans pudeur et par violence la direction des affaires de l'Etat.

On écoutait ces récits avec d'autant plus d'intérêt que les journaux européens ne pénétraient pas dans notre colonie à cette époque, et que ceux qui y étaient publiés avaient pour consigne de ne reproduire que peu de ces matières propres à intéresser les descendants des Français et des cœurs catholiques.

M. Desjardins avait connu M. Raimbault à Orléans et à Beaugency, jolie petite ville, située au fond d'un vallon qui borde la Loire, où ce dernier avait été, à diverses reprises, avec ses amis, visiter les antiquités, entre autres la tour de Beaugency, le grand pont et les autres merveilles que les curieux revoient encore avec intérêt. Il l'avait dans une autre occasion interrogé publiquement. C'était à des examens annuels au collége d'Orléans ; aussi le reconnut-il dès son arrivée à Québec, et

se hâta-t-il de l'introduire à l'Evêque Diocésain, Monseigneur Hubert, et au clergé de la ville. Il le présenta avec empressement à Monseigneur Pierre Denaut, Evêque de Canathe, qui faisait sa résidence ordinaire à Longueuil, mais qui, en ce moment, arrivait à Québec pour y prêter le serment d'office comme coadjuteur de l'Evêque. Cet illustre prélat honora M. Raimbault de la confiance la plus entière. Il respectait en lui l'étranger, le persécuté par la haine des ennemis du Christ, l'homme dévoué qui avait souffert pour conserver la pureté de la foi. De son côté, le jeune abbé se montra digne de la cause qu'il avait si généreusement embrassée.

Cependant, cet homme dévoué n'avait pas souffert les rigueurs de l'exil et les tribulations de toutes sortes auxquelles il avait été exposé pour consentir à rester oisif sur la terre étrangère. Il désirait quelque emploi. Toujours modeste, il attendit l'heure avec patience ; et, toujours réservé, il se montra néanmoins constamment prêt à l'action. Les convulsions politiques qu'avait subies son pays n'avaient pas pu le détourner de sa vocation au sacerdoce ; malgré les dangers continuels auxquels il avait été exposé, il y fut toujours fidèle. Aussi, que de dédommagements l'attendaient............

Monseigneur l'Evêque de Canathe amena M. Raimbault à Longueuil, afin de le préparer aux saints ordres, et le reçut et le traita comme son hôte pendant plusieurs mois. Il avait une haute idée de sa vertu ; aussi, ce jeune abbé vivait-il de la manière la plus édifiante. D'ailleurs, M. Raimbault s'acquit bientôt l'estime générale par ses lumières, par ses talents, et surtout par sa grande modestie, remarquable en toute occasion. Pensif, mélancolique, ou plutôt recueilli, il aimait le silence et ne pouvait se lasser de remercier le ciel de toutes les faveurs dont il avait été l'objet.

Le 19 juillet 1795, M. Raimbault reçut les ordres mineurs et le sous-diaconat dans l'église paroissiale de Longueuil ; et, sur l'avis des Supérieurs, il continua, dans la retraite, à se préparer aux autres ordres.

Le 25 du même mois, M. Raimbault fut fait diacre, et le lendemain, il fut élevé à la dignité du sacerdoce. C'était le jour où l'Eglise célèbre la fête de sainte Anne, pour laquelle il eut toujours une singulière dévotion.

Quelles suaves émotions dût éprouver, en ce jour solennel, ce prêtre fervent, généreux et persévérant, lorsqu'il reçut les dons de Dieu avec l'imposition des mains du Pontife ! Quels doux sentiments durent agiter son cœur tout pénétré de la grandeur du sacerdoce ! Il comprenait son bonheur et sa gloire en devenant le ministre de celui à *qui appartient le ciel des cieux*. (Ps. 113, v. 25.) Tantôt il appelle les plus amples bénédictions du Seigneur sur les œuvres qu'il va entreprendre, tantôt *il remercie Dieu qui l'a retiré des tribulations, et qui a mis fin à ses épreuves, le priant d'être son protecteur et son refuge.* (Ps. 4, v. 1.) Que de fois, dans la ferveur de son âme, il renouvelle les protestations de persévérer pieusement dans l'amour de la Sainte Eglise de Dieu qu'il était enfin appelé à servir d'une manière plus active.

M. l'abbé Raimbault fut le premier prêtre auquel Monseigneur Denaut imposa les mains. Ce prélat, si juste appréciateur du mérite, l'honorait d'une affection particulière, et se plaisait à l'admettre, pendant son séjour à Longueuil, dans sa société, composée des prêtres les plus instruits et les plus réguliers. Parmi eux, M. Raimbault ne paraissait pas étranger.

L'abbé Périnault, jeune prêtre canadien, ordonné en 1794, alors vicaire à Longueuil, eut l'avantage de faire, dans l'été de 1795, une petite excursion dans la Rivière Chambly avec M. Raimbault, auquel le gracieux Evêque avait accordé quelques semaines de vacances, afin qu'il pût se remettre de ses fatigues. M. Périnault avait lui-même voyagé en France. Il avait aussi séjourné quelque temps à Tours, chez un oncle qui prenait soin de son éducation, et avait réussi à s'échapper de la France au commencement des profanations de l'impiété, quand les tyrans eurent inauguré leur œuvre de sang. Ce bon prêtre

ne pouvait pas se rappeler, sans émotions, qu'il s'était trouvé à Paris le jour que le pieux roi Louis XVI fut décapité (*a*). Ces souvenirs contrastaient singulièrement avec les beautés et le calme des campagnes qu'ils traversaient. Partout, sur la route, coups d'œil ravissants, aspects enchanteurs, sites pittoresques, bocages touffus, fraîche verdure, vergers riches et nombreux, paysage romantique et varié, tout enfin portait ces deux jeunes prêtres à bénir le Seigneur qui leur avait réservé de si nombreuses et de si douces jouissances.

VIII.

M. Raimbault fut, quelque temps après, placé au Séminaire de Québec, d'abord à titre de professeur. Il se livra à l'enseignement autant par devoir que par inclination. Il y mit cette application, cette patience avec laquelle il faisait toute chose, et sentait son zèle augmenter au contact des hommes érudits dans la compagnie desquels il vivait, et au souvenir des bontés des MM. du Séminaire, qui lui conseillaient toute espèce de ménagement, car ils voyaient que sa santé, affaiblie par le climat, menaçait de lui faire entièrement défaut. Et comment ce bon ecclésiastique se serait-il accordé quelque repos, au milieu de prêtres si actifs, dans une maison où, de tout temps, on se dévoue sans trève ni relâche ? Aujourd'hui encore, on sait si les directeurs de cet ancien établissement sont fidèles aux austères traditions de la maison.

La chambre de M. Raimbault était voisine de l'ancienne bibliothèque, dont les appartements ont été, après bien des années, convertis en chambres pour MM. les étrangers, au-

(*a*) Lundi, 21 janvier 1793.

dessus des appartements du Supérieur. Il avait pour voisin, en face, M. le grand-vicaire Desjardins (*a*).

Les prêtres du Séminaire étaient alors en bien petit nombre, mais ils se multipliaient pour répondre aux devoirs qui leur étaient dévolus. Malgré le modique revenu annuel de leur maison, et les réparations que nécessitaient les dépendances, bien détériorées par suite des malheurs de la guerre, ils exerçaient toujours l'hospitalité la plus cordiale.

Le supérieur, M. Antoine Bernardin Robert, canadien de naissance, avait fait au jeune étranger l'accueil flatteur que lui méritaient ses épreuves, son caractère doux et aimable, sa prudence et sa modestie (*b*).

Il y avait alors au Séminaire de Québec, M. J. B. Lahaille, originaire de Tarbes, diocèse d'Acqs, Département des Hautes Pyrénées (*c*), et M. Henri Gravé, directeur du Grand Séminaire, vicaire-général du diocèse, comme lui français d'origine (*d*).

(*a*) M. Philippe-Jean-Louis Desjardins arriva en cette colonie en mars 1793, et repassa en France au mois de novembre 1802. Il mourut à Paris, au mois d'octobre 1833.

(*b*) M. Ant. Bernardin Robert de la Pommeraye, supérieur du Séminaire de Québec, fut longtemps professeur de théologie, après avoir enseigné avec succès les mathématiques et l'astronomie, sciences dans lesquelles il se montra très-habile. Après avoir pris une part importante dans les affaires du diocèse, pendant les vingt-cinq années qui suivirent sa promotion au sacerdoce, il finit ses jours dans la retraite à un âge très-avancé. Il mourut à l'Hôpital-Général de Québec, le 11 de janvier 1826. Il avait été ordonné prêtre le 20 octobre 1782. Sa carrière fut une des mieux remplies. Quoique nourri d'études solides, il ne se passait pas de jours sans qu'il fortifiât son esprit de lectures, de recherches et d'études. Professeur de théologie, à un âge où d'ordinaire ceux qui y atteignent recherchent le repos, le modeste Grand-Vicaire, entouré des jeunes aspirants au sacerdoce, les intéressait par des développements nombreux, pleins de variété, de pensées utiles, de suggestions, de détails et d'appreciations heureuses. C'était un homme estimable à bien des titres, quoique son extérieur annonçât beaucoup de sévérité.

(*c*) M. Lahaille est mort à l'Hôpital-Général de Québec, mercredi, le 24 mai 1809.

(*d*) M. Henri-François Gravé, Vicaire-Général, Supérieur du Séminaire de Québec, mourut en cette ville, le 4 février 1802, à 72 ans. Les lignes sui-

Canadiens et Français mus, dans cette maison, par les mêmes sentiments, faisaient bon accueil aux confrères qui se présentaient ; mais à M. Raimbault, que ses malheurs recommandaient, comme d'autres exilés qui, de temps à autre, y arrivaient, ils firent toutes sortes d'offres de service. C'est que de tout temps, en cette sainte maison, on a su honorer ceux qui servent la cause de la religion. D'ailleurs, comme on l'a déjà remarqué, les talents et les infortunes de M. Raimbault inspiraient partout de l'intérêt. Ses goûts littéraires, ses habitudes méditatives, ses aptitudes pour les beaux-arts lui méritèrent bientôt des liaisons intimes et prolongées avec M. Desjardins, vicaire-général de l'Evêque de Québec, qui donnait alors aux élèves du Grand Séminaire des leçons de théologie et d'écriture sainte. Ces deux amis des lettres, qu'une heureuse conformité de caractère et des épreuves communes réunissaient, étaient bien dignes l'un de l'autre. Ils disaient ensemble chaque soir l'office divin, puis lisaient les livres sacrés. Homère avait ensuite son tour, il en fallait traduire quelques pages ; et, après quelques instants de conversation, on se séparait. Ces détails suffisent pour attester les prédilections littéraires et religieuses de ces deux vertueux ecclésiastiques.

Un autre excellent prêtre français était aussi attaché, à cette époque, au Séminaire de Québec, en qualité de professeur. C'était M. Jean-Baptiste-Marie Castanet, homme aimable, et surtout fort érudit, arrivé à Québec au mois de juin 1794, et qui mourut quatre ans après. M. l'abbé Raimbault avait une

vantes, que nous aimons à reproduire, feront mieux connaître cet homme de mérite : « Ce vieillard, partout vénéré, sut allier à la plus haute vertu, une gaieté charmante ; à la vivacité, la modération ; au savoir, la modestie. Dévoré de la passion du bien, il s'est consumé à le faire sans rechercher ni s'épargner jamais. Il était animé d'un zèle brûlant et infatigable. Directeur d'une haute capacité, il possédait à un degré éminent le don de la prédication. Il était vraiment orateur dans l'action. Il avait vécu quarante-huit ans dans la Province. Il a mérité invariablement la confiance publique, et, sans la poursuivre, il l'obtint. L'étude était son élément, mais il n'a rien tant et si heureusement étudié qu'à sortir de la vie par une mort sainte. »—(*Gazette de Québec*).

haute estime pour cet excellent caractère, pour ce bon ami, enlevé prématurément aux lettres qu'il avait honorées, et à l'Eglise, au service de laquelle il avait mis une intelligence éclairée, un zèle brûlant et un cœur généreux et affectueux.

M. Raimbault avait aussi de grandes relations avec bon nombre d'autres prêtres français ; il était si sensible, si généreux, si compatissant ! Naturellement les épanchements de la confiance fortifiaient ces âmes attristées par les mêmes malheurs.

Les procédés délicats, les ménagements et les égards soutenus dont M. Raimbault était l'objet, et qui contrastaient si étrangement avec ce qu'il avait éprouvé dans son pays, étaient bien propres à le consoler et à le fortifier. Aussi, exprimait-il, en tout temps, la vive reconnaissance dont il était pénétré pour une conduite si généreuse à son égard. Enfin, l'accueil favorable et les attentions dont on usait à son endroit, le dédommagèrent des peines et des souffrances qu'il avait éprouvées pendant plusieurs années.

Dans sa chère solitude du Séminaire [illegible]bé tâchait, par des études sévères et soutenues, de se rendre propre à remplir les fonctions qu'on lui assignerait ; il suivait, d'un œil attentif, les péripéties de la guerre civile qui dévorait la France, et priait Dieu avec ferveur de mettre un terme aux désolations de sa chère patrie et aux misères et aux souffrances des cœurs vraiment catholiques. Il y avait un an que M. l'abbé Raimbault jouissait ainsi au Canada des douceurs du repos, lorsqu'un jour, revenant de l'Ile d'Orléans à Québec, il rencontra, en mettant pied à terre, sur la place de la basse-ville, M. Vincent Fournier, son compatriote et son ami, qui débarquait d'un vaisseau anglais. Il avait erré quelque temps en Angleterre, s'était rendu à Londres, et, grâce à quelques secours qui lui furent octroyés, il s'était embarqué pour le Canada, où il savait qu'il y avait des Français et des prêtres Sulpiciens.

M. Fournier, accueilli au Séminaire de Montréal, y continua ses études théologiques et fut ordonné prêtre en 1797, puis

employé au ministère des saints autels jusqu'en 1835, époque à laquelle ses infirmités l'obligèrent à demander sa retraite. Il est mort en 1839, à Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre, au milieu du troupeau qu'il avait desservi pendant près de trente ans. M. l'abbé Raimbault voulut honorer son ami jusqu'au delà de la tombe; il lui rendit les derniers devoirs en confiant ses cendres à la terre, et nous a laissé, dans les journaux du temps, un charmant petit article nécrologique sur ce bon compatriote, qu'il avait toujours aimé et servi comme un frère affectionné.

IX.

Le séjour au Séminaire de Québec étant contraire à la santé de M. Raimbault, il dût se livrer au ministère pastoral. Il était alors prêtre agrégé à cette institution et chapelain des Dames Ursulines de la même ville.

Vers cette époque, Monseigneur Hubert, qui avait signé sa démission à l'Evêché de Québec, se retira au Château-Richer, où il allait remplacer son frère, M. Louis Hubert, qui avait été jusqu'alors simultanément curé de la Visitation, du Château-Richer et de l'Ange-Gardien.

Le pieux prélat, avant de se rendre dans cette solitude, plus conforme à ses goûts, et surtout plus en rapport avec les soins que réclamaient incessamment son tempérament débile et sa mauvaise santé, voulut s'assurer les services de M. l'abbé Raimbault, qu'il s'attacha en qualité de vicaire et de secrétaire.

Voici en quels termes M. Raimbault annonça aux paroissiens du Château-Richer les arrangements que Monseigneur l'Evêque venait de prendre pour la desserte de leur paroisse. Ce sont là les premiers avis qu'il ait donnés en public:

« Le respectable prélat qui a conduit pendant un temps,

hélas! trop court, ce vaste diocèse, avec tant de sagesse et de succès, après en avoir remis l'administration dans les mains d'un digne successeur, a choisi cette paroisse pour sa retraite. Tandis que tout son troupeau regrette la perte de son Pasteur, qui a prodigué sa santé pour le gouverner, vous seuls, portion privilégiée, vous avez à vous féliciter de le posséder au milieu de vous et de l'avoir à votre tête comme votre pasteur particulier. Vous l'avez vu, il y a peu de temps, venir rendre les derniers devoirs à un frère dont le nom rappellera toujours à votre souvenir un curé plein de zèle et d'ardeur pour votre salut; et, c'est pour succéder à ce digne frère, et perpétuer parmi vous l'esprit de paix, de charité et de religion, qu'il vient maintenant prendre la conduite de cette paroisse. Hélas! pourquoi ses forces ne lui permettent-elles pas de suivre les élans de son ardeur pour votre satisfaction et de s'adonner aux travaux du Saint-Ministère! Vous sentiriez bientôt les effets de son zèle, de sa sollicitude pastorale et de cette affection qu'il vous porte et dont sa démarche ne vous laisse aucun lieu de douter. En retour de cette prédilection qu'il vous témoigne, il vous demande le secours de vos prières. Il veut que vous demandiez au Ciel que sa volonté s'accomplisse à son égard pour la santé ou la maladie, pour la mort ou pour la vie.

« Mais tandis que sa conformité et sa résignation aux ordres de la Providence ne lui permettent pas de rien demander davantage pour lui, vous devez, vous, mes frères, (et j'aime à croire que le vœu que je vais vous dicter est aussi conforme à vos sentiments qu'il l'est à votre propre intérêt,) vous devez, dis-je, implorer le secours du Ciel et demander au Seigneur avec instance qu'il rende à votre Pasteur les forces du corps qu'il a perdues en travaillant au gouvernement de cette Eglise, afin qu'il devienne en état de travailler de nouveau à guérir les infirmités spirituelles de son troupeau; c'est le vœu particulier que j'adresserai à l'autel, dans le saint sacrifice de la messe, toutes les fois que je l'offrirai dans cette église.

« En attendant qu'il plaise au Seigneur de lui rendre la vigueur et la santé, vous trouverez dans mon faible ministère

toute l'assistance qu'il dépendra de moi de vous donner. Aidé du secours du Ciel, et de vos prières, que vous ne me refuserez pas, guidé par les conseils de votre sage pasteur que je me ferai un devoir de consulter dans tout ce qui concernera l'administration de cette paroisse, je m'efforcerai de répondre à la confiance dont il m'honore et de vous procurer tous les secours spirituels que vous avez droit d'attendre de mon ministère...
.... »

Cependant, cet arrangement n'offrant point à cet illustre prélat les résultats qu'il se promettait, et les douleurs ne lui laissant aucunement les moyens de s'occuper à quoi que ce fût de sérieux, il se retira à l'Hôpital-Général de Québec, laissant à M. Raimbault la direction de la paroisse de l'Ange-Gardien (*a*).

Le 16 novembre suivant, M. Raimbault prit possession de la cure de l'Ange-Gardien, à laquelle il avait été nommé, le 6 septembre précédent. C'était une charmante solitude que ce presbytère antique déjà, remplacé depuis par une construction plus spacieuse, mais peu éloignée de l'ancienne résidence des curés. L'Ange-Gardien est une petite paroisse, la première de la Seigneurie de Beaupré, sur la rive nord du grand fleuve, un peu au-dessous de Québec. L'endroit est des plus romantiques. La vallée, resserrée par le fleuve et par les montagnes, est fort étroite. Les terres, livrées à la culture, descendent des montagnes par une inclinaison rapide. A quelques arpents plus bas que l'église, cette pente s'adoucit. Tout le long de ces riantes collines sont échelonnées des maisons blanches et proprettes, mais isolées et parfois encaissées dans le roc. Là où les descentes sont moins raides, se trouvent de grands vergers où la main du cultivateur, ménageant l'espace, entretient un jardin ou une prairie.

Une population laborieuse, bienfaisante, économe, de mœurs

(*a*) Mgr. Jean-François Hubert, neuvième Evêque de Québec, donna sa démission au siége épiscopal de cette ville, le 1er sept. 1797, et mourut à l'Hôpital-Général, le 17 octobre suivant.

douces et pacifiques, y vivait dans l'abondance, fidèle à la foi et aux habitudes champêtres. C'était une véritable campagne canadienne sans mélange de mœurs et d'habitudes étrangères. M. Raimbault y trouva des souvenirs, des usages qui le touchèrent en bien des occasions, en lui rappelant la vieille France. On y retrouvait les descendants des anciens colons, et ces familles patriarcales conservaient les légendes, les traditions, les usages de leurs ancêtres, ainsi que le souvenir de leurs anciens pasteurs, au milieu desquels le nom et les avis de l'austère M. Dufournel, et les sévérités de sa vie d'anachorète, n'étaient pas oubliés (*a*).

Pour faire diversion à la monotonie des heures sérieuses de sa petite solitude, M. Raimbault avait ouvert sa porte à plusieurs jeunes gens studieux qui avaient sollicité admission auprès de lui, après s'être pourvus des recommandations les plus puissantes.

On aimera à retrouver ici leurs noms, depuis chers à la Religion et à l'Histoire.

C'était M. François-Mathias Huot, jeune homme timide et distrait, mais pieux. Doué d'un esprit solide, il ne s'occupait que des choses graves, se délassant des heures d'étude par quelques quarts-d'heure d'oraison devant le Saint-Sacrement. Après avoir fait d'excellentes études, sous M. Raimbault, il fut ordonné prêtre et desservit avec courage les pénibles missions de Caraquet et autres, dans le Nouveau-Brunswick. Il mourut, au mois d'août 1827, à l'Hôpital-Général de Québec. Il n'était âgé que de quarante-trois ans, et desservait depuis quelques années la paroisse de la Visitation du Sault au Récol-

(*a*) M. Gaspard Dufournel fut nommé curé de l'Ange-Gardien, le 11 oct. 1694. Il y desservit près de 60 ans avec un zèle, une piété qui firent l'édification constante de ses paroissiens au milieu desquels il mourut en odeur de vertu, le 30 mars 1747, à 94 ans, 6 mois et 17 jours, ayant été privé par la faiblesse et les infirmités séniles d'exercer le ministère pendant les trois dernières années de sa belle carrière. M. Jos.-Baz. Parant, qui avait eu la consolation d'être vicaire auprès de lui pendant cinq ans, lui succéda à l'Ange-Gardien en qualité de curé.

let, au diocèse de Montréal. Sa mémoire est encore en bénédiction dans cette excellente paroisse. M. l'abbé Huot était originaire de la paroisse de l'Ange-Gardien.

Il n'était pas vif et pétulant, comme son compagnon d'études, le célèbre général anglais, Henry Hardinge, qui, plus tard, se distingua sur un plus grand théâtre. Cet ami de Wellington, et son successeur dans les plus hauts emplois de l'Etat, décoré des ordres des potentats de l'Europe, mêlé aux plus grands événements de ce siècle, cet homme illustre a toujours conservé de M. Raimbault un souvenir affectueux (*a*).

Pour ses élèves, M. le curé de l'Ange-Gardien était tout dévoué. Il composa, dans leur intérêt, un cours de mathématiques, d'après la méthode de Sauri, un traité élémentaire d'architecture et d'autres ouvrages sur diverses branches de l'enseignement. Les élèves copiaient les leçons du maître. Ces divers travaux, ces études variées, auxquelles il dût se livrer, témoignent des ressources de son esprit.

A peu près dans le même temps, se trouvaient, sous le même toit, les jeunes Chs.-Frs. Painchaud, Jos.-M. Bélanger, Chs. Huot, Louis Marcoux et autres. M. Raimbault vivait au milieu d'eux, modèle du prêtre, d'une ardeur infatigable pour le travail, grave et digne dans ses fonctions, traitant la parole de Dieu dans la rectitude de la vérité et selon les beautés et les grandeurs de la foi. Toujours modéré, par sagesse et par expérience, inspirant à ses élèves un profond respect pour les prescriptions de l'Eglise, un goût ardent pour la culture de l'esprit et des sciences sacrées, une généreuse émulation pour le développement des qualités qui font honorer davantage le saint ministère devant Dieu et devant les hommes, M. Raimbault se donnait tout à eux sans trève, sans merci.

Maintenant un mot, mais un mot seulement, sur chacun de ces élèves du vertueux ecclésiastique.

M. Painchaud, prêtre, curé de Sainte-Anne, s'est depuis immortalisé par son dévouement à la jeunesse canadienne, en

(*a*) Il est mort en 1856, à 70 ans.

faveur de laquelle il a fondé, au prix de sacrifices immenses, une des institutions les plus glorieuses du pays. Ce noble ami des lettres, ce généreux ami de son pays, est mort au mois de février 1839, à 56 ans.

Comme M. Raimbault parlait avec sensibilité de cet illustre élève. Comme il se plaisait avec lui, en voyant les belles et heureuses dispositions qu'il annonçait...... ! Ce qu'il admirait le plus chez ce brillant étudiant, c'était la facilité avec laquelle son esprit ardent s'occupait à la fois de l'étude de plusieurs sciences, de l'algèbre, de la versification latine, dans laquelle il excellait, et des sciences physiques pour lesquelles il se passionnait. Son caractère franc et ouvert, son empressement à rendre service, ses aptitudes, ses inclinations nobles et généreuses plaisaient souverainement au vertueux mentor.

M. Louis Marcoux, mort il y a quelques années, ancien curé de Maskinongé (*a*), se rappelait avec des émotions indicibles, les heureux temps qu'il avait passés sous la direction du vénéré M. Raimbault. Doux, conciliant, doué d'un jugement sûr, cet excellent ami de M. Painchaud était fort estimé du précepteur. M. Raimbault s'intéressait à lui parce que cet élève lui témoigna toujours un attachement filial, et surtout parce qu'il avait un cœur généreux, compatissant et toujours ouvert aux idées de bienfaisance.

Là se trouvait, dans le même temps, le pieux Joseph-Marie Bélanger, né à Québec, en 1785, et mort peu de temps après son admission au sacerdoce (*b*).

(*a*) Né à Beauport, en février 1785, ordonné prêtre à Montréal, en 1811, M. Marcoux est mort à Saint-Joseph de Maskinongé, au mois d'octobre 1859. Il avait été pendant longtemps missionnaire au Nouveau-Brunswick.

(*b*) M. Bélanger est mort à Saint-François Nouvelle Beauce, le 11 décembre 1813. Après avoir étudié quelque temps chez M. Raimbault et au Séminaire de Québec, il fut ordonné prêtre, en février 1812, et employé, comme vicaire, aux Cèdres, chez M. Laurent Aubry, puis à Saint-Pierre du Portage (l'Assomption), chez M. Roy. Il venait d'être nommé curé de Saint-François de la Beauce lorsqu'il fut atteint d'une maladie de poitrine qui le conduisit au tombeau, à l'âge de vingt-huit ans. Il ne faut pas confondre ce monsieur avec son homonyme, l'abbé Jos.-M. Bélanger, aussi né

Plus tard, mais encore à l'Ange-Gardien, M. Raimbault eut pour élève un frère du digne curé, M. F.-M. Huot. Nous voulons parler de Charles-P. Huot, écuyer, notaire à la Baie Saint-Paul, comté de Charlevoix, homme de probité, qui a toujours marché d'un pas sûr dans la voie du devoir.

Nous nous garderons bien d'omettre, en énumérant les noms des élèves de ce digne instituteur, le jeune P. Schuyler, le fils du général Schuyler, de New-York, qui s'est distingué en tant d'occasions dans la guerre de l'indépendance des Etats-Unis.

Ces jeunes gens faisaient l'édification de la paroisse et la joie du vénérable prêtre à qui était échue la charge de diriger leurs âmes dans les douces voies du Seigneur.

Tous ces élèves avaient pris à son école des habitudes laborieuses et régulières, quoique leur âge et leur caractère eussent pu faire croire qu'ils en étaient peu susceptibles. C'est qu'en effet, M. Raimbault avait un talent extraordinaire pour gagner l'affection de ses élèves et pour les former à la vertu. Chez lui l'amour de l'ordre était sans égal. Les fonctions qu'il remplissait auprès de ses chers élèves le gênaient beaucoup ; mais il savait se contraindre pour être utile. Dévouement austère, continuel et parfois bien ingrat, que la société ne sait pas toujours apprécier et qui n'a sa récompense que dans la vertu même !

Pour reconnaître publiquement les précieux services que ce bon lévite rendait à la religion, Monseigneur Plessis lui donna la satisfaction de voir conférer les ordres sacrés à ses élèves dans l'église même de l'Ange-Gardien, tant de fois témoin de leur piété, de leur ferveur et de leurs vœux. L'illustre Evèque avait élevé M. l'abbé Painchaud à la prêtrise, dans cette modeste église, le samedi (21) des Quatre-Temps de septembre

à Québec, ordonné prêtre en mars 1813, après avoir terminé ses études théologiques au Séminaire de Québec, et qui, après avoir été quelque temps vicaire à Saint-Laurent, près de Montréal, remplaça M. l'abbé Painchaud dans sa mission de Carleton et devint successivement curé de Saint-Paschal, de Saint-François du Lac, de Saint-Paul de Lavaltrie, etc. Ce dernier est mort à Montréal, le 5 mai 1856.

1805, et, le même jour, M. François-Mathias Huot était introduit dans la milice du sanctuaire, et recevait la tonsure cléricale. Grande fut la fête : nombreux clergé, affluence considérable de peuple, démonstrations les plus sincères, tout concourut à relever l'éclat du jour. Les paroissiens attendris, qui avaient vu grandir sous leurs yeux ces deux précieux sujets, se montrèrent bien reconnaissants envers leur digne curé auquel ils se croyaient, avec raison, redevables d'une si belle cérémonie.

Quelles douces pensées, quels sujets de consolation pour M. Raimbault, qui prenait encore plaisir, plus de trente ans après, à raconter cet événement !—« Et le lendemain, disait-il, l'abbé Painchaud chantait sa première grand'messe, et je faisais prêtre-assistant. Je prêchai, ce jour-là, sur les avantages de servir Dieu dès sa jeunesse. »

Ce n'était pas, au reste, la seule fois que l'illustre et bienveillant prélat accordait pareille faveur à M. l'abbé Raimbault. M. Painchaud avait été tonsuré dans cette même église, le 1er février 1801, le jour même que M. Charles-J. Huot y fut ordonné prêtre.

Monseigneur Denaut, Evêque de Québec, voulant, à cette époque, utiliser davantage les services et le zèle de M. l'abbé Girouard, alors curé de la Pointe-aux-Trembles de Montréal, l'appela à la direction de la vaste paroisse de Saint-Hyacinthe, où ce saint prêtre a laissé des traces impérissables de son dévouement au bien public (*a*), et M. Raimbault dût lui succéder à la Pointe-aux-Trembles, le 1er octobre 1805. L'Evêque, par cet arrangement, se flattait de garder près de lui ce vertueux prêtre dont il appréciait hautement la sagesse et la prudence, et qu'il se proposait de mettre souvent à contribution.

Nous renonçons à parler du départ du digne curé, de sa paroisse de l'Ange-Gardien. Les liens étroits qui l'unissaient à

(*a*) M. Girouard était depuis quinze ans curé de la Pointe-aux-Trembles. Ce digne prêtre, ce fondateur de deux maisons de haute éducation, est mort, à Varennes, en 1832.

ses chers paroissiens ne furent pas rompus sans douleur. Et ceux qui connaissent l'attachement que, de tout temps, les bons paroissiens de l'Ange-Gardien ont témoigné à leurs pasteurs, comprendront facilement notre réserve.

Dans sa nouvelle paroisse, M. l'abbé Raimbault fit le bien d'une manière solide et durable, comme le font les ministres des saints autels, remplis de l'esprit de leur état. Ses paroissiens éprouvèrent bientôt les effets de sa charité, et, lorsqu'il en partit, il emporta leurs regrets les plus vifs et les plus profonds, quoiqu'il n'eût été qu'environ un an au milieu d'eux.

M. l'abbé Raimbault avait des connaissances solides en droit canonique, en histoire, et paraissait fort versé dans les études philosophiques, comme aussi dans les sciences mathémathiques. Son savoir et ses hautes capacités faisaient regretter aux amis des lettres que sa mauvaise santé ne lui permît pas de donner son concours aux maisons de haute éducation, selon les vues des Supérieurs Ecclésiastiques et les goûts de ce sujet précieux. Ces vœux, cependant, ne devaient pas tarder à se réaliser.

Au mois d'octobre 1805, Mgr. Denaut érigea en collége ou petit séminaire l'école fondée à Nicolet, par M. Brassard, ancien curé de cette paroisse (*a*). Sa Grandeur nomma M.

(*a*) La famille Brassard, originaire de Candoue, dans l'ancienne province du Poitou, en France, a fourni, dans le siècle dernier, comme dans celui-ci, plusieurs ouvriers à l'Eglise du Canada. M. Ls.-Marie Brassard, dont il s'agit ici, naquit à Québec en décembre 1725. Il était fils de Sr. J.-Bte. Brassard et de Dame Me. Hupé Lagroix. Ayant terminé son cours classique au Séminaire de Québec, en 1747, M. Brassard y continua ses cours de théologie, fut ordonné prêtre le 21 décembre 1749, par Mgr. de Pontbriand, et fut envoyé à Charlesbourg, en qualité de vicaire, auprès de M. Morisseau, qu'il aida pendant près d'un an (*Registre de Charlesbourg*). Nous lisons quelque part qu'il passa près de deux années aux missions du Cap-Breton, où il recueillit de nouveaux mérites ; mais nous croyons qu'il s'agit plutôt de M. Frs.-Xavier Brassard, prêtre, ordonné en 1744, qui fut curé de Saint-Michel, etc., etc. Quoiqu'il en soit, au 1er octobre 1750, M. Ls.-M. Brassard fut chargé de la desserte des paroisses de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, et de Saint-Antoine de la Baie du Febvre. Ce ne fut que plus de trente-cinq ans après qu'il fut déchargé du

Alexis Durocher, alors curé de cette même paroisse, pour en être le Supérieur, et M. l'abbé Roupe pour en diriger les

soin de cette dernière paroisse, ayant à donner ses services aux familles qui déjà formaient un établissement assez considérable entre Bécancour et Nicolet, et que les Supérieurs érigèrent plus tard en paroisse sous le vocable de Saint-Grégoire.

Vers la fin de l'année 1793, M. Al. Durocher fut envoyé auprès de lui, en qualité de vicaire, d'abord, et, dans la suite, il lui continua ses services sous le titre de curé d'office.

M. Brassard mourut des suites de ses infirmités, dans sa maison privée, à Nicolet, le 27 décembre 1800 ; et, le 29, il fut inhumé dans le sanctuaire de l'église paroissiale, au côté de l'Evangile.

M. le curé Brassard a occupé la partie du vieux collége la plus rapprochée de l'église paroissiale, le bout nord. Ayant acheté une terre de trois ou quatre arpents de front sur quarante de profondeur, sur la rive N. E. de la rivière Nicolet, il en avait donné une partie à la fabrique, en échange de la terre sur laquelle était construite l'ancienne église. M. Brassard était, depuis quelques années, attaqué d'une paralysie qui le minait tellement, qu'en 1794, il ne pouvait plus marcher, ni même manger seul.

Par son testament, en date du 27 janvier 1787, M. Brassard donnait sa maison et les biens qui en dépendaient pour ériger une école paroissiale qui devait être sous les auspices et même sous le contrôle de Mgr. l'Evêque de Québec. Ce testament n'ayant pas été trouvé valable, ses biens revenaient de droit à un frère de M. le curé Brassard. Ce parent, pour se conformer aux louables intentions du respectable défunt, voulut lui-même faire de nouveaux titres de donation, de cession, etc., à Mgr. Denaut. Cet établissement s'étant trouvé enveloppé dans la succession de l'Evêque de Québec, fut racheté par son successeur. C'est cette école qui, grâce à la protection spéciale, et à la munificence de Mgr. Plessis, jointes à la coopération de deux de ses successeurs, a toujours grandi et a pris un rang si distingué parmi les hautes institutions du pays, sous le titre de Collége de Nicolet.

Outre le frère aîné de M. le curé Brassard, que nous avons mentionné, comme ayant servi l'Eglise en qualité de prêtre, nous devons citer deux de ses sœurs qui entrèrent au monastère des Ursulines de Québec. L'une, Dlle. Charlotte Brassard, prit en religion le nom de Sainte-Claire. L'autre, Dlle Me.-Anne, en religion Sainte-Madeleine, fit son entrée chez les Dames Ursulines en décembre 1755. Elle mourut en 1815, âgée de 80 ans, dont 59 passés au monastère et consacrés presque tous à l'enseignement.

Tout le monde sait que trois prêtres de ce nom et de cette famille contribuent à faire l'ornement du clergé de Montréal. L'aîné, M. Moïse Brassard, aujourd'hui curé de Saint-Roch de l'Achigan, a été pendant plusieurs années procureur au Collége de Nicolet. M. Léandre Brassard, curé de Saint-Paul de Lavaltrie, a trouvé, comme son frère aîné, dans son patrio-

études (*a*). Ce dernier n'était alors que sous-diacre ; cependant il fut bientôt ordonné prêtre et continué dans cet emploi pour lequel il avait bien toutes les aptitudes, mais que sa faible complexion l'obligea d'abandonner quelque temps après.

Monseigneur Denaut étant mort à Longueuil, le 17 janvier 1806, eut pour successeur immédiat, au siége épiscopal de Québec, Mgr. Jos.-Oct. Plessis. Dès son installation au siége pontifical, le grand prélat songea à visiter Nicolet, et à y effectuer des arrangements qui devaient donner plus d'étendue et plus de stabilité à cet établissement ouvert à la jeunesse canadienne. S'y étant rendu, dès le mois de mars suivant, le prélat célébra les saints mystères dans l'église paroissiale, et donna au peuple réuni en foule une instruction sur les avantages de l'éducation religieuse. Les élèves de cette maison, et les fidèles présents à cette cérémonie, accueillirent avec intérêt et piété les avis et les conseils de leur Supérieur Ecclésiastique, conseils auxquels son accent pénétré et son ton paternel ajoutaient une nouvelle force.

Peu après, pour donner plus de relief à l'établissement, l'Evêque voulut d'abord en augmenter le personnel, puis élever le niveau des études qu'on y faisait afin de lui imprimer un nouvel essor. Le judicieux prélat, pour réaliser ses vues, crut

tisme et son désintéressement, d'amples ressources au profit des colons. Et M. Th. Brassard, curé de Saint-Michel de Vaudreuil, a toujours montré un zèle effectif pour le soutien de la cause de l'éducation.

(*a*) M. J.-Bte. Roupe, né à Montréal, ordonné prêtre le 27 janvier 1805, fut le premier directeur du Collége de Nicolet. Il en avait rempli les fonctions, n'étant que sous-diacre. Il passa peu après au vicariat de Varennes puis alla ensuite exercer les mêmes fonctions pendant trois ou quatre ans à Saint-Régis. Ce vertueux ecclésiastique obtint bientôt la permission de s'agréger au Séminaire de Montréal. Au collége, ce prêtre, toujours si laborieux, faisait une classe aux élèves, la conférence aux ecclésiastiques de la maison, prêchait chaque dimanche dans la chapelle après la récitation de l'office de la sainte Vierge, et souvent à l'église paroissiale. Il y confessait beaucoup de personnes et y chantait la grand'messe chaque second dimanche. Aussi, y fut-il beaucoup regretté lorsque sa mauvaise santé l'obligea de quitter ce poste pour se livrer au ministère paroissial. Le pieux abbé Roupe est mort, à Montréal, le 4 septembre 1854.

devoir s'assurer le concours de M. l'abbé Raimbault, parce qu'il trouvait réunies en ce digne ecclésiastique les aptitudes et les éminentes qualités qu'exigeait cet important objet. Cette belle intelligence mise au service de cette maison lui offrait les meilleures garanties de prospérité et de stabilité. Aussi les succès de cette grande institution ne tardèrent pas à justifier les prévisions du pontife.

X.

Monseigneur l'Evêque de Québec ne devait pas laisser plus longtemps inutiles à la cause publique les capacités éminentes de M. l'abbé Raimbault. Dans les divers emplois qu'il avait remplis, il avait fait preuve de talents remarquables et d'une science exacte, toujours relevée par des formes brillantes. Il était partout reconnu pour un homme du premier mérite, joignant à une grande fermeté beaucoup de douceur, et, à une habitude consommée des affaires, un esprit de conciliation qui ne pouvait manquer de lui assurer dans son nouveau poste la grande autorité qui lui était nécessaire.

En septembre 1806, M. Raimbault fut donc nommé curé de Nicolet. Il laissait la Pointe-aux-Trembles, qu'il n'avait pas desservie pendant une année entière, pour aller y remplacer M. Alexis Durocher (*a*), qui devait lui succéder à la Pointe-

(*a*) M. Alexis Durocher, premier supérieur du collége de Nicolet, naquit à Saint-Pierre du Portage (L'Assomption), le 31 mai 1767. Son père, Sieur J.-B. Durocher, était marchand, et fut, dit-on, assez heureux dans les affaires.

Il fit ses humanités sous M. Curateau, à la Longue-Pointe, puis à Montréal, et alla, pour ses cours de philosophie et de théologie, étudier au séminaire de Québec, en 1788.

M. l'abbé Durocher fut ordonné prêtre, le 9 avril 1791.

Après son ordination, ses services ayant été requis au séminaire de Qué-

aux-Trembles. La Providence enlevait l'abbé Raimbault à l'affection d'une paroisse, pour faire le bonheur d'une autre, où ses aimables qualités ne pouvaient que rendre son ministère très-efficace. Elle lui fournissait, en outre, l'occasion de

bec, M. Durocher était chargé de dire la messe conventuelle, chez les Dames Ursulines ; et, sur la fin de l'année 1793, Mgr. Hubert l'envoya comme vicaire auprès de M. le curé de Nicolet, M. Louis-Marie Brassard, devenu paralytique.

Depuis quelques années déjà, M. le curé de Nicolet faisait le service religieux dans l'église paroissiale actuelle.

M. Brassard, archiprêtre, curé de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, occupait sa propre maison. C'était la partie du vieux collége qui s'étend depuis la porte d'entrée jusqu'à l'extrémité nord de l'édifice, simple corps de logis, en pierre solide, mais modeste, mesurant 50 pieds sur 30. C'est en 1807, par les soins de Mgr. Plessis, que cet édifice fut allongé et approprié d'une manière plus convenable à sa destination.

Les infirmités qui minaient le vieux curé, et les incommodités qui en résultaient, l'obligèrent, au commencement de l'année 1799, à se démettre de son bénéfice ; alors M. l'abbé Durocher commença à y exercer les fonctions curiales ; mais ce ne fut qu'en 1801, qu'il fut nommé curé titulaire de Nicolet, car, jusque là, l'évêque de Québec, Mgr. Denaut, avait en vue d'effectuer des arrangements qu'il ne put compléter, toutefois, que bien plus tard.

M. Durocher avait été témoin du zèle et du dévouement de M. Brassard pour l'éducation des enfants de ses chers paroissiens de Nicolet. Il avait été contristé de voir qu'après son décès, ses intentions bienveillantes avaient été sur le point d'être frustrées ; aussi, avait-il dirigé les choses prudemment sous les auspices de l'évêque qu'il informait régulièrement de la disposition des esprits. Le testament du bon curé n'était pas fait en tout point selon les exigences de la loi. Un arrangement fut conclu avec M. Pierre Brassard, frère du curé, et son héritier naturel.

Grâces donc à l'activité de M. Durocher, l'établissement fut maintenu, les héritiers se montrèrent pleins de libéralité et de bonne foi. Ce fut alors qu'on y donna des cours classiques réguliers et que s'y commença l'enseignement du latin ; enfin, la maison reçut une nouvelle organisation et prit un nouvel essor. Toute sa vie, M. Durocher se montra fort sensible à ce déplacement auquel il ne s'était pas attendu, car il s'était beaucoup intéressé à la fondation et au développement de l'école paroissiale élevée par son vénérable fondateur.

L'évêque de Québec avait nommé M. Durocher Supérieur du collége, dès 1803, mais il fut rappelé de ce poste en 1806. L'abbé Durocher mourut à la Pointe-aux-Trembles, le 30 juin 1835, à 68 ans.

rendre d'incalculables services à la cause de l'éducation. Enfin, un autre ordre d'événements paisibles s'ouvrait devant lui. Il sut en mesurer l'étendue du premier coup d'œil et se maintenir à la hauteur des circonstances.

Nommé Supérieur et Procureur du Collége de Nicolet, dès son arrivée en cette paroisse, cette institution devint bientôt florissante sous son administration si fructueuse, et si remarquable par l'activité et la persévérance qu'il déploya dans la charge de Supérieur. En effet, M. Raimbault est devenu une des gloires de notre pays par les divers talents dont il a fait preuve dans le poste qui lui avait été confié, et par le grand nombre d'hommes distingués sortis de cet établissement, auquel il se voua sans réserve.

Il s'attacha, de bonne heure, à former les jeunes gens aux connaissances et aux vertus du ministère ecclésiastique. Pendant plus de trente ans, il vit se succéder dans cette maison un grand nombre de sujets qui lui conservèrent toujours le plus profond respect et le plus religieux attachement. Comme procureur, sa tâche était plus laborieuse. Il lui fallait pourvoir à tout, avec prudence et avec ménagement, consulter les goûts des individus, ne pas blesser les susceptilités et se conformer aux vœux des administrateurs de la maison. Tout était à faire, à créer; il n'y avait alors ni organisation à maintenir, ni système arrêté. Les moyens pécuniaires faisaient défaut; on ne comptait ni ressources puissantes, ni appui considérable. Le procureur ne pouvait procéder, établir, organiser, qu'avec hésitation, au hasard, après des tâtonnements inévitables, et encore avec une parcimonie bien déplorable, mais imposée par les circonstances. Combiner patiemment, améliorer sans cesse, c'est là, il faut en convenir, un grand mérite. M. Raimbault fut au niveau de ce devoir, quoiqu'il fût encore peu familier avec les habitudes et les usages des populations agricoles, et malgré que les moyens de communication fussent assez difficiles, il y a quarante ou cinquante ans. Ceux qui lui ont succédé à cette charge, à laquelle il avait été pendant plus

de vingt ans attaché, ont été heureux de profiter de ses indications et de ses données.

M. Raimbault, malgré ses nombreux devoirs, desservit sa paroisse avec une piété toujours soutenue, se distinguant par cet esprit d'ordre et de régularité qu'il avait partout mis en honneur. Prédicateur onctueux et persuasif, il eut bientôt conquis l'estime et l'affection de ses ouailles. Sa cordialité franche lui acquit en peu de temps une juste influence ; et les anciens paroissiens de Nicolet se rappellent encore avec plaisir les rapports qu'ils ont eus avec cet excellent pasteur. Nous regrettons de ne pouvoir suivre dans leurs détails les renseignements que nous avons eus sur sa sagesse et sa prudence dans l'administration des paroisses.

Il y avait environ trois ans que M. Raimbault était à Nicolet lorsque M. Joseph-Onésime Léprohon fut envoyé au collége comme régent. Bientôt M. le Supérieur se lia d'amitié avec ce vertueux ecclésiastique, et le 1er octobre 1816, il le vit placer auprès de lui comme directeur du Séminaire, remplaçant en cette capacité M. L. Archambault, le même qui, plus tard, fut curé de Saint-Michel de Vaudreuil (*a*).

(*a*) M. Paul-Loup Archambault, né à Saint-Joseph de la Rivière des Prairies, au diocèse de Montréal, le 27 septembre 1787, etudia au Séminaire de Montréal. Il avait d'abord été envoyé (en 1809) au Collége de Nicolet pour y enseigner les humanités. Il y revint ensuite en 1813 en qualité de Directeur ; M. Archambault fut ordonné prêtre en octobre 1812, et dirigea la maison de Nicolet jusqu'au mois de septembre 1816, époque à laquelle il fut nommé curé de Saint-Michel de Vaudreuil, où il s'est constamment distingué par la pratique des plus rares vertus. En 1841, Monseigneur l'Evêque de Montréal, appréciant la douceur, le zèle, la piété et les autres vertus sacerdotales qui relevaient le beau caractère de M. Archambault, lui donna des lettres de Vicaire-Général avec le titre de Chanoine-Honoraire de la Cathédrale de Montréal. Ce digne et pieux prêtre mourut à Vaudreuil, samedi, 20 février 1858. Qu'il nous soit permis d'ajouter ici quelques lignes qui nous furent adressées au moment de sa mort. « Le curé de Vaudreuil m'a toujours paru fort aimable, plein de douceur et de piété. Doué d'une franchise qui allait presque à la belle naïveté, d'un cœur compatissant, d'un esprit de sacrifices qui ne connut pas de bornes, comme l'attestent ses fondations, il était bon confrère, bon ami, bon conci-

Né à Montréal, le 6 février 1789, et élevé au collége de cette ville sous les auspices de MM. de Saint-Sulpice, M. Léprohon avait été ordonné prêtre au mois de février 1814 (*a*).

On sait les services qu'il a rendus à la maison de Nicolet pendant plus de vingt-cinq ans qu'il la dirigea. Il mourut au presbytère de Nicolet, le 19 mai 1844, ayant succédé à M. Raimbault comme curé de cette paroisse. Humble, mais dévoué, pieux et prudent, lui seul ne se doutait pas de son mérite transcendant. Plein de douceur et de modestie, il joignait le caractère le plus aimable aux connaissances les plus étendues. Ses occupations constantes auprès des sujets de la maison ne lui firent jamais oublier ses devoirs, ni l'esprit de son état. Il a fini ses jours dans les sentiments de la piété qui l'a toujours animé, après avoir préparé au ministère des autels un grand nombre de saints prêtres qui chérissent le souvenir de ce vertueux directeur. Nul mieux que lui n'a réussi à se concilier la confiance de ses supérieurs, l'affection de ses confrères et le respect des fidèles.

C'est à l'éducation de la jeunesse que ces deux prêtres consacraient leurs talents, leurs forces et leur savoir ; et le public sait qu'ils ont dignement rempli leur mission. Tous deux ont donné à la noble cause de l'instruction et de l'éducation des gages que nul ne saurait méconnaître.

Malgré les travaux de tous genres auxquels M. Raimbault se livrait, ce digne ecclésiastique ne négligeait en rien le petit Séminaire auquel il était fort attaché ; et quoiqu'il le dirigeât

toyen et, qui plus est, le vrai bienfaiteur des pauvres. Est-il étonnant que de pareils hommes, si richement doués, soient aimés de tous pendant leur vie et qu'ils emportent les regrets de toute une population en mourant... »

(*a*) M. Joseph-Onésime Léprohon avait été professeur au Collége de Nicolet en 1809. Ordonné prêtre en 1814, il fut quelque temps vicaire à Deschambault. Depuis le mois de janvier 1816, jusqu'au mois de septembre de la même année, il avait desservi la paroisse de Saint-Mathieu de Belœil. Il avait dirigé ce collége pendant vingt-cinq ans, lorsqu'en 1841, il prit l'administration de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet, où il mourut en odeur de vertu. On ne pouvait pas donner un plus digne successeur à M. Raimbault.

avec une affection toute paternelle, il n'oubliait rien néanmoins de ce qu'il devait à sa paroisse.

Simple dans ses mœurs, dans ses goûts, dans son ameublement et dans tout ce qui se rattachait à sa personne, M. l'abbé Raimbault trouvait moyen de soutenir le collége, et d'en améliorer les constructions dépendantes. Les travaux que sa générosité a soutenus sont innombrables. Mais, nous devons dire aussi qu'il eut souvent recours à la bourse de ses amis pour les conduire à bonne fin.

M. l'abbé Raimbault s'intéressait vivement aux jeunes talents. Il s'occupait néanmoins plus spécialement des aspirants au sacerdoce, et, à plusieurs, il a rendu des services signalés. Il encouragea les vocations et de ses conseils et de ses revenus ; car toute sa vie il surveilla ses dépenses avec la plus stricte économie. C'est cette économie sévère qui donnait à ce respectable prêtre le moyen de contribuer si largement à l'embellissement de la maison du Seigneur, et qui lui permettait d'ouvrir sa bourse à toutes les bonnes œuvres de ce genre.

Nous nous garderons bien de passer sous silence les services que M. Raimbault a rendus comme missionnaire des cantons du Sud. Si nous nous rendions coupables de cet oubli, les habitants de ces importantes et populeuses localités nous reprocheraient bien légitimement de méconnaître les services du premier missionnaire de Drummondville, au canton de Grantham, où le colonel Herriot vint déployer sa tente en 1815, et que M. Raimbault alla visiter peu après, sur l'ordre de l'Evêque de Québec, et à la demande du chef de cette colonie naissante. Pendant cinq années consécutives, M. Raimbault y continua ses visites comme missionnaire, se rendant avec ponctualité dans ces cantons à la fin de l'été et chaque hiver.

Toujours recueilli, patient et généreux, ce bon prêtre se faisait tout à tous pour faciliter à ses chères ouailles l'exercice des devoirs religieux. Il revenait toujours de cette excursion avec la joie sur le visage et avec le désir de faire davantage pour ces courageux colons. « Je suis bien, malgré mes fatigues,

disait-il dans ses laborieuses journées, un peu de sommeil sous le chaume me remet. » On a bien eu raison de dire : « *Securos prœbet casa somnos.* » Certes, la vie du missionnaire, si elle a ses consolations et ses dédommagements pour le soldat de Jésus-Christ, est, il faut l'avouer, toute hérissée de soucis, de tribulations et de labeurs. Et, surtout à l'époque où ce digne ecclésiastique parcourait ces nouveaux établissements, la visite en était fatigante et pénible au suprême degré pour le missionnaire.

XI.

M. l'abbé Raimbault seconda avantageusement le zèle de Monseigneur Plessis pour l'agrandissement du collége de Nicolet, auquel on travailla, à trois ou quatre reprises, avant de songer à construire la vaste maison qui fait, depuis plus de trente ans, l'orgueil des diocésains des Trois-Rivières, et la gloire du clergé canadien. Ce dernier a toujours montré la même unité de vues, d'efforts et de sacrifices pour maintenir cette belle institution, à une époque surtout où il était peu nombreux et sans cesse sollicité de prendre part à d'autres œuvres d'utilité ou de bienfaisance.

Toujours ferme, toujours prudent et mesuré, M. Raimbault savait discerner ce qui était le plus utile et le plus profitable à cette belle institution qu'il avait à cœur de rendre prospère ; aussi ne négligea-t-il aucun moyen de la rendre florissante, autant pour justifier la confiance qu'on reposait en ses lumières, que pour permettre à la corporation de donner plus d'essor à son zèle pour l'éducation des enfants du sol.

L'ancien collége de Nicolet n'avait que cent-vingt pieds en longueur sur trente-sept en largeur. Tout l'édifice consistait en un rez-de-chaussée et la mansarde. Dès 1820, il s'agissait

de la reconstruction de cette intéressante maison. M. Raimbault s'occupa patiemment de cette œuvre, et ne se ménagea aucunement pour la conduire à bonne fin.

Mgr. Plessis, voulant maintenir le collége de Nicolet au niveau des principales maisons d'enseignement, chargea M. Raimbault de préparer un plan de l'édifice en contemplation, se proposant d'en hâter la construction au moyen de souscriptions prélevées sur la charité des prêtres et sur la libéralité des citoyens.

M. l'abbé Raimbault, qui avait une grande propension à obliger et du zèle pour le succès de l'œuvre, aida puissamment à cette entreprise, en faisant venir la pierre, les bois de charpente et les autres matériaux nécessaires, en temps opportun et à des prix avantageux ; mais il refusa d'abord de présenter un plan de la spacieuse construction projetée. Il voulait, en temporisant encore, connaître quelle somme on pourrait réunir et approprier à ces travaux.

Dès 1824, Monseigneur l'Evêque de Québec avait décidé M. l'abbé Léprohon à faire une collecte dans le diocèse pour donner aux amis des lettres l'occasion de contribuer à cette belle œuvre. Dans un seul été, en parcourant les campagnes, ce constant ami de la jeunesse canadienne, recueillit une somme d'environ deux mille louis. On continua à recevoir les dons et les contributions des amis de l'éducation ; et les sommes ainsi réunies formèrent bientôt un montant évalué à plus de seize mille piastres. Les moyens et les voies d'exécution étaient assurés ; la sympathie et la coopération active des citoyens y répondirent amplement.

Monseigneur Plessis mourut en décembre 1825 ; mais, peu auparavant, Sa Grandeur avait envoyé à Nicolet le plan de l'édifice qu'elle avait en vue d'élever incessamment. M. Demers, vicaire-général, supérieur du Séminaire de Québec, en avait préparé un, mais M. Raimbault le modifia de telle façon, après avoir visité en détail les appartements du Séminaire de Québec et ceux du Collége de Montréal, dans le but de donner à l'édifice projeté toutes les commodités et les avantages possibles,

que, dans la suite, M. Demers refusait d'admettre que cette maison eût été construite d'après ses données.

Les travaux de la nouvelle construction furent conduits avec beaucoup d'énergie ; et, le 30 mai 1827, on en fit bénir la première pierre. Un peu plus de trois ans après, cette école de la religion, ce temple des muses, était ouvert à l'empressement de la jeunesse canadienne.

Quelques détails sur la cérémonie de la bénédiction de ce noble édifice et sur son inauguration, ne seront pas considérés ici comme des hors-d'œuvre, puisqu'ils nous fourniront l'occasion de faire voir comment M. Raimbault savait agir dans des occasions aussi importantes.

M. Raimbault savait organiser ces pieuses cérémonies, sinon avec splendeur, du moins avec le tact et les convenances que commandaient les circonstances. Nul ne savait mieux que lui concevoir et exécuter les moyens de donner de l'éclat à ces jours de fête et de concilier la faveur des citoyens à l'institution qu'il dirigeait.

Le gouverneur de la province, le comte de Dalhousie, voulut prendre part à la cérémonie de la pose de la première pierre, et, à cette occasion, une adresse lui fut présentée par les élèves de la maison.

La demarche gracieuse du gouverneur était ainsi appréciée dans le second paragraphe de l'adresse :

« ....Deux fois ce modeste asile des muses a été honoré de la présence du représentant de Sa Majesté dans cette province ; mais si la visite d'un de vos illustres prédécesseurs a été pour nous le présage des grâces que nous pouvions attendre, c'est vous qui nous les avez obtenues ; la protection dont il nous donnait l'assurance et la promesse, c'est Votre Excellence qui nous l'a confirmée......et quel bonheur pour nous de pouvoir déposer dans votre sein l'expression de notre vive gratitude !

« ... Nous le sentons, s'il est un moyen d'acquitter cette maison, notre berceau littéraire, de ces grandes obligations qu'elle contracte envers ses bienfaiteurs, c'est de réaliser l'attente des progrès que le public semble anticiper pour elle ; c'est qu'elle soit, dans tous les temps, une pépinière de sujets utiles et propres à remplir les différentes places de la société ; c'est que tous ceux qui sont ou seront admis dans cet établissement, répondent

aux soins des maîtres zélés qui y enseignent, et consolent la tendre sollicitude de son illustre chef qui les choisit.

« Un autre devoir nous presse en ce moment ; c'est celui de payer le tribut de notre admiration pour les hautes qualités qui distinguent Votre Excellence. Ce n'est ni comme guerrier, ni comme homme d'état, que nous essaierons de la louer. Les beaux faits d'armes que la renommée nous a appris, la confiance que notre grand monarque a mise en Votre Excellence, en l'élevant aux postes les plus éminents, fourniraient, il est vrai, une ample matière à de justes éloges......Mais un mérite qu'il nous convient mieux d'apprécier, c'est l'encouragement que vous donnez à tous les genres des arts utiles, en vous déclarant le protecteur de toute société particulière dont le but est de procurer l'avantage de la société en général.

« Oui, voilà la gloire de Votre Excellence. C'est d'exciter une noble émulation parmi tous les membres de la société......c'est de faire bénir le règne de notre auguste monarque en vous montrant partout le protecteur de l'innocence, l'appui du faible et le père de tous »......

Les inscriptions qu'on avait adaptées aux décorations avaient été choisies avec une délicatesse exquise et placées avec goût. Emblêmes, mottos, symboles, ornements en verdure, tout s'y trouvait disposé pour satisfaire l'œil et l'esprit, mais sans profusion, et gracieusement distribué. Le comte de Dalhousie (*a*), disait avoir vu ailleurs des ornementations plus riches, des préparatifs plus grandioses, mais nulle part des démonstrations plus cordiales.

En effet, les décorations brillaient de l'éclat d'une belle matinée d'été. Musique joyeuse, chants religieux, exécutés avec un ensemble et une précision à ravir, clergé nombreux,

(*a*) George de Ramsay, comte de Dalhousie, gouverneur de cette province, de 1819 à 1828, était chef d'une famille ou clan d'Écosse, les Ramsay. La principale résidence de ses ancêtres était au comté Haddington (Haddingtonshire). Il était le neuvième comte du nom. Cet illustre capitaine avait pris part, sous Wellington, à la guerre de la Péninsule, et s'était couvert de gloire à Bordeaux. Après avoir été gouverneur du Bas-Canada, en 1828, il fut appelé au poste de commandant des troupes dans le Bengal. Son épouse, héritière des Browns of Colstoun, N. B., se distingua en cette colonie par le gracieux et efficace patronage qu'elle accordait aux beaux-arts. Lord Dalhousie eut trois fils, dont l'aîné est mort jeune, le second mourut à son retour des Indes, où il avait accompagné son père, et le troisième, qui lui succéda à la Chambre des Lords, naquit en 1812. En 1837, il était membre du Parlement Impérial pour le comté de Haddington. Il est mort en 1860.

foule de citoyens distingués, peuple recueilli et reconnaissant, tout semblait à la hauteur de la pompe religieuse. La plupart des personnes présentes avouaient n'avoir jamais joui d'une aussi belle fête et d'un aussi beau jour. Ce n'était pas seulement de la joie qu'elles ressentaient, c'était aussi une respectueuse et vive gratitude pour tant de générosité et de dévouement.

La fondation d'une institution de cette importance est un événement heureux, et bien fait pour combler de joie un cœur chrétien, et, à plus forte raison, un prêtre dévoué à la religion et à sa patrie adoptive. M. l'abbé Raimbault voyait dans l'agrandissement de cette maison, une consolation pour la piété, un soutien pour l'Eglise, un ornement pour le pays et un sujet d'allégresse pour les individus, pour les familles, pour le clergé et pour la société toute entière.

Aussi, avait-il tout préparé pour que cette journée se passât avec splendeur et ravivât les émotions les plus chères et les plus attendrissantes. Mgr. Panet, évêque de Québec, assisté de son coadjuteur, était présent à la cérémonie.

Sa célébrité l'avait désigné au choix de l'Evêque pour le discours de la circonstance ; mais, sur les raisons délicates qu'il allégua, M. Cadieux, vicaire-général, fut chargé de cette tâche. Talents, science et bonne volonté, toutes les conditions du succès, auquel il était déjà accoutumé, se trouvaient réunies chez lui, mais s'étant trouvé malade, il ne put pas prendre part à la solennité du jour, et M. Raimbault dût le remplacer.

Sa Grandeur Mgr. Signay, évêque de Fussala, coadjuteur de Mgr. Panet, officia. L'affluence du peuple était immense. Outre les anciens élèves de la maison, accourus en grand nombre, il s'y trouvait une foule de citoyens de tous les rangs, des personnages de distinction, de hauts fonctionnaires, les chefs de la magistrature, et tous les visages annonçaient une heureuse émotion. La vue de l'évêque, du clergé, des citoyens indiquait assez l'intérêt que l'on portait à une œuvre qui a si largement répondu à l'attente du public et aux espérances qu'elle avait fait naître chez tous les amis de l'éducation.

L'inauguration eut lieu le 8 août 1830, et ce mémorable événement, M. le Supérieur du collége le rehaussa encore par son éloquence. Un tel sujet convenait bien à un orateur brillant, suave, onctueux et délicat. Sa parole fut, ce jour-là, comme toujours, pleine d'âme et d'une sensibilité exquise, relevée encore par la simplicité du débit.

A l'entrée de l'édifice, dans le vestibule même, l'orateur, dont l'émotion était visible, s'avança vers l'Evêque pour avertir Sa Grandeur qu'elle n'entrait pas dans une maison étrangère, mais qu'elle se trouvait chez Elle dans ce modeste asile des muses, au milieu du nombreux clergé auquel cette institution était si redevable. Il reconnut respectueusement que c'était au nom du diocèse que Sa Grandeur venait prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Après cette respectueuse mais brève allocution, le prélat fut introduit processionnellement dans la chapelle du collége dont il fit la bénédiction ; et M. le Supérieur étant monté en chaire, prononça un discours bien approprié à la circonstance. La modestie de l'orateur a dérobé jusqu'aujourd'hui ce morceau littéraire aux amis de l'éducation, mais nous croyons devoir le reproduire (*a*), tant pour faire connaître les commencements de cette belle institution, que pour faire ressortir la manière éloquente de M. Raimbault. L'orateur sut puiser dans les souvenirs du passé, mêlés au spectacle du présent, des rapprochements qui faisaient espérer hautement pour l'avenir de ce précieux établissement.

Le nouvel édifice, élevé à la religion et aux lettres, présentait une façade d'environ deux cent quatre-vingt-seize pieds en longueur, sur une largeur de cinquante pieds. La chapelle, qui occupe une des ailes, a soixante-cinq pieds de long sur à peu près trente-sept de large. Cette bâtisse spacieuse et solide est environ à onze cents pieds en arrière de l'ancien collége ; elle est en face de la rivière Nicolet, qui borde en front les ter-

(*a*) On trouvera ce discours à la fin de ce volume.—Appendice, No. 2.

rains qu'elle occupe. Elle est divisée en salles de diverses grandeurs, en chambres, en corridors convenables aux divers offices, divisions qui en font un logement simple, mais commode, bien aéré, et parfaitement adapté à sa destination.

M. l'abbé Raimbault avait déployé une grande énergie dans l'accomplissement de cette œuvre si importante, en activant les travaux de construction, et en les surveillant incessamment.

Cette maison, pour laquelle il avait montré un si généreux dévouement et une si constante prédilection, M. le curé de Nicolet ne l'oublia pas dans ses dernières dispositions. Il lui légua sa bibliothèque, choisie avec tant de goût, son modeste mobilier, et tout ce qu'il possédait, sauf le peu qu'il jugea à propos de distraire pour des legs charitables. Au reste, M. Raimbault n'était pas riche. Ouvrier de la pensée, ministre de l'autel, il n'avait pas fécondé son sillon pour la terre.

On a dit que c'était avec tout l'appareil et toutes les démonstrations de la joie, de la gratitude et du respect, que M. Raimbault avait reçu le comte Dalhousie à Nicolet ; ce n'était pas, au reste, la seule fois qu'il y recevait le représentant de son souverain en cette province. Cette réception se faisait toujours d'une manière pompeuse, avec toute la grâce et toute la magnificence que les circonstances permettaient ; au milieu d'une grande affluence de citoyens, aux accents de la musique et des chants les plus joyeux, rien n'était fait à demi. Façade du collége décorée, illuminations dans la soirée, drapeaux déployés, discours appropriés, tout était mis en œuvre tant pour disposer les élèves au respect envers les autorités que pour les prévenir elles-mêmes en faveur de la belle institution à laquelle il présidait ; ou pour dissiper les préventions des personnes d'une autre croyance et pour satisfaire le goût des amis des institutions de la colonie. Sir Robert Shore Milnes et Sir Georges Prévost se sont plus à donner en maintes occasions des preuves de la haute satisfaction qu'ils avaient éprouvée, en visitant Nicolet et les superbes édifices qui embellissent les rives charmantes de sa rivière aux méandres si riants. Lord

Dalhousie fut accueilli avec plus de pompe, parce que l'institution avait grandi et se trouvait mieux pourvue ; d'ailleurs, c'était par son entremise que la charte d'incorporation du collége avait été octroyée par le glorieux monarque Georges III, en 1820, à la demande spéciale de l'immortel évêque Plessis.

Ce serait ici le lieu de signaler la noble conduite de M. l'abbé Raimbault aux jours d'examens, de distributions de prix, aux fêtes annuelles, toujours simples, mais toujours si touchantes, et si éminemment religieuses et sociales. Au milieu d'une assemblée nombreuse et choisie, M. le Supérieur, avec un tact exquis, plaçait les notabilités du clergé, de la magistrature, etc. Et la parole du digne pasteur faisait toujours une heureuse impression sur les esprits et sur les cœurs Aux enfants, il donnait les encouragements les plus paternels, les conseils les plus tendres ; il savait rehausser avec adresse le mérite toujours humble, et faire briller le talent solide, toujours si modeste. Enfin, dans tous les détails de ces fêtes, M. le Supérieur se conduisait en père, en ami de la jeunesse studieuse.

Pour être si dévoué à cette précieuse institution, M. Raimbault ne négligeait en rien ce qui pouvait améliorer la condition de ses ouailles. Il surveillait exactement les écoles qu'il établissait dans sa paroisse, et s'occupait sans relâche du bonheur et des besoins des plus humbles de ses paroissiens. Il employait son crédit, son influence, pour leur obtenir quelque jouissance ou quelque amélioration. Ce bon prêtre encourageait l'agriculture, et donnait l'exemple de l'exactitude et de la précision dans les travaux, en tenant ses terres dans un état de culture profitable au collége. Ses jardins fournissaient avec profusion les fleurs et les verdures qui ornaient les autels, lors des fêtes publiques, qui se reproduisaient assez souvent au Séminaire, en présence des visiteurs et des amis de l'établissement. Ah ! s'il lui était donné de se retrouver dans cette maison, fruit de ses longs travaux, il aurait la consolation de voir que l'esprit de foi qui l'a animé dans toutes ses œuvres s'est heureusement perpétué dans ceux qui lui ont succédé ;

et qu'en outre, la même bienveillante urbanité, la même affabilité y accueille, disons mieux, y attire constamment des visiteurs distingués de toutes les parties de la province et même de l'étranger ! Bénissons la Providence qui a conservé à la tête de cet établissement des hommes si éminemment qualifiés pour l'important ministère qui leur est dévolu.

Le soin de son église, ses décorations, ses embellissements occupaient beaucoup le digne curé de Nicolet. Il s'était plu à l'agrandir d'abord, à y ajouter des tours et des clochers, à l'orner, à la pourvoir de meubles, de vases sacrés et de riches ornements, afin qu'elle fût à la hauteur des célébrations religieuses qui y ramenaient, plusieurs fois dans l'année, l'Evêque diocésain, toujours accompagné d'un assez nombreux cortége de prêtres. En 1822, le digne curé avait tout préparé dans son église pour donner le plus grand éclat possible à la consécration épiscopale de M. Provencher, né dans cette paroisse, et l'un des plus anciens élèves du collége. Il avait d'abord été réglé que la cérémonie aurait lieu dans l'église paroissiale de Nicolet. Les vœux du respectable curé ne purent pas néanmoins être exaucés, son espérance fut déçue. L'Evêque de Québec avait été forcé de revenir sur sa décision par des considérations plausibles sans doute, mais qu'il serait inutile d'énumérer ici. La cérémonie eut lieu dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, le 12 mai 1822.

Un orgue superbe, qui faisait autrefois l'ornement de l'église paroissiale de Montréal, et dont la variété des jeux et la douceur des sons, fait encore aujourd'hui les délices des connaisseurs, fut acquis par le digne curé, jaloux de relever ainsi l'éclat des solennités et la pompe des fêtes, et d'initier les étudiants du collége aux règles de la musique et aux suaves accents de ce délicieux instrument.

Mais ce qu'on admirait le plus généralement dans l'église de Nicolet, c'était la riche collection de tableaux que ce digne ecclésiastique y avait réunis, grâce aux soins de son vénérable ami, M. l'abbé Desjardins. Ces toiles, qui décoraient autrefois

les sanctuaires des plus beaux temples de France, dévastés pendant la révolution, trouvèrent refuge dans nos églises, comme les ministres persécutés trouvèrent le repos et la paix à l'ombre de nos autels. Les amateurs aiment encore à visiter cette intéressante petite galerie, dans laquelle la beauté des sujets, la finesse du pinceau, le brillant coloris et les contours ingénieux attestent le mérite des hommes de l'art auxquels la religion en est redevable.

Plusieurs, nous assure-t-on, sont de mains de maîtres, bien qu'aucun ne nous ait paru signé. Ils font grandement honneur à l'école de la peinture française. Ces tableaux étaient souvent visités, lavés et entretenus avec soin. Le vieux curé mettait la main le premier à cet ouvrage, ne se contentant pas de le diriger.

Toujours en action, M. Raimbault ne se reposait d'un travail qu'en en poursuivant un autre. Il se livrait au ministère de la chaire avec ardeur et passait souvent une grande partie de son temps à faire descendre le pardon et les bénédictions du ciel sur ceux que le repentir conduisait en foule auprès de lui.

Les autres moments de sa journée étaient donnés à l'étude, surtout à l'étude des livres sacrés ; aussi prêchait-il non-seulement le petit troupeau qu'il était chargé d'instruire et de prémunir contre les erreurs du temps, mais encore les retraites annuelles du Séminaire de la ville voisine et celles du monastère des religieuses Ursulines.

Dans bien des églises, on avait encore le plaisir de l'entendre aux neuvaines, aux quarante-heures, etc., et son empressement à seconder le zèle de ses confrères et la piété des fidèles le plaçait bien haut dans l'estime de tous.

Sa correspondance avec les évêques de Québec, relativement à la gestion des affaires de l'institution, qui prenait, sous les auspices du chef de l'Eglise du Canada, des développements si merveilleux, attesterait la sollicitude, la générosité des sentiments et la bonté de cœur de ce vertueux prêtre. Les détails qu'il donnait sur le personnel de la maison, sur les élèves et

sur les professeurs, sur les aptitudes des uns, sur les dispositions des autres et sur le progrès de tous, montreraient la hauteur de ses vues et ses espérances sur la jeunesse qui l'entourait. S'il nous était donné de reproduire certaines parties de ses lettres, on verrait comme il savait multiplier les moyens d'encourager la timidité des uns et de faire apprécier les heureuses qualités des autres ; sa vigilance s'étendait à tous et sa bonté toute paternelle n'excluait personne. S'il négligeait, par modestie, de dire la part qu'il avait prise aux travaux des élèves et à l'avancement des affaires de la maison, il aimait à signaler les efforts individuels de ceux qui l'entouraient et indiquait ce qu'il voyait et ce qu'il discernait dans chacun de profitable aux autres.

Enfin, pendant bien des années, M. l'abbé Raimbault fut associé aux travaux de son évêque dans l'administration de la maison de Nicolet, les allégeant par son exquise urbanité, les partageant par un concours sincère et efficace, d'autant plus utile qu'il ne s'imposa jamais, et qu'il savait y mêler ce tact délicat, cet esprit de déférence que rien ne peut remplacer dans les relations ordinaires.

XII.

M. Raimbault était le conseiller d'un bon nombre de ses confrères auxquels il rendait avec une bienveillance extrême que rien ne pouvait altérer tous les services que réclamait leur position : mais c'est surtout aux prêtres Français exilés qu'il servait de père, de moniteur et de guide, avec un empressement qui ne se lassa jamais.

Monseigneur Plessis, qui avait pour M. Raimbault un grand respect, et une confiance sans bornes, avait réuni auprès du vertueux ecclésiastique, dans le district des Trois-Rivières, bon

nombre de prêtres Français que la tourmente révolutionnaire avait poussés sur nos rives hospitalières. Leurs âmes, leurs paroles, leurs forces, leur énergie se trouvaient confondues dans les mêmes travaux. On eût dit que le grand prélat eût voulu que ces témoins de leurs infortunes mutuelles fussent, jusqu'à l'heure suprême, les consolateurs les uns des autres. Ils jouissaient de la sérénité de leur patrie adoptive, après avoir été les douloureux témoins des horreurs auxquelles était en proie leur ancienne patrie. On avait appelé, dans le temps, la partie du diocèse qu'ils desservaient « la petite France, » comme on aimait à désigner du même nom, en Ecosse, après le retour de la Reine Marie, le groupe de maisons qu'occupaient, près de Craig-Millar-Castle, les Français qui l'y avaient accompagnée (*a*).

Cette glorieuse troupe, digne d'être associée aux martyrs de la foi, puisque, selon la doctrine de saint Augustin : « *Martyres non facit pœna, sed causa* » (*b*), se composait de prêtres venus de divers diocèses de France, et qui se signalèrent par leur dévouement à l'Eglise du Canada. On y comptait :

1° M. Orfroi, né à la Flèche, en Anjou, longtemps curé de Notre-Dame de la Pointe du Lac, homme d'une piété sincère et éclairée et d'une conduite pleine de sagesse, qui lui conciliait tous les cœurs. Sa charité était sans bornes. Il avait, avec un zèle fortement animé de l'esprit de son ministère, desservi l'église de cette colonie pendant cinquante ans (*c*) ;

(*a*) Cette désignation s'est conservée jusqu'à nos jours, dit un historien d'Ecosse (*Fullarton, tome* 1er, *page* 256).

(*b*) Saint Augustin, Serm. II. *in Ps.* 34, n. 13.

(*c*) M Urbain Orfroi, curé à la Visitation de la Pointe du Lac, en 1796, après avoir été quelque temps vicaire, à Saint-Laurent, près de Montreal, a été curé aux Trois-Rivières, de 1812 à 1819. Il fut ensuite successivement curé de Saint-François et de Saint-Pierre de la Rivière du Sud et de Saint-Valier, où il est mort au mois d'octobre 1846, à l'âge de 81 ans. Il avait été quatre ans en Angleterre.

2° L'abbé Courtain (*a*), curé de Gentilly, où il se montra rempli de toutes les qualités qui font l'homme de bien et le saint ministre des autels. Ses infirmités l'empêchèrent longtemps de se livrer aux soins extérieurs du ministère ; mais il donnait tout son temps aux exercices de piété ;

3° A Bécancour, M. François Lejamtel, du diocèse d'Avranches (Normandie), d'abord missionnaire aux iles Saint-Pierre-Miquelon, où la révolution vint le prendre au milieu de ses ouailles qu'il édifiait constamment, malgré les plus rudes épreuves. En 1819, il fut appelé à la cure de Bécancour (*b*). Modeste et régulier, il y travaillait en silence au salut du troupeau qui lui avait été confié.

4° M. l'abbé Gibert, prêtre du diocèse de Coutances, qui soutint l'exil, et toutes ses épreuves, avec le courage et même la gaieté que donnent la ferveur de la foi et la pureté de conscience (*c*).

5° L'abbé Charles-Vincent Fournier, curé de la paroisse de Saint-Antoine de la Baie du Fèbvre, le compagnon d'études, d'armes et d'exil de M. Raimbault, qu'il chérissait comme son frère, et auquel il fournissait des secours qui l'aidaient à multiplier ses largesses (*d*).

6° M. l'abbé Ciquart, placé à Saint-François du Lac, qui

(*a*) M. Claude-Gabriel Courtain était arrivé en cette colonie en 1795, il est décédé, à Saint-Edouard de Gentilly, le 16 août 1832.

(*b*) M. l'abbé Lejamtel fut d'abord agrégé au Séminaire du Saint-Esprit. Des iles de Saint-Pierre de Miquelon, il passa aux Iles de la Madeleine qu'il desservit jusqu'en 1819. C'est alors qu'il fut placé à Bécancour, où il travailla avec un zèle qui ne se ralentit jamais, jusqu'en 1833, époque à laquelle il demanda sa retraite. M. Lejamtel mourut à Bécancour, en 1835, âgé de 77 ans et sept mois.

(*c*) M. Pierre Gibert mourut, en 1821, à Saint-Michel de Yamaska.

(*d*) L'abbé Fournier, né à Orléans, séjourna quelque temps en Angleterre avant de passer en cette colonie. Une famille opulente de Londres s'estima heureuse de se l'attacher comme précepteur. Malgré les avantages qu'il se pouvait promettre de la position enviable qu'on lui offrait, il aima mieux se donner au service des autels. Il mourut à la Baie du Fèbvre, au mois de mai 1839.

tenait à ses ouailles un langage si affectueux et si pastoral (*a*).

7° M. Joyer, d'une ancienne famille de l'Anjou, émigré en cette colonie en 1796, sur l'invitation de M. le grand-vicaire Descheneaux. Il desservit successivement les paroisses de Saint-Sulpice, de Sorel, de Saint-André, de la Pointe du Lac, et mourut à Montréal, en 1847, à quatre-vingt-trois ans. Il fut le dernier survivant de cette pieuse phalange qui reçut ici-bas l'expression de la reconnaissance des enfants de l'Eglise du Canada.

8° M. de Saint-Marc, du diocèse d'Amiens, était attaché à la desserte de la paroisse de Sainte-Madeleine du Cap (*b*).

9° M. l'abbé de Calonne, dont personne aux Trois-Rivières n'a oublié l'excellent cœur, l'esprit aimable, l'attachement constant et fidèle à tous les devoirs de son état et le zèle pour toute espèce de bonnes œuvres. Né à Douai, en 1742, d'abord attaché à la magistrature, il avait quitté ensuite cet emploi pour se consacrer au service des autels. On aime à se rappeler qu'il avait longtemps étudié à Saint-Sulpice de Paris.

Son frère, Alexandre, après avoir été successivement maître des requêtes, intendant de Metz et de Lille, fut, en 1783, appelé à la charge de contrôleur des finances du royaume de France. Il voulut en vain élever cet ecclésiastique accompli aux plus hautes dignités de l'Eglise ; la modestie de celui-ci s'y refusa toujours. L'abbé fut pourvu néanmoins de l'Abbaye Commendataire de Saint-Père de Melun. Son activité et sa présence d'esprit furent plus d'une fois utiles au ministre d'Etat. Homme d'esprit, caractère aimable, il se faisait

(*a*) M. Ciquart fut ordonné prêtre au mois de mai 1781 ; il vint en cette colonie en 1783, et y mourut en septembre 1824. C'était un prêtre plein de ferveur et qui se dévoua au saint ministère avec un zèle constant et vraiment apostolique.

(*b*) Ce bon ecclésiastique fut bientôt forcé de repasser en France, sa santé ne pouvant pas se faire au climat de ce pays. Il partit en juin 1802. M. Jos. Jn. de Saint-Marc était en cette colonie depuis 1796. Lorsqu'il arriva en ce pays, il était prêtre depuis près de onze ans, ayant été ordonné le 1er novembre 1785.

admirer par sa politesse dans la plus haute société ; mais enfin, dégouté du monde, le pieux abbé, se reprochant les moments qu'il avait donnés aux choses et aux affaires terrestres, se consacra à des soins plus relevés et plus dignes de son caractère. Il puisait dans la prière le courage dont il avait besoin, ét cachait sous un front serein ses souffrances et ses épreuves (*a*).

En mentionnant ici M. l'abbé de Calonne, nous y trouvons l'occasion de parler des travaux littéraires de M. Raimbault, et nous nous donnerons bien garde de la manquer. Sa plume exercée laissait parfois échapper de charmantes pièces de poésie, et, dans certaines circonstances, l'on devait à sa verve, à son esprit observateur, à sa grande sensibilité, des allocutions semées de mots heureux. Dans la chaire sacrée, sa parole onctueuse, pressante et dont la ferveur échauffait les cœurs, portait la conviction et l'émotion dans l'âme des fidèles. Outre ses productions, nées au gré de mille circonstances, il nous a laissé des travaux littéraires plus importants, mais qu'il serait trop long d'énumérer ici. Lorsque le vénérable abbé de Calonne mourut, au monastère des Ursulines des Trois-Rivières, M. le supérieur du collége de Nicolet fut invité à faire l'oraison funèbre de l'illustre et cher défunt, décédé en odeur de vertu.

Au milieu d'une affluence considérable de citoyens, M. Raimbault prononça, avec une émotion visible, une allocution qui révéla à la fois les vertus de l'illustre et pieux personnage, ainsi que les qualités de l'orateur et son rare talent pour ce genre d'éloquence. Bien que la modestie de l'auteur ait jusqu'ici soustrait aux lecteurs cette production si hautement intéressante, nous sommes heureux de leur faire partager les émotions que nous avons nous-même éprouvées en la lisant (*b*).

(*a*) M. l'abbé de Calonne est mort aux Trois-Rivières, le 16 octobre 1822, à l'âge de quatre-vingts ans.

(*b*) On la trouvera à l'Appendice, à la fin de cette biographie.

Un peu plus de trois ans après, Monseigneur Plessis étant mort (*a*), M. l'abbé Raimbault fut appelé à prononcer, dans l'église paroissiale des Trois-Rivières, l'éloge de l'illustre prélat, à la suite d'un service chanté pour le repos de son âme. Son discours, écho de tant d'âmes affligées par cet événement, et qu'ont répété les interprètes de la douleur publique, chargés de rappeler les titres de l'immortel prélat aux regrets des enfants de l'Eglise du Canada, a été imprimé, tout récemment, dans un recueil littéraire.

Il trace à grands traits les actes nombreux, les vertus éminentes, les œuvres saintes qui ont occupé le grand évêque pendant toute sa belle carrière. La parole grave et parfois noblement imagée de l'orateur, révélait de sévères études littéraires. Nul doute que cette oraison funèbre ne soit conservée avec amour par tous les enfants de l'Eglise du Canada, comme par tous les amis de l'histoire et de la littérature. C'était la nuit, dans ses laborieuses veilles que M. Raimbault écrivait et revêtait son style suivant les circonstances des accents de la joie ou des tons plaintifs et graves de la douleur.

En parlant du séjour passager de M. Raimbault à Liége, nous avons dit qu'il avait une dévotion fervente au Saint-Sacrement. En parcourant cette illustre cité de saint Hubert, arrosée du sang des martyrs, et qui avait même donné des chefs à l'Eglise universelle, M. l'abbé ne visita ni la place Saint-Hubert, ni la place Saint-Lambert, où il eût pu admirer les palais des anciens princes. Non, notre pieux visiteur ne cherchait pas la cathédrale de Saint-Paul, mais bien l'église de Saint-Martin. Il traversa, à cet effet, cette ville pour aller prier dans cette nef qu'avait visitée si souvent la vierge du Seigneur, sainte Julienne, élevée par les servantes de Dieu, les hospitalières du Mont Cornillon; sainte Julienne, qui se donna tant de peines pour faire instituer la célébration de la fête du Saint-Sacrement, qu'un Evêque de Liége, Monseigneur Robert Torote, autorisa,

(*a*) A Québec, dimanche, le 4 décembre 1825.

à la suggestion des Frères Prêcheurs (les Dominicains), et que confirma, en 1262, le Pape Urbain IV (*a*).

Dès les premières années qu'il fut curé de Nicolet, M. Raimbault mit tout en œuvre pour donner à la fête du Saint-Sacrement une splendeur qu'elle n'avait pas atteinte jusque là, et, chaque année, il enchérissait sur les démonstrations des années précédentes, avec un zèle dont on a conservé la tradition au collége, à la cure et dans toute la paroisse. Il avait même fait faire un petit tableau, qu'on voyait encore, peu d'années avant sa mort, dans ses appartements, représentant la procession du Saint-Sacrement sortant de l'église paroissiale de Nicolet. Cette charmante petite toile, placée entre deux gravures, l'*Incarnation du Verbe* et *la Cène*, produisait un bel effet, et montrait la tendre dévotion de ce pieux pasteur à Jésus-Christ fait chair pour nourrir ses enfants. Ce petit tableau nous donnait une idée de l'église paroissiale de Saint-Jean-Baptiste de Nicolet et de ses dépendances à cette époque. Elle attestait le goût de M. Raimbault pour les beaux-arts, et, comme on l'a déjà remarqué, sa grande dévotion envers la Sainte-Eucharistie.

On peut dire que, toute sa vie, ce fervent ecclésiastique avait travaillé à l'embellissement de la maison du Seigneur. Aussi, se plaisait-il à répéter ce mot du psalmiste : «*Domine dilexi decorum domus tuæ.*» Ajoutons que, sur sa demande expresse, ce mot fut gravé sur son tombeau.

Nous nous reprocherions d'omettre, en parlant des œuvres de l'infatigable M. Raimbault, la mention de la belle prose qu'il composa en l'honneur «des SS. Anges Gardiens,» lorsqu'il était curé de la paroisse érigée sous ce vocable, dans le diocèse de Québec. Cette fête, qui se célèbre le 2 octobre, il la solennisait avec toute la pompe possible. La prose que nous mentionnons ici fut chantée avec l'autorisation de l'Evêque qui l'avait examinée soigneusement. En voici quelques strophes

(*a*) Jacques Pantaléon, archidiacre de Liége, avant sa promotion au Souverain-Pontificat.

que nous avons copiées, il y a déjà bien des années, du livre du lutrin, et qui nous ont paru notées et écrites de la main de l'auteur. Quelques années après le départ de ce vertueux ecclésiastique de la paroisse qu'il avait desservie avec tant de fruit, Monseigneur Plessis, y étant en visite épiscopale, la fit encore chanter à l'office du matin ; il l'écoutait toujours avec complaisance.

Hymne en l'honneur des Anges.

Felices, concentibus Dicite solemnibus Angelorum gloriam!	Heureux protégés! redites dans vos chants solennels la gloire de vos anges.
Vos, memores putare Almam vestri psallite Quam illi agunt custodiam.	Oh! ne l'oubliez pas, chantez la tendre sollicitude qui veille sur vous.
In supernis sedibus Funguntur muneribus Diversis unanimes.	Aux célestes demeures leurs fonctions sont diverses, mais leurs cœurs sont d'accord.
Numinis Altissimi Has in terras nuntii Jussa ferunt alacres.	Messagers allègres et rapides, ils transmettent à la terre les ordres du Très-Haut.
Nunc os velant pavidi, Adorantes cernui, Nunc hymnos ingeminant.	Tantôt, tremblant de respect, ils se voilent la figure et se prosternent en adorant ; tantôt, ils répètent à l'envi leurs hymnes de louanges.
Præmia victoriæ Ipsi norunt gratiæ Et gloriam Numini.	Le prix de leur victoire, ils le reconnaissent, est dû à la grâce, Et la gloire, à Dieu.
Pascit eos charitas, Nuda beat veritas, Sol verus illuminat.	La charité, l'amour céleste est leur aliment, la vérité sans voile, leur béatitude, le vrai soleil, le jour qui les éclaire.
Qui facit hæc otia Angelis, nos in viâ Per hos Deus adjuvat.	Dieu, qui fait, à ces anges cette douce paix, ce repos, nous les envoie pour aider dans notre route vers lui

Vix puer innascitur
Custos cœlo mittitur
Ne quid hostis noceat.

A peine un nouveau-né a vu le jour qu'un gardien céleste descend vers lui, de peur que l'ennemi n'ose lui nuire.

Stat propè cunabulo
Avertens periculo.
Alumno pervigilat.

L'ange, debout près du berceau, détourne les dangers et veille avec sollicitude sur son petit protégé.

Quot monet conciliis,
Quot fovet remediis,
Nauta, tutor medicus.

Que de bons conseils insinue, que de remèdes salutaires applique ce médecin, ce défenseur, ce guide!

Si nutes ille timet,
Devias? ecce dolet,
Hic dolor ne pereas.

Chancelez-vous? il s'alarme; déviez-vous du droit chemin? il s'afflige, il craint de vous voir périr.

Sed doluisse parùm,
Porrigit ille manum;
Hic dolor ut redeas.

Mais il ne s'en tient pas à de stériles alarmes; il vient vous tendre la main; s'il s'émeut, c'est qu'il veut vous voir revenir.

Haustâ Dei gratiâ
Victâ patientiâ
Custos unus superest

Quand la grâce est épuisée, quand la patience de Dieu s'est lassée, seul l'ange-gardien reste encore.

Lenta jam justitia
Minitatur fulmina.
Custos obvius adest.

Si la justice divine, suspendant ses lenteurs, vous menace enfin de ses foudres, à l'instant l'ange-gardien est là, il se pose à l'encontre comme un rempart.

Piis sedens artibus,
Si mutes in melius
Quanta causa gaudii!

Si, gagné par ses pieux artifices, vous devenez meilleur;
Oh! quel sujet de bonheur!

Particeps lætitiæ
Chorus omnis curiæ
Festa movet canticis.
....

Partageant son allégresse, tous les célestes chœurs font éclater leurs transports par de joyeux cantiques.

Pro perdito fleverant,
De reduce nunc ovant,
Tantus amor superis!

Votre perte avait causé leurs larmes, votre retour présent les transporte, tant savent aimer les anges!

O mortalis dignitas!
Cui divina bonitas
Tantos dedit præsides.

O Dignité humaine!
à qui la bonté divine a donné de pareils protecteurs.

His ergo gratus amor, Firma fides sit, honor Et vota sint et preces.	Ferme confiance, honneur, respect, reconnaissance à nos saints anges ; offrons-leur à la fois nos prières et nos vœux.
....	
Tu, qui facis angelos Ignes, Deus, frigidos Nos refove gratiâ.	O vous, qui faites vos anges des feux brûlants, Seigneur, par votre grâce, réchauffez nos froideurs.
O beati cœlites, Simus vestri comites In perenni patriâ. Amen.	O bienheureux habitants des cieux, faites que nous partagions avec vous l'éternelle patrie. Amen.

Un grand nombre de ces strophes sont faciles, heureuses et suaves. Toutes paraissent porter le cachet d'une latinité exercée.

Dans le genre profane, M. l'abbé Raimbault a remporté pareillement de véritables succès littéraires. Il est regrettable que sa modestie nous ait dérobé tant de gracieuses productions. Les petites pièces suivantes feront voir au lecteur combien sont justes les regrets que nous formulons à ce sujet. Voici une occasion, entre autres, où sa muse se sentit provoquée.

Son Excellence le gouverneur Dalhousie, au moins de novembre 1827, avait fait part à quelques amis des beaux arts, qu'il avait convoqués, à cet effet, aux salles du château Saint-Louis, du projet qu'il avait formé, d'élever un monument à la mémoire des deux guerriers célèbres qui se sont illustrés sous les murs de l'ancienne capitale Un bureau de direction fut nommé, et fit appel au savoir des hommes de lettres du temps, pour se procurer les inscriptions qui devaient orner ce monument.

Plusieurs essais furent présentés, mais M. Raimbault, n'écoutant cette fois encore que son désintéressement et sa modestie, envoya, non pas au bureau de direction, mais à une feuille publique, les pièces que nous citons plus bas Il voulut garder le plus strict incognito pour ne pas ravir aux concurrents le prix qui leur reviendrait. Quelle délicatesse, quelle grâce dans ces procédés !

Nicolet, avril, 1828.

INSCRIPTION POUR LE MONUMENT DE WOLFE ET MONTCALM,

ÉRIGÉ A QUÉBEC, EN 1828.

I

Monscalmus cecidit, sed non inglorius; a quo
Confisas arces nil nisi mors rapuit
Wolfius occubuit victor; sic sanguine Ducis
Albion obtinuit mœnia tincta sui.
Pro patriâ, pro rege, mori quàm dulce decorum que!
His sint digna viris præmia, sera licet.
Quos simul una dies vidit cecidisse sub armis,
Una columna ferat nomina juncta simul.

Montcalm est tombé, mais non sans gloire; la mort seule peut lui ravir ces murs que protégeait son bras.

Wolfe meurt vainqueur; et Albion ne put arborer son drapeau que sur des murs teints du sang de son général.

Qu'il est doux, qu'il est beau de mourir pour la patrie et pour son roi! Digne, mais hélas! trop tardive récompense de nos deux héros.

Un même jour les a vus tomber au champ d'honneur, qu'une même colonne reçoive et garde réunis leurs noms.

II

Wolfio et Monticalmo, viris heroico funere claris,
De patriâ suâ æquè meritis,
Quorum unum infaustum flevit Gallia
Flevit et alterum victorem Albion, hunc lapidem,
Provincia Canadensis grata, dicabat
Anno.......................................

A deux héros fameux par leur mort héroïque,

Et de mérites égaux envers leurs patries, dont l'un, dans son malheur, eut les larmes de la France,

Et l'autre en sa victoire fit pleurer Albion.
A Wolfe et à Montcalm,
Le Canada reconnaissant consacre cette pierre.
L'an........................ ....

III

Miror inaccessis suspensas rupibus arces;
Miror eas potuisse capi sive arte, vel armis,
Dum duce impavido tectas et milite forti;
Tela struunt cædem dum mille tonantia circùm,
Quis tantas moles, præruptaque scandere saxa
Audeat? Wolfus adest, qui mœnia, classe relicta,
Expugnare ardens, ea jàm tenet alta triumphans.
Prælia miscentur; fatali vulnere tactus
Monscalmus cecidit. Lugentes cedite, Galli,
Cedite, sed tanto debetur victima duci.
Wolfus et occubuit victor: sic gaudia luctu
Turbantur; partam caro sic sanguine palmam
Optinuere sui. Nunc ætas postera laudes
Heroum dignas, præclaraque funera dicat.
Gloria quos eadem junxit, nunc nomina grati
Amborum aspiciant simul uno marmore cives.

Suspendue sur ces rochers inaccessibles, j'admire cette citadelle.

Comment? par quel art? par quelles armes, a-t-elle pu devenir la proie d'un vainqueur?

Qui donc, sous les yeux d'un général intrépide et d'une garnison sans peur et sans reproche, qui donc, sous le feu de ces mille bouches tonnantes qui vomissent partout la mort,

Osera tenter d'escalader ces énormes murailles et ces rochers escarpés?

Le voyez-vous? Pressé du désir de renverser ces remparts,

Wolfe a quitté sa flotte, il arrive et bientôt une victoire insigne lui aura donné ces murs qui dominent les hauteurs.

Le combat s'engage, les feux se croisent, un trait lancé au hasard a frappé un héros, Montcalm tombe.

Pleurez, fils de la France, retirez-vous.

Retirez-vous, mais la mort d'un tel chef réclame inexcrablement une victime.

Wolfe lui-même aussi meurt avec la palme à la main.

C'est ainsi que le deuil vient troubler un triomphe; c'est ainsi qu'un sang cher a valu aux vainqueurs la possession de ces murs.

Puisse la postérité célébrer dignement ces héros et redire à jamais leur mort glorieuse !

Ils ont été égaux, en partageant la gloire ; que leurs noms réunis, gravés ici par la reconnaissance, partagent le même monument.

Nous nous empresserons d'ajouter que M. l'abbé Raimbault fournissait de temps à autre des articles aux journaux de la province, et aussi à l'*Ami de la Religion et du Roi*, publié à Paris, par le célèbre abbé Picot, que nous avons déjà mentionné ; mais, telle était sa délicatesse qu'il ne voulut jamais donner une ligne qui pût compromettre quelqu'un, ou prêter à de fâcheuses interprétations. L'éditeur de ce journal français sollicitait incessamment de sa plume des renseignements sur l'état de la religion en cette colonie.

En 1824, il lui demanda des détails sur les affaires ecclésiastiques, et particulièrement sur ce qui concernait la consécration épiscopale de Mgr. Lartigue, l'un des suffragants de l'évêque de Québec, préposé à l'administration du district de Montréal, et auquel on faisait, dans le temps, une opposition assez peu mesurée. M. le curé Raimbault ne voulut pas écrire, à cette occasion, le moindre détail, dans la crainte que, par induction, on s'exprimât d'une manière peu exacte ou peu respectueuse envers les prêtres d'une maison pour laquelle il avait toujours professé une singulière vénération, ou qu'on pût mal présumer des dispositions de Monseigneur Plessis. On peut juger par ce fait de la délicatesse avec laquelle M. Raimbault procédait en toute circonstance et envers tout le monde.

Il faut en convenir, la conduite de ce digne ecclésiastique fut en tout point des plus édifiantes. Il était connu partout, surtout dans le district des Trois-Rivières, et partout honoré. D'une dignité toujours égale aux situations, grave en toutes circonstances, il se montrait doux et résigné à tous les instants, humble en toute rencontre, et parfaitement détaché des choses de la terre.

Pendant les quarante-trois ans qu'il a été en cette province, il fut toujours véritablement animé de l'esprit ecclésiastique.

Au milieu de son petit troupeau, dans le collége et dans les paroisses environnantes, il a exercé un sacerdoce efficace ; il s'est montré prêtre accompli et imbu de l'esprit de son état. Aussi, le clergé et les évêques lui donnèrent-ils une confiance sans limites. Dès qu'il fut fait archiprêtre, pas une bénédiction d'église, pas une cérémonie publique n'avait lieu sans qu'on y appelât M. Raimbault pour rehausser l'éclat de la fête. Mais aussi, avec quelle dignité il présidait ces cérémonies ? Quelle grâce il prêtait à ces gracieux concours ! Tous s'en souviennent. Comme il se montrait prévenant, facile, doué de jugement, plein du sentiment des convenances, et toujours distingué par une grande élévation d'âme.

En 1826, Mgr Panet, évêque de Québec, lui donna un vicaire. M. Henri-Liboire Girouard (a) fut le premier de cette belle suite d'ecclésiastiques qui se sont formés sous lui, et qui l'ont soulagé dans l'exercice du ministère pastoral. Ce vénérable vétéran du sanctuaire faisait de son vicaire son conseiller, son frère et son ami. En bon et vertueux curé, cet homme de Dieu avertissait ses paroissiens que les supérieurs ne lui donnaient pas un aide pour qu'il prît du repos, mais plutôt pour qu'il fût plus spécialement occupé de ses ouailles, et qu'on ne devait pas se priver de recourir à son ministère, quoiqu'il fût faible et déjà âgé.

Son goût pour l'étude et pour les pieuses lectures semblait se fortifier avec l'âge. On eût dit qu'il était jaloux, dans ses dernières années, de reprendre les moments que, par le passé, il avait donnés à tant de choses qui, disait-il, auraient dû lui rester étrangères. Il trouvait dans sa bibliothèque et dans les collections de livres du collége de quoi satisfaire ses goûts et ses inclinations. C'est avec les livres ascétiques qu'il se familiarisa davantage, parcequ'ils faisaient ses délices. Disons, toutefois, que ses études ne le détournaient pas de l'accomplissement de ses nombreux devoirs. Cependant, on a pu le

(a) Aujourd'hui curé de Saint-Simon, au diocèse de Saint-Hyacinthe.

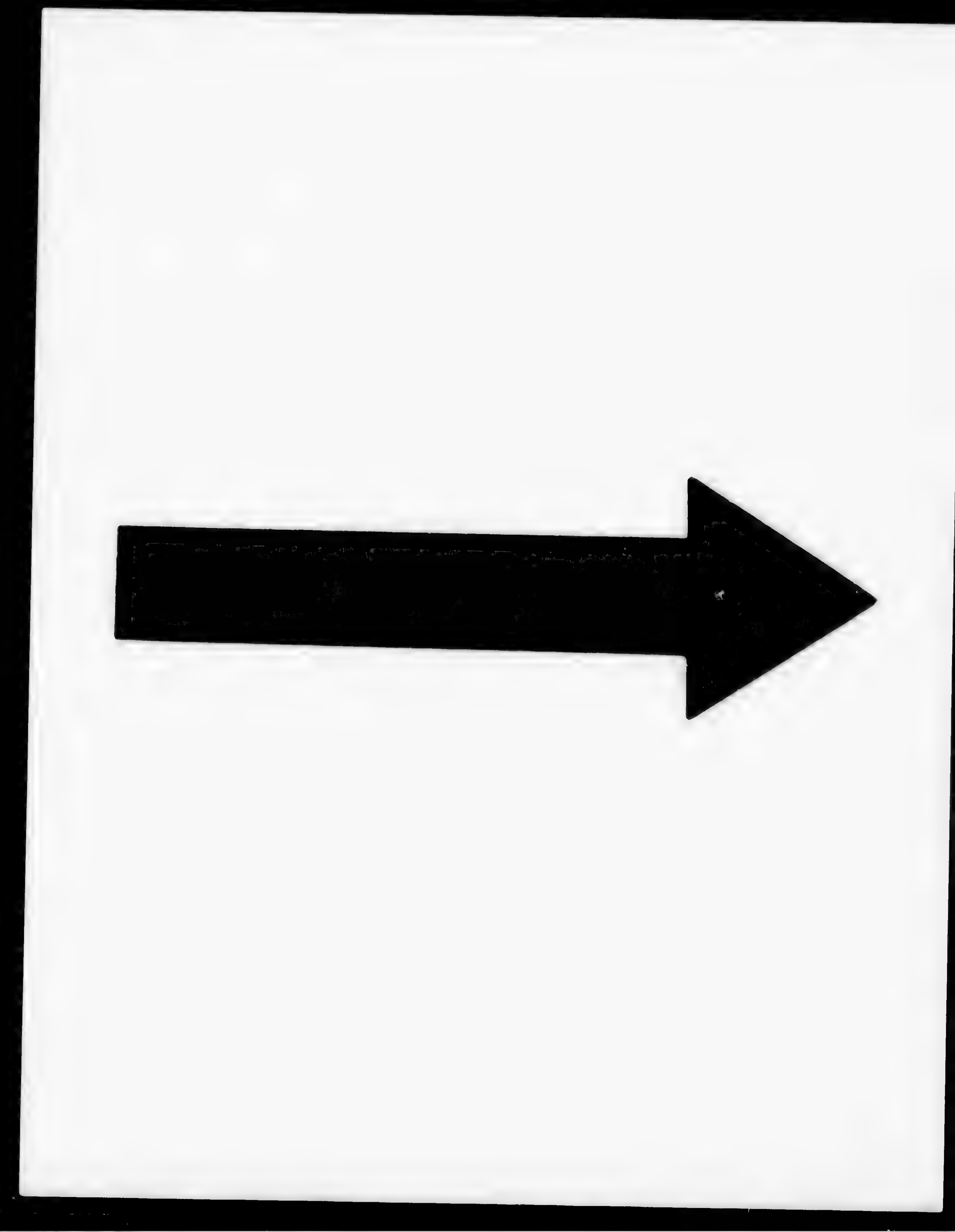
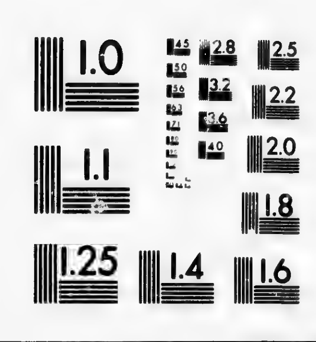


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

4.5 2.8 5.0 2.5 3.2 2.2 3.6 2.0 1.8

1.0

remarquer dans les examens publics des élèves, il traitait avec talent les sujets qui semblaient les plus abstraits, il portait la clarté dans les discussions; et, dans les réunions de ses confrères, ou encore dans les sociétés qu'il favorisait de ses rares visites, on parlait toujours avec admiration du charme et de l'intérêt de sa conversation. Ses entretiens étaient toujours instructifs, et ses vicaires nous en ont parlé, plus d'une fois, avec une profonde admiration.

XIII.

Depuis trente-cinq ans, M. l'archiprêtre Raimbault, entouré de la confiance et du respect de tous ceux qui le connaissaient, faisait le bonheur des paroissiens de Nicolet, où il s'efforçait de tout régler, de tout sanctifier par la douce influence de la religion, lorsqu'il sentit ses forces le quitter, ses membres lui refuser leur service.

Sa complexion, toujours si délicate et si frèle, semblait même, par fois, faire entièrement défaut, mais il se gardait bien de troubler les autres par ses plaintes, de les importuner de son malaise; car nul ne connut mieux que lui les bienséances sociales, nul ne se serait reproché davantage de ne les avoir pas respectées.

Tournant son regard vers le bel établissement auquel il avait sans relâche dévoué son énergie, ses ressources et ses lumières, il eût désiré prolonger sa carrière pour aider encore les prêtres infatigables qui s'étaient livrés à la sainte tâche d'instruire et d'encourager la jeunesse réunie sous leur direction, pour recueillir les bienfaits d'une éducation classique et religieuse.

La même simplicité de manières, la même droiture de cœur se faisait toujours remarquer dans les arrangements qu'il arrê-

tait, de même qu'il savait montrer la même aménité de caractère dans les douleurs. Les facultés de son esprit ne dépérissaient pas. De concert avec ce prêtre, aussi modeste qu'habile et généreux, que nous avons mentionné, M. Léprohon, il fit une revue exacte de son passé, il interrogea ses souvenirs, revit des arrangements réglés et arrêtés depuis longtemps, dans le but de rendre de nouveaux services, d'être encore utile, s'il le pouvait, et de réparer ce qui aurait parut défectueux ou repréhensible dans les actes de son administration. Alors se répandit, dans la paroisse, dans le district même, la nouvelle affligeante de sa fin imminente. Les prêtres auxquels il avait prodigué ses soins, particulièrement à l'approche des examens et des ordinations, les citoyens qui se rappelaient ses longs et utiles services, les fidèles qui n'avaient pu oublier les fonctions pénibles qu'il avait remplies auprès d'eux, s'inquiètent et prient dans le but d'obtenir du ciel la prolongation d'une vie si pleine de bienveillance et de charité. Au milieu des émotions que causait l'appréhension de sa fin prochaine, on oubliait que l'heure des récompenses était arrivée pour le bon et fidèle serviteur.

Cependant, le vénérable septuagénaire n'avait rien perdu de son jugement ni de sa présence d'esprit. Il sentit qu'il devait utiliser davantage encore les derniers moments de sa vie. Aussi, conservait-il toute la fraîcheur d'imagination, la sensibilité de cœur qu'on avait tant de fois remarquée en lui, lorsqu'il n'était qu'au méridien de la vie, alors qu'il se distinguait le plus par son air à la fois doux, grave et digne. Jusqu'à son dernier jour, on put admirer, en effet, la noblesse et le désintéressement de son âme.

Son attitude était toujours ferme et annonçait le courage du bon soldat de Jésus-Christ, disposé à soutenir de nouvelles épreuves. On voyait que depuis longtemps, il se préparait à l'heure du sacrifice comme une victime destinée à l'immolation. Ainsi, jusqu'à la fin, Dieu se plut à éprouver et à soutenir son grand serviteur, et jusqu'à la fin, ce prêtre fidèle

voulut édifier et sanctifier, par sa parole et par sa conduite, ceux qui l'approchaient. Sur son lit de mort, il fut ce qu'il avait toujours été : sage, calme, courageux et fervent. Plus l'heure suprême approchait, plus la prière était sur ses lèvres.

Tant qu'il put prier, il remerciait Dieu sans cesse d'avoir préservé son âme des effets du souffle révolutionnaire ennemi de tous les pouvoirs et de toutes les croyances, et de lui avoir conservé les consolations de la foi à travers toutes les phases de la vie.

On est porté à se dire quand on a santé, vigueur et prospérité, qu'il est facile de se tenir à cette hauteur de sentiment ; mais qu'on ne perde pas de vue toute l'étendue de la carrière de ce vertueux ecclésiastique, et l'on trouvera que son âme, dans le malheur et dans toutes les situations, a su conserver la même noblesse de sentiments, la même dignité de pensées, le même respect pour son caractère.

L'état de faiblesse et l'épuisement dans lequel se trouvait ce bon prêtre, depuis si longtemps malade, l'avait averti qu'il devait bientôt finir son utile et édifiante carrière. Depuis plusieurs années il se préparait à ce grand événement, et l'annonce de l'heure suprême ne lui fit éprouver aucune émotion. Toujours recueilli, M. l'abbé Raimbault se montra résigné et confiant en la bonté du Sauveur. Sa parole, son front, l'accent de sa voix, annonçaient le calme et la sérénité de son âme.

M. Raimbault prescrivit tout ce qui regardait la paroisse dont il allait se séparer, et les avis qu'on devait donner à ses chers paroissiens afin de les intéresser plus efficacement à son sort devant Dieu. D'un air ferme et doux à la fois, il ordonna ce qui concernait ses funérailles. Il reçut les sacrements pour la dernière fois, vendredi, le 12 février.

Tous les assistants étaient édifiés des témoignages qu'il donnait de la foi la plus vive et de l'amour le plus tendre. Ses regards étaient pleins d'affection pour eux. Les visages étaient mornes et attendris. Le respect seul contenait la douleur des

ecclésiastiques et des autres personnes agenouillées auprès de son lit.

Dès le commencement de février 1841, il avait fait appeler de nouveau le directeur de sa conscience, son confident intime, M. Léprohon, et lui avait remis ses papiers, ses manuscrits, pour en disposer selon qu'il le jugerait convenable devant Dieu. Il lui donna, dans le temps, pour l'avantage de la jeunesse, tout ce qu'il possédait : mobilier, livres, etc. ; il aimait à s'entretenir dans ce moment solennel avec ce guide éclairé, et avec le dépositaire de ses pensées, de ses craintes, de ses projets et de ses espérances. Nous n'entrerons pas dans ces mystérieuses intelligences d'un homme sur le seuil de son éternité avec celui qui l'y introduit. Sans doute il reçut de la bouche de son ami les encouragements et les exhortations dont les saints mêmes croyaient avoir besoin, pour franchir le passage redoutable du temps à l'immortalité......................

Enfin, le 16 février, M. Léprohon reçut son dernier soupir. Le digne et vertueux pasteur venait de rendre à Dieu son âme enrichie de tant de belles actions ; il s'était endormi avec calme dans le Seigneur, en pressant son crucifix sur ses lèvres avec la confiance du juste. Il n'avait éprouvé aucune de ces frayeurs ordinaires à ceux qui ne sont pas accoutumés à envisager le ciel et à méditer sur l'éternité. Sa mort, comme sa vie, fut des plus édifiantes.

Les élèves du collége, également pénétrés d'amour et de respect pour le vénérable défunt, prirent spontanément le deuil. Les restes mortels du regretté pasteur furent exposés, dans la chapelle du collége, sur un lit funèbre. Le corps, revêtu des ornements sacerdotaux, fut transporté, le jour de l'inhumation, à l'église paroissiale, à la suite d'un service funéraire célébré dans la chapelle.

L'inhumation eut lieu le 19, dans la chapelle Saint-Louis, à l'église paroissiale. Le clergé de la paroisse se réunit au clergé du Séminaire, composé des élèves de la maison et d'un

grand nombre de prêtres du district. La foule encombrait le temple et ses avenues.

M. Cooke, vicaire-général de l'évêque de Québec, et alors curé des Trois-Rivières, ancien élève du Collége de Nicolet, et qui avait toujours été à même d'apprécier les talents variés et féconds de l'illustre défunt, ainsi que la noblesse de son caractère et la pureté de sa vertu, célébra la messe pour le repos de son âme, au milieu du pieux recueillement des fidèles éplorés, des chants pleins d'harmonie et des sons de l'orgue répétant des hymnes funèbres ou harmonieuses avec les sentiments de deuil du jour. Après les absoutes, il énuméra les titres de ce bon prêtre aux regrets de ses paroissiens, des citoyens et des enfants de l'Eglise, en montrant qu'il avait été doué des talents de l'homme généreux et des sentiments d'un vrai ministre de l'Eglise de Dieu. Ce grand cadre fut rempli par les divers traits qui signalèrent la carrière si bien remplie du vieux prêtre ; mais on regretta que le prédicateur parlât d'un ton de voix qui ne laissait qu'aux plus rapprochés la satisfaction de l'entendre. Le froid, l'empressement de la foule et la trop grande émotion de l'orateur firent perdre tout l'effet de ce discours.

La mort de M. Raimbault causa une grande affliction dans sa paroisse, et dans tout le district généralement. Ce pieux ecclésiastique fut aussi regretté par un grand nombre de prêtres, dont il était le conseiller et le guide, disons mieux, l'ami dévoué ; sa mémoire est encore chère à ceux qui l'ont connu.

Ce bon prêtre aux mœurs pures et austères, mortifié, studieux, patient à l'excès, avait vécu retiré, tout occupé à remplir ses diverses obligations. Il était doué de qualités précieuses et rares, qualités personnelles non moins estimables que ses talents. Il était bon, obligeant, serviable, plein de

compassion pour les pauvres et très-ingénieux à soulager leur misère. Avec tout le monde, il était poli, prévenant, conversant avec intérêt, mais avec modestie. Sa parole était onctueuse, et parfois éloquente, toujours animée de la charité la plus pure.

Ses yeux étaient noirs et pleins d'éclairs ; ils reflèchissaient sa belle intelligence. Son teint était pâle et mélancolique. De grande taille, d'un maintien grave, tout en lui accusait l'homme digne et qui commandait le respect. Il parlait avec une grande précision, sans toutefois exclure l'élégance. On eût dit que son caractère était timide, tant sa fermeté était modeste. Le respect de soi-même et des autres, il l'affirmait par la décence et la propreté de sa mise et de ses habits.

La foi de ce digne ecclésiastique était vive ; on sait avec quel calme il envisagea ses derniers moments. Lui qui, dans sa jeunesse, avait entendu les plus désolantes doctrines, sans qu'elles eussent jamais abaissé son âme, ou énervé sa vertu, lui, dont la jeunesse avait été si dûrement éprouvée, et dont les jours avaient été pendant quatre ou cinq ans un holocauste continuel, il ne trouvait de consolation qu'au pied des autels.

Ses écrits, quoique peu nombreux, suffisent pour attester que le digne archiprêtre était rempli du zèle sacerdotal et que, chez lui, la sagesse se joignait au zèle, et la lumière à la piété.

Mais ce n'est pas l'éloge de cet homme de bien que nous avons à tracer. Nous avons dû nous borner à quelques particularités d'une vie qui nous a semblé constamment remplie de sacrifices faits au devoir et à l'honneur. En constatant que ce prêtre vertueux fut toujours honoré de l'approbation de ses supérieurs, qui l'appelèrent à des postes où il fallait mettre de grands talents au service d'une administration importante, on voit que le désir de bien faire, le porta toujours à accomplir sa tâche de façon à donner satisfaction à tous. Noble ambition d'une âme au-dessus du vulgaire, noble loyauté qui avait déjà trouvé sa récompense sur la terre, avant d'aller en recevoir une plus durable, dans un monde meilleur.

Le monument élevé sur la tombe de M. l'abbé Raimbault, dans l'église paroissiale de Nicolet, monument qui rappelle tant de vertus et tant de bonnes œuvres, est simple et sans ornements. Les amis de la religion ont voulu perpétuer ainsi la mémoire d'un digne prêtre dont nous venons de raconter brièvement la vie en rappelant à la postérité les services signalés qu'il a rendus à l'Eglise, aux lettres et à l'Etat qui se glorifie de le compter au nombre de ses enfants les plus dévoués.

L'épitaphe de feu M. Raimbault est ainsi conçue :



D. O. M.

Cineribus et memoriæ
Revdi JOAN : RAIMBAULT, Aureliani,
E Gallia pro fide exulis,
Morum suavitate et pietate
Humanis sacrisque litteris...... .....
Conspicui,
Seminarii Nicoletanensis
Præsulis.
Qui hanc parochiam XXXIII annos,
Summâ omnium veneratione,
Rexit.
Juventuti, artibus et religioni
Charus,
Placidâ morte quievit
Die XVI februarii anno MDCCCXLI
Ætatis suæ septuagesimo primo.
Olim
Iste pastor
Sponte et optime
Dicebat : Domine,
Dilexi decorem domûs tuæ.

—o—

Plangite simul et orate.

TRADUCTION.

†

D. O. M.

Aux cendres et à la mémoire
Du Révérend JEAN RAIMBAULT, né à Orléans, en France,
Exilé de sa patrie pour la Foi,
Homme d'une douceur, d'une aménité et d'une piété remarquables,
Distingué dans les sciences sacrées et profanes,
Supérieur du Séminaire de Nicolet.
Il fut curé de cette paroisse
Durant XXXIII ans.
Entouré de la vénération publique,
Cher à l'Eglise, à la jeunesse et aux lettres,
La mort l'enleva doucement
Le XVI février de l'année MDCCCXLI,
Dans la soixante-onzième de son âge.
Durant sa vie ce digne pasteur
Aimait à répéter,
Et il le pouvait à bon droit :
« Seigneur, j'ai aimé
La beauté et l'honneur
De votre maison. »

—o—

Une larme avec une prière.



APPENDICE.

(No 1.)

ADRESSE

A MONSEIGNEUR SIGNAY, COADJUTEUR DE QUÉBEC, A SON ENTRÉE SOUS LE VESTIBULE DU NOUVEL ÉDIFICE, LORS DE LA CÉRÉMONIE DE LA BÉNÉDICTION, LE 14 AOUT 1830.

MONSEIGNEUR,

Si j'ose m'avancer au devant de Votre Grandeur, ce n'est pas, en pareille circonstance, comme pour l'introduire dans une maison qui lui serait étrangère; c'est chez vous, Monseigneur, que vous entrez. C'est sans doute pour votre Grandeur la plus vive et la plus douce satisfaction que l'inauguration de cet édifice. Comme représentant le chef illustre de la corporation, dont vous êtes le digne héritier, c'est au milieu d'un nombreux clergé, auquel cette institution est déjà si redevable, c'est au nom de l'Eglise de ce diocèse, que vous venez prendre possession d'un établissement destiné à être une pépinière de sujets pour le clergé et pour tous les rangs de la société.

Permettez-moi de déposer aux pieds de Votre Grandeur les hommages et la reconnaissance des jeunes élèves de la maison pour toutes ces démarches, les soins et les fatigues qu'elle coûte. Et qu'il nous soit permis à tous d'unir nos vœux aux vôtres, nos faibles prières aux bénédictions que vous allez invoquer pour sa prospérité future.

(N° 2.)

DISCOURS

DE M. RAIMBAULT, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE DE NICOLET, A L'INAUGURATION DU NOUVEL ÉDIFICE DU SÉMINAIRE, LE 14 AOUT 1830.

MONSEIGNEUR (*a*),

MESSIEURS,

En jetant mes regards sur l'assemblée nombreuse et respectable, réunie dans cette enceinte, des différentes parties de la province, je me sens pressé de m'écrier : quel est celui, de tous ceux qui sont presents, qui eût osé avancer, il y a seulement dix ans, que sur ce sol, qui n'était foulé jadis que par les pas errants des tribus sauvages vivant dans l'état de barbarie la plus épaisse, que sur ce terrain, que couvrait naguères une antique forêt, le repaire des bêtes féroces, s'élèverait, en aussi peu de temps, un vaste et majestueux édifice, tel que nous l'avons sous les yeux, digne de ceux qui en ont conçu le projet, digne de ceux qui ont concouru à son exécution, digne enfin de l'objet auquel il est destiné.

Il y a à peine quatre ans que nous en vîmes jeter les fondements au milieu d'un concours également respectable ; et le voilà debout aujourd'hui, ouvrant ses vastes portiques et prêt à recevoir cette brillante jeunesse déjà formée dans la maison préparatoire et dont le nombre s'agrandira en proportion de la capacité du nouveau bâtiment.

Mais, à qui sommes-nous redevables de cette insigne faveur ? Est-ce le fruit de l'industrie humaine ? Est-ce une nouvelle création ? Faisons à la sagesse humaine la part qui lui convient ; mais ne serait-ce pas une présomption téméraire que d'en exclure l'intervention du Souverain Architecte de l'univers ? Ah ! sans doute, c'est la Providence qui a laissé tomber un regard vivifiant sur cette entreprise. C'est la cause première, qui par ses ressorts secrets, mais sûrs, a conduit cet établissement au but désiré, en aplanissant les obstacles et surtout en dirigeant la volonté des hommes qu'elle faisait servir d'instruments à ses favorables desseins — " *Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam* " (*b*).

(*a*) S. G. Monseigneur de Fussala, coadjuteur de Mgr. l'Evêque de Québec.

(*b*) Psaume CXXVI, 1.

Pour en convaincre les esprits les plus incrédules, je n'aurai qu'à vous retracer, dans un cadre abrégé, la naissance et les progrès de cet établissement. Ce recit ne saurait être déplacé dans un jour où nous sommes réunis pour rendre au ciel des actions de grâce solennelles pour les bienfaits déjà obtenus et lui demander sa protection et la continuation de ses faveurs pour l''avenir.

C'est à la charité, à la sagesse et à la générosité du vénérable pasteur qui gouverna un demi-siècle cette paroisse (c'est déjà nommer M. Louis-Marie Brassard), que cet établissement doit son origine. La charité lui inspira le projet d'une école pour les enfants de cette paroisse ; il eut la sagesse d'en confier le gouvernement aux évêques du diocèse à perpétuité ; et c'est dans son économie qu'il trouva les moyens de la doter d'une manière convenable. Cette terre, fruit de ses épargnes, était, selon ses vues, destinée à voir sortir de son sein des trésors plus précieux que les moissons les plus abondantes et les plus riches métaux.

Mais, combien les espérances les mieux fondées sont ruineuses et fragiles ! Un defaut de formes frappe de nullité l'acte de ses intentions bienveillantes. C'en était fait d'un plan si utile, sans les sentiments généreux de son unique héritier. Ce que la loi lui remettait en propre, son digne frère en fait une donation authentique à l'illustre prélat qui occupait alors le siége de Québec. Mais, ô instabilité des choses terrestres ! La mort inattendue expose de nouveau la fondation à être anéantie ! Or, c'est ici où se découvre le doigt de Dieu d'une manière plus sensible. Au moyen d'un sacrifice pécuniaire, l'institution devient la propriété de Monseigneur Plessis, Evêque de Québec. Alors l'école de Nicolet commence à quitter les livrées de l'enfance. C'est à cette époque et par les soins de son illustre chef que, sortant du cercle étroit des éléments, elle s'elance dans la carrière des études littéraires et philosophiques. Ses premiers essais sont couronnés de succès inattendus. Dirigé par les mêmes principes que les anciens établissements du pays, celui de Nicolet en devient bientôt l'émule. A peine comptait-il quinze années d'existence et dejà il avait fourni de nombreux sujets à l'Eglise (dont un promu à la plus haute dignité) (*a*), au bar-

(*a*) Monseigneur Joseph-Norbert Provencher, né à Nicolet, le 12 février 1787, étudia d'abord au collége Saint-Raphaël de Montréal, et vint, après l'incendie de cet établissement, continuer son cours classique au collége de Nicolet. Ayant été ordonné prêtre au mois de décembre 1811, il fut placé, comme vicaire, à la paroisse Notre-Dame de Québec, malgré sa mauvaise santé qui lui fit bientôt abandonner ce poste, et l'obligea de retourner dans sa famille, où il sejourna quelques mois. Dans l'automne de 1812, il fut nommé vicaire à Vaudreuil ; et, au mois d'octobre 1813, il fut chargé du vicariat de Deschambault et de la desserte des Grondines. Un an après, il fut nommé curé de la Pointe-Claire et de Sainte-Anne du *Bout*

reau, à la tribune législative, à la pratique des lois et de l'art de guérir; en un mot, des membres distingués, à toutes les professions, à tous les rangs de la société.

Ici, Messieurs, se présente une réflexion assez naturelle. Pour trouver des titres à l'estime et à la confiance publique en faveur de certains établissements, on a coutume d'en faire remonter l'origine jusqu'à se perdre dans la nuit des temps. Ce qui fait le mérite de l'établissement de Nicolet, c'est sa nouveauté. C'est qu'en aussi peu de temps il soit parvenu à une maturité qui, quoique précoce, promette une longue suite de fruits solides et durables.

Je me trompe, Messieurs, son existence était encore précaire (a), toute la fondation ne reposait encore que sur la tête d'un seul homme. Et dans cet état de choses pouvait-elle inspirer assez de confiance aux personnes bienveillantes pour obtenir des fonds? Le bien pouvait donc se faire, comme il s'était déjà fait pendant un court espace de temps, mais la mort imprévue d'un seul homme, un défaut de formes dans son testament, un oubli, un rien, pouvait anéantir en un instant le fruit de tant de peine! Hélas! ce cas, loin d'être chimérique a été sur le point de se réaliser et n'a été que trop le sujet de nos alarmes.

Or, pour obvier à ce grand danger, que fallait-il? Qu'était-il à désirer? C'était que le gouvernement voulût bien instituer cette maison sur le même pied que les communautés permanentes, en la confiant à une association de personnes qui se renouvelassent sans interruption et ne possédassent qu'en commun. C'est qu'il fût permis à cette corporation d'acquérir et de posséder assez de fonds pour soutenir et augmenter même le bien dont un pareil établissement est susceptible. Voilà quel était le vœu de tous ceux qui s'intéressent au succès de l'éducation. Voilà l'objet que poursuivit avec tant d'ardeur l'illustre Pontife qu'on peut en regarder comme le second fondateur.

[illegible]lle, qu'il desservit jusqu'en 1816. C'est alors qu'il fut appelé à remplacer M. P[illegible], curé de Kamouraska. Au mois d'avril 1818, M. l'abbé Provencher quitta ce poste pour aller évangéliser les peuplades du nord-ouest. Mgr. Plessis avait fait faire dans le clergé une souscription pour défrayer les dépenses de ce voyage. Quatre ans plus tard (12 mai 1822), M. Provencher fut sacré évêque, dans l'église des Trois-Rivières, et préposé à l'administration spirituelle du vaste territoire du nord-ouest, qui fut érigé en vicariat apostolique le [illegible] avril 1844. Ce n'est qu'en 1847 qu'il devint évêque titulaire de Saint-Boniface.

Mgr Provencher est mort, à Saint-Boniface, le 7 juin 1853, après 35 ans d'un laborieux et fructueux apostolat.

(a) A la vérité elle a été reconnue par la loi, témoin l'exemption des charges de la milice accordée aux étudiants. Ses titres de propriété avaient été ratifiés par le seul héritier qui eût pu les contester. Cependant toute la fondation ne reposait que sur la tête d'un seul homme.

Cette faveur qu'il sollicitait depuis bien des années, l'un des sujets du long voyage qu'il entreprit. Il a plu au gouvernement de sa défunte Majesté (Georges IV) de l'octroyer.

La voilà donc cette maison, qui, sous le modeste nom d'école élémentaire, fut ouverte, il y a trente ans, sous les auspices de feu l'honorable Louis Deschenaux, Juge de la Cour du Banc du Roi et Juge de Paix de ce district, en sa qualité d'exécuteur testamentaire de feu Louis M. Ferdinand Brassard. La voilà, dis-je, appuyée sur des fondements solides et n'ayant plus à craindre que la vicissitude des temps et l'instabilité des choses humaines.

Honneur donc à l'homme de Dieu, au charitable pasteur qui étendant sa sollicitude sur ses ouailles au-delà du tombeau, consacra le fruit de ses épargnes à leur procurer une bonne éducation religieuse, sans accorder aucune distinction aux siens, leur recommandant seulement de se montrer plus empressés que les autres à profiter des avantages de cette maison!

Honneur au frère défunt de ce pasteur vénéré, à son épouse modeste et vertueuse (a), tous deux héritiers de son zèle qui, sans effort, mais non sans mérite, sacrifièrent les prétentions que leur offrait la loi, au devoir de remplir ponctuellement les volontés du testateur; désintéressement d'autant plus louable qu'il n'est pas rare de voir des héritiers avides d'éluder, sous le plus léger prétexte, les intentions les plus louables et les œuvres les plus strictement obligées de la part du testateur.

Honneur aux membres du clergé, qui, au premier appel de leur chef, apportèrent des contributions annuelles au soutien d'un établissement dont ils sentaient plus que tous l'importance.

Mais qui pourrait dire les obligations infinies que devra à jamais cette institution au zèle, à la prudence, à la générosité de l'illustre prélat, qui n'est plus, Monseigneur Joseph Octave Plessis, dont le nom réveille les sentiments de la plus vive admiration et de la plus amère douleur? Elle n'était qu'au berceau, il en devina les destinées, il conçut seul le projet de son agrandissement, il en prépara les moyens. C'est ce sage pontife qui, à peine devenu le possesseur de cette école primaire, lui fit changer de face, consacra presque tous ses revenus au soutien de cette maison. Choisir parmi l'élite de ses sujets ceux qu'il préposa, tour à tour, à sa direction, faire des règlements, donner des conseils, inspirer un bon esprit à cette communauté naissante, il mit tout en œuvre pour y faire fleurir à la fois les bonnes études. Puisse-t-il dans le sein de Dieu, où sans doute

(a) Pierre-Bellarmin Brassard, écr., capt. de milice, mourut, à Nicolet, le 21 septembre 1815, à 80 ans, et son épouse, Dme Marguerite Pinard, est décédée, à Nicolet, en 1830, à 84 ans.

il repose, voir avec complaisance cette maison nouvelle, don' il avait formé le dessein, qu'il avait tant désiré de voir s'élever pour pouvoir étendre le bien qu'il en anticipait! C'est une tâche qu'il a laissé à son digne successeur.

Ici, Messieurs, je sens tout l'embarras de ma position. Si je terminais ici cette faible esquisse, je n'aurais fait connaître que les deux premières époques de la fondation et ce serait frustrer tant de généreux bienfaiteurs de la part d'éloges qui leur est due. Si, d'un autre côté, j'essaie d'exposer aux regards du public et la libéralite impérissable du Pontife vénerable qui nous gouverne et l'infatigable ardeur de l'illustre heritier de sa dignité, comme de sa bienfaisance, son temps, son repos, ses peines, dont il est prodigue pour conduire cet édifice à la perfection dont il est susceptible; si, enfin, je venais à dévoiler la liste des dons recueillis parmi le clergé et de la part de quelques personnes bienveillantes, n'aurai-je pas à craindre de blesser leur modestie, en révélant le secret de leur charité. Non, nos louanges justes, mais peut-être indiscrètes, ne les priveront pas du merite d'un bienfait caché. Ah! la seule récompense à laquelle aspire leur noble ambition, c'est le bien qui résultera de cette entreprise. Tout ce que cet établissement ainsi agrandi promet de succès, voilà le prix seul digne de tant de généreux sacrifices.

Mais qui peut les assurer ces succès? Qui peut donner à cet établissement la stabilité, la protection dont il a besoin pour prospérer? Celui-là seul sans lequel seraient vains les efforts de ceux qui bâtissent pour veiller à sa sûreté. *Nisi Dominus custodierit civitatem frustra vigilat qui custodit eam* (Psaume CXXVI 2.) C'est un parterre qui promet des fruits abondants. Le jardinier habile lui prodiguera ses soins, des arrosements salutaires....mais que le ciel lui refuse ses douces rosées, sa chaleur vivifiante, et ce jardinier verra avec douleur ces jeunes plantes desséchées et stériles.

Ne mettons donc notre confiance que dans la protection de Dieu qui s'apelle le *Seigneur des sciences* comme il est la source des lumières. " *Deus scientiarum Dominus est.*" C'est sous ses auspices que se formera dans cette maison l'alliance si désirable du savoir et de la vertu, des instructions et des bonnes mœurs. Ah! laissons à d'autres ces essais aventureux, ces froides théories, où l'art d'elever la jeunesse n'est qu'un pur mécanisme, où l'on compte l'instruction pour tout, et l'éducation pour rien; ces systèmes improvisés, où l'on croit avoir tout fait pour l'homme, pour la famille, pour la société même, lorsqu'on a initié le premier âge aux langues anciennes et modernes, au calcul, aux arts, aux sciences naturelles, où l'on ne se propose que d'éclairer l'intelligence, sans former en même temps la

volonté; d'où enfin il résulte que, malgré des connaissances très-étendues, très-variées, ornements de l'esprit, le cœur peut rester avec toutes ses faiblesses, incapable de résister aux attaques du vice et des passions fougueuses.

Sans doute on peut, on doit améliorer les règles grammaticales, perfectionner les méthodes, faciliter les études.—Mais doit-on pour cela isoler les enfants de l'instruction religieuse? N'est-ce pas d'elle que l'Esprit Saint a dit *qu'elle rend la langue des enfants éloquente?*

On convient pourtant assez qu'il faut faire entrer la religion dans l'éducation publique; mais quelle religion?—Les uns prétendent qu'il faut laisser les dogmes et ne s'attacher qu'aux préceptes, comme si les préceptes et les dogmes devaient se séparer et ne se garantissaient pas les uns par les autres. On nous présente ensuite un catéchisme de morale où chacun se fait juge de sa morale, où chacun par conséquent apprend à s'en passer. On parle ensuite d'une morale religieuse, laquelle n'est autre chose qu'une religion sans morale ou une morale sans religion, rudiments hypocrites, fantômes de morale et de religion où l'on veut avoir l'air d'en parler sans en rien dire, ou d'en dire quelque chose pour n'en pas parler.

La religion, les mœurs, l'instruction classique, voilà le triple objet que ne perdront jamais de vue les maîtres préposés à l'enseignement dans cette maison. Ne doit-on pas mettre avant tout ce qui donne la vie à tout?......... Je veux dire ces vérités sacrées, qui commandent en les épurant, tous les sentiments légitimes, la piété filiale, l'amour de la patrie, la soumission aux lois; et qui, donnant à l'âme plus d'énergie et d'élévation, nourrissent les grands talents comme les grandes vertus.

Vous en avez déjà fait l'heureuse expérience, vous, jeunes élèves de la maison (car c'est à vous que je m'adresse en finissant), vous, qui avez vu avec tant de joie s'élever graduellement ce nouveau temple des muses; et c'est dans cette enceinte, dans cet asile solitaire, où loin du fracas et de la dissipation des cités, que vous reviendrez cultiver, dans un doux loisir, ce vaste champ des sciences divines et profanes, pour en sortir ensuite des hommes pleins de foi, pleins d'honneur, amis de l'ordre, zélés pour le bien public, etc., etc. Que j'aime à voir en vous l'espérance de la patrie dont vous serez plus tard l'ornement et le soutien! vous vous ferez gloire de marcher sur les traces de ceux qui vous ont dévancés.—Puis, animés du même esprit, du même désir de vous instruire, de la docilité, de l'union sans lesquelles les plus belles institutions ne sauraient se soutenir, vous serez la consolation de vos familles et la plus douce récompense de ces hommes estimables qui se dévouent à la tâche, très-honorable sans doute, mais en même temps si pénible

de l'enseignement. Vous servirez de modèles, à votre tour, à vos successeurs. Vos exemples et vos vertus leur seront un puissant aiguillon. Chrétiens, Canadiens, amis des bonnes lettres, vous n'oublierez jamais ce que ces trois qualités vous imposent d'obligation ; et c'est ainsi que ce nouvel édifice, ouvrage de la main des hommes, consacré par les prières du Pontife, orné de science et de vertu, élevé pour l'avantage de la génération présente, doit assurer encore le bonheur des générations futures.

(N° 3.)

ORAISON FUNÈBRE

DE M. J. JOSEPH-LADISLAS DE CALONNE, MORT AUX TROIS-RIVIÈRES, LE 16 OCTOBRE 1822, INHUMÉ DANS L'ÉGLISE DU MONASTÈRE DES RR. DAMES URSULINES, LE 18 DU MÊME MOIS, PRONONCÉE PAR LE R. M. JN. RAIMBAULT, ARCHIPRÊTRE, CURÉ DE NICOLET, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE, etc., etc.

Cet essai d'oraison funèbre a besoin de toute l'indulgence d'un lecteur bénévole. C'est le fruit de dix ou douze heures de travail. C'est assez dire que l'auteur n'a eu que le temps d'écrire des notes, les rassembler à la hâte et mettre le tout dans sa mémoire. Il y a quelques changements entre cette copie et la première, ou avec le discours débité. Ils sont en petit nombre et de peu d'importance. Quelques phrases omises par défaut de mémoire ou ajoutées en le prononçant, sont les seules variantes avec son manuscrit. Du reste, cette composition, précipitée et au-dessous du médiocre, ne se recommande que par la circonstance et l'intérêt qu'inspire un personnage du mérite de celui qui en est l'objet, sauf quelques emprunts, quelques imitations, qui, en lui donnant du relief, ne paraîtront pas disconvenir au sujet.

Mortuus est in senectute bonâ, plenus dierum, et divitiis, et gloriâ.
I. Paral. XXIX. 28.

Ces paroles que l'Esprit-Saint emploie pour annoncer la mort du pieux Roi David, dont la longue carrière avait été semée de tant de disgrâces et remplie de tant de gloire, ne pouvons-nous pas l'appliquer à l'illustre défunt dont nous honorons les obsèques ? Il est mort, ce prêtre vénérable, que le ciel n'avait, ce semble, conduit dans ce pays hospitalier que pour le faire respirer dans une douce retraite des dangers encourus et des fatigues essuyées au milieu des agitations poli-

tiques de sa malheureuse patrie! Il est mort, ce digne ministre du Seigneur, dont la Providence a semblé prolonger la carrière au milieu de nous pour nous montrer ce que peut la religion dans une âme élevée et qui est aux prises avec l'adversité, dans un cœur désabusé du monde et de ses vains prestiges. Il est mort, cet ancien du clergé français, illustre débris du sanctuaire, pierre détachée, arrachée de l'édifice sacré et lancée si loin par le volcan révolutionnaire!

Il n'est plus! .....Ni une naissance distinguée, ni les places honorables qu'il a occupées, ni les dignités dont il fut revêtu, ni les rares talents d'un esprit cultivé, ni les précieuses qualités dont son âme était enrichie, ni les soins, ni les vœux de ses chères filles en Jésus-Christ, rien n'a pu le conserver à notre vénération et à notre amour (a).

Il est mort dans une bonne et heureuse vieillesse, plein de jours, de richesses et de gloire. Non seulement ses jours furent longs, mais ils furent remplis de bonnes œuvres..... Plein de gloire .... Ah! tout ce que son mérite a pu lui en procurer, dans des emplois distingués, il ne le regardait depuis longtemps que comme une vaine fumée, et ne se glorifiant plus que dans la croix et les humiliations de Jésus-Christ. Il n'aspirait plus qu'à la véritable gloire, la gloire du ciel. Plein de richesses..... Ah! c'est parce qu'il en avait possédé qu'il avait mieux appris à en connaître le néant. La mort ne l'en a pas dépouillé. Combien peu lui avait coûté le sacrifice qu'il fit en faveur de sa famille, de tous ceux de ses biens échappés aux spoliations politiques (b). Il doit vous paraître téméraire de me voir entreprendre sans documents, sans moyens, pour ainsi dire sans préparation, cet essai d'éloge funèbre, en l'honneur du défunt que nous pleurons. Je n'en suis pas surpris. Entraîné, je dirais même séduit, par le zèle de l'affection et du respect, je crois acquitter l'une et l'autre et soulager notre douleur commune en payant ce faible tribut d'hommages à la mémoire de Messire JACQUES-JOSEPH LADISLAS DE CALONNE, Vicaire Général et Official de Cambrai, abbé commendataire de Saint Père de Melun (c).

(a) On sent bien qu'il est question des Dames religieuses Ursulines des Trois-Rivières qui, par l'affection la plus sincère, le respect le plus profond qu'elles portaient au cher défunt, et surtout sentant la [illegible] dont elles se voyaient menacées, lui prodiguèrent les soins les plus empressés et les plus tendres, autant qu'il voulait bien le permettre, pour le conserver, si Dieu avait eu plus égard à leurs désirs et à leurs besoins, qu'à sa volonté de récompenser son digne serviteur.

(b) C'est après la restauration que M. l'abbé De Calonne fit en faveur de ses neveux une cession entière et absolue des biens [illegible] qui lui appartenaient comme seul héritier du ministre, qui était mort en 1806, et dont les fils n'existaient plus.

(c) Et mort Chapelain-Directeur du couvent des Dames Ursulines des

Qu'il serait beau de le faire voir dans la double épreuve de la grandeur et de l'adversité, des richesses et de l'indigence, honorant le sacerdoce par ses vertus, en enoblissant ses disgrâces par son courage; et, dans cet asile que la Providence lui ménagea, qu'il sut si bien apprécier, se dévouant aux travaux du ministère avec le zèle et l'ardeur d'un jeune lévite, avec le succès et la ferveur d'un apôtre.

Mais d'abord que pourrons-nous vous dire sur une vie si remplie de vicissitudes?...... Pour vous parler de sa naissance et de son éducation, il faudrait des mémoires de familles qui nous manquent. Les seuls détails que nous ayons à vous communiquer sont pris dans quelques écrits publics ou dans ses entretiens particuliers qui avaient tant de charmes. C'est par ses communications échappées à sa modestie, ou surprises à sa complaisance, que nous savons que la famille dont il était issu était surtout célèbre dans la magistrature. Son illustre père, M. Louis-Dominique De Calonne, premier président au parlement de Flandres, réunissait aux talents qui font le magistrat les vertus qui distinguent le chrétien. C'est ce que nous apprend la légende apposée autour du portrait du premier président "*Hic lux Patriæ pauperum que salus*" (*a*). *Il était l'ornement de son pays, le salut et le soutien des pauvres.* Témoignage d'autant plus honorable que c'est la voix publique qui le proclame l'ornement et la lumière de son pays, par l'éclat de ses talents et de son mérite, le salut et le soutien des pauvres; soit qu'il se fût toujours montré, dans l'exercice de sa charge, le défenseur naturel du pauvre contre le riche oppresseur, du faible contre le puissant, soit que sa charité envers les pauvres ait été une de ses vertus distinctives.

Le chef de la magistrature, comme tous ceux qui remplissaient les charges les plus élevées, s'honorait des devoirs du christianisme. La religion était héréditaire dans ces anciennes familles; et, avec quelle confiance, et l'Etat et le public, ne pouvaient-ils pas se reposer du soin de leurs plus précieux intérêts sur des hommes qu'aucune considération n'empêchait de s'acquitter de leurs devoirs religieux. La mère de notre cher

Trois-Rivières. On sait que, dès son arrivée aux Trois-Rivières, en 1807, il fut chargé de la desserte de la paroisse de la Pointe-du-Lac, en qualité de curé, en même temps qu'il remplissait les fonctions de chapelain et de confesseur des dites dames, chez lesquelles il demeurait, que pendant six années qu'il conserva sa cure, il disait la messe au couvent, prêchait tous les dimanches et fêtes, pour partir de là et aller à trois lieues, à cheval ou en voiture, par de très-mauvais temps et chemins, chanter la messe à sa paroisse, y prêcher, catéchiser, confesser, etc.

(*a*) Le portrait est entre les mains de l'auteur. On y lit la devise ou légende citée, on y voit les armes de la famille, et au bas celles, à ce qu'il semble, de l'abbé De Calonne.

défunt travaillait avec autant d'émulation que de succès à inculquer dans le cœur de ses enfants les principes de la foi, de l'honneur et de la vertu.

C'est sous de tels auspices, fortifié par de si beaux exemples, que s'élève le jeune Ladislas DeCalonne. Ses études finies, il se destine au barreau. Dans un âge peu avancé, nous le voyons Conseiller au Parlement de Douai, place qu'il dût, moins à la protection et à la faveur qu'à ses talents qui commençaient à se développer. Les Cours Supérieures ayant ete exilées, M. DeCalonne suivit le sort de ses illustres confrères, comme pour préluder à un exil plus rigoureux et qui ne devait avoir d'autre terme que sa mort.

Qui aurait pensé que cette disgrâce dût changer ses inclinations et produire un résultat si avantageux ? C'est dans le loisir, que lui laissa la vacance des cours, qu'il se dégoûta de la vie seculière, et qu'il résolut de se consacrer à Dieu dans l'état ecclésiastique. On croira peut-être que, ne pouvant parvenir au gré de ses désirs dans cette profession qu'il abandonna, il n'aspirait à rien moins qu'aux plus hautes dignités de l'état qu'il embrassait; la suite nous fera voir qu'il n'avait fait qu'obéir aux attraits de la grâce et qu'il fit plus d'efforts pour se soustraire aux honneurs que pour les rechercher. Pour faire l'apprentissage d'une vocation si sainte, il choisit le Séminaire célèbre, où des hommes vénérables, joignant la science à la simplicite, exercent tous les jours, sous les yeux de leurs élèves, les vertus qu'ils enseignent et s'en montrent plutôt les pères que les maîtres. C'est là que fut formé l'official de Cambrai, comme il avait preparé l'immortel Fénelon, son illustre archevêque, ainsi qu'un grand nombre de ceux qui, depuis deux siècles, ont jeté le plus d'éclat dans l'épiscopat et le sacerdoce français par leurs vertus ou par leurs talents.

Parvenu, dans un âge mûr, à l'ordre de la prêtrise, auquel il s'était préparé par des études analogues en se formant aux mœurs et aux obligations qu'il lui imposait, sur l'exemple de ses maîtres, dont il parlait toujours sur le ton du respect le plus profond, il est appelé dans la capitale de sa province pour un canonicat dans la cathédrale de Cambrai. L'illustre prélat qui en occupait alors le siège, (*a*) digne appréciateur de son mérite, l'a bientôt élevé à la dignité de grand vicaire, et, peu après, à celle d'official de cette église.

Je ne le suivrai point dans sa nouvelle carrière où sa réputation de sagacité dans les procédures les plus compliquées, de diligence et d'intégrité dans l'administration de la justice, détournant le cours des procès des voies ordinaires pour les faire affluer à son tribunal, lui suscita une contestation vive et im-

(*a*) M. DeChoiseul était alors Archevêque de Cambrai.

portante dont il sortit victorieux, ne s'applaudissant du gain de son affaire qu'en faveur du public dont il servait la cause (*a*).

Mais bientôt l'élévation d'un frère que l'éclat de ses rares talents, plutôt que celui de sa naissance, fit arriver successivement à l'intendance de la Province de Lorraine et au poste éminent de contrôleur général des finances, ne permit plus au digne official de demeurer dans cette place qu'il remplissait avec tant de distinction. Pressé par les sollicitations du ministre, qui, connaissant le mérite de son frère, ne le croyait pas au-dessous des premières dignités de l'Eglise, poussé, dis-je, d'accepter un Evêché, il le refusa constamment. La seule charge qu'il désira, qu'il demanda et qui ne lui fut point accordée, sans doute parce qu'on ne la croyait pas digne de lui, fut celle de Bibliothécaire du Roi (*b*). Ce qui atteste bien sensiblement la modestie de son ambition et son goût naturel, en même temps que son aptitude pour les sciences.

Il entrait dans les vues du ministre d'approcher de lui un frère dont il appréciait les lumières. C'est pour cela qu'il lui fit accepter l'abbaye en commande de Saint-Père de Melun, bénéfice dont les privilèges honorables et les grands revenus lui procuraient des avantages peu inférieurs à ceux de l'épiscopat, sans lui en imposer les obligations qu'il redoutait (*c*).

C'est dans cette situation, dont il mit à profit les loisirs, par son goût pour les sciences qu'il cultivait, par les améliorations qu'il fit à son abbaye, par son intimité avec des personnes en place, ou recommandables par leurs connaissances, c'est là, dis-je, que le trouva cette malheureuse révolution qui, en changeant sa situation, l'exposa à tant de vicissitudes. Jetons un voile de discrétion sur la part que son frère lui donnait aux affaires les plus importantes de l'Etat ; passons sous silence le zèle et le dévouement avec lequel il aidait le ministre, par ses conseils, par son habitude dans les affaires, pour arriver à cette fâcheuse époque.

C'est ici que l'abbé de Saint-Père va déployer tout le courage de son âme ; tous les moyens vont être employés à la cau e la

(*a*) L'officialité de Cambrai partageait la jurisdiction civile avec les tribunaux séculiers ; mais ce droit de juger les causes civiles au choix des plaideurs était tombé en desuétude par le défaut d'exercice, lorsque M. DeCalonne entreprit de le faire revivre et en vint à bout à la grande satisfaction du public, les procès se jugeant sans frais.

(*b*) M l'abbé DeCalonne n'a fait cet aveu que peu de temps avant sa mort, il ajouta même que son frère, le ministre, l'ayant fait donne à un autre, quoiqu'il la lui eût promise, cela occasionna entre les deux frères une altercation qui fut même prête de les brouiller pour toujours. Cette circonstance provenait de ce que le ministre avait des vues plus élevées sur son frère.

(*c*) La ville de Melun n'étant qu'à douze lieues de Paris, M. l'abbé pouvait aisément communiquer avec le ministre.

plus honorable qui fut jamais, au soutien du trône et de l'autel. C'est ici que commence aussi l'histoire de ses malheurs. Elle est arrivée pour la France cette désolation, dont on peut dire qu'on n'en avait pas vu de semblable depuis le commencement de la monarchie, et dont je ne veux rappeler en ce moment que ce qui se lie aux destinées de M. l'abbé DeCalonne.

Aux siècles précédents on avait vu ce que peut la haine du christianisme dans les sectateurs des autres religions, ce que peut le faux zèle pour amener quelquefois les hommes contre les hommes au nom du ciel; maintenant on va voir ce que peut, pour le malheur des peuples, le fanatisme de l'impiété. Des sophistes impitoyables, armés tour à tour du glaive de Néron et de la plume de Julien, déclarant la guerre à Dieu et aux hommes; tout ce qui ne plie pas devant leurs systèmes pervers en devient la victime; les noms de tolérance et d'humanité ne sont que le signal de la persécution la plus sanglante. Les chrétiens sont immolés devant les autels de la raison, comme ils l'étaient autrefois aux pieds des idoles du paganisme; et le dix-huitième siècle, qui s'est appelé le *siècle des lumières*, aura la honte éternelle d'avoir fait une multitude de martyrs. Les sciences, les arts, les connaissances humaines ne sont rien contre la fureur des passions déchaînées, quand les freins de la religion et de la morale sont brisés. Ainsi s'accomplit cette parole du sage: " Lorsque les impies règneront, le peuple gémira." *Cum impii sumpserunt principatum, gemet populus.*

C'est surtout contre les colonnes de l'Eglise, contre le corps des Pasteurs que les coups sont dirigés, mais le ciel est avec eux pour leur communiquer une force invincible. Les jeunes s'unissent aux anciens pour former tous ensemble une sainte phalange contre l'ennemi commun. Le moment du combat arrive, et, dès la seconde attaque, on s'aperçoit qu'il est plus facile de les dépouiller que de les avilir, de les persécuter que de les vaincre. Fatigués de leur résistance passive et de la présence importune de ces accusateurs de leurs nouveautés sacriléges, après avoir employé tous les moyens de lasser leur patience, les persécuteurs prononcent la peine d'exil, mais avec tant de rigueur que, sans la protection divine, ils ne pouvaient échapper au massacre auquel ils semblaient réservés. C'est le sort que subirent un grand nombre de ceux qui n'avaient pu obéir à la loi de l'exil, et qui furent égorgés sans défense, comme si leur sang eut dû servir à venger leurs adversaires de tant d'autres victimes qui venaient de leur échapper.

Certes, c'est un beau spectacle donné au monde que celui de cent trente Evêques marchant à la tête d'une multitude de prêtres fidèles qui, s'élevant par la foi au-dessus des considérations humaines, immolent leur repos à leur conscience, et pré-

fèrent l'exil, la mort même, s'il le faut, à de commodes, mais funestes innovations. Paraissez, illustres exilés, montrez aux peuples divers cette Eglise Gallicane, plus belle dans ses malheurs que dans ses prospérités, et plus grande encore que sa renommée. Il appartenait au royaume très-chrétien, de donner à l'univers un des plus beaux exemples d'héroïsme religieux que puissent présenter les annales du christianisme. Pour trouver quelque chose de semblable, il faudrait remonter jusqu'à l'Eglise d'Afrique, au temps de la dévastation des Vandales.

Cependant, quel parti prendra l'abbé de Saint-Père de Melun dans des conjectures aussi fâcheuses? Politique souple, adroit, se pliera-t-il au gré des circonstances? Ces droits antiques, ces principes fondamentaux de la monarchie, le verra-t-on les abandonner pour se déclarer en faveur de nouveaux systèmes? Le verra-t-il s'écrouler sans le défendre, ce trône de Charlemagne et de saint Louis? Mais surtout dans cette lutte mémorable de l'impiété armée de tout le pouvoir, trahira-t-il la cause de la religion? Ce serait bien peu connaître l'illustre abbé de Calonne que de le croire capable d'une lâcheté si coupable, de si criminelles erreurs.

N'ayant pu défendre ces droits sacrés au sein de cette assemblée, si malheureusement célèbre, et où il avait désiré d'avoir un siége, il travailla de tout son pouvoir, tant par ses écrits que par ses conseils, à ralentir du moins la force du torrent qui menaçait de tout engloutir. Prononcer hautement ses opinions, c'était s'exposer à tout de la part des factieux; mais il en avait prévu les conséquences, et rien ne fut capable de le faire changer de conduite. Inflexible dans ses principes, ardent à les défendre, il n'était pas dans son caractère d'y mêler certains tempéraments propres à ôter tout ce qu'ils avaient d'odieux à l'égard de ses adversaires. Tant d'efforts, tant d'intrépidité a bientôt surexcité contre lui la haine des méchants. Son courage les irrite, sa tête est mise à prix (*a*), et l'abbé de Calonne a l'honneur de voir son nom inscrit sur la même liste de proscription à la suite des augustes princes, que la Providence n'a conservés au milieu de tant de revers, que pour guérir les plaies de la France désolée, pour fermer l'abîme des révolutions et réparer les brèches du trône et du sanctuaire.

Pour faire ressortir tous les droits que l'abbé de Calonne a à l'estime et à la considération publique, il faudrait le suivre dans les différentes contrées qu'il parcourut successivement, tantôt réuni à la Cour des Princes augustes, tantôt fixé en Angleterre. Là, à défaut de tout autre moyen, il défendit la

(*a*) Sa tête fut mise à prix—celle des princes pour la somme de 50,000 francs et celle de l'abbé de Calonne pour 3,000 francs.

bonne cause, celle de la royauté, de la religion et de l'honneur dans des écrits périodiques, rédigés avec autant de chaleur que de solidité (*a*.) C'est ainsi qu'il croyait acquitter la dette de la reconnaissance pour l'hospitalité qu'il avait reçue de cette nation généreuse et servir son ingrate patrie dont il ressentit toujours vivement les infortunes.

Enfin, une nouvelle carrière s'ouvre devant M. l'abbé de Calonne. Le désir d'être utile à des neveux que la révolution a dépouillés de leur fortune, l'attire dans une île du golfe dépendant, pour le spirituel, de ce diocèse. C'est là que, manquant l'objet qu'il s'était proposé, celui de former des établissements pour ses neveux, il envisagea de plus près le néant des fausses espérances du siècle; il ne veut plus s'occuper que du principal négoce, celui des biens célestes. C'est là qu'il commence la vie d'un apôtre, que dis-je? joignant l'austérité d'un anachorète au zèle d'un évangéliste, il cultive, avec autant de succès que de soins, une chrétienté qui conservera toujours le souvenir de sa charité et de ses instructions.

Il est arrêté dans les décrets que cette ville (les Trois-Rivières) aura la consolation d'offrir à l'abbé de Calonne un abri contre les coups de la fortune et un nouveau champ à son zèle apostolique. En vain la politique particulière de certains individus, qui semblaient craindre sa célébrité, cherche à mettre des obstacles à son entrée dans cette province. Appelé par l'illustre prélat (Mgr. Denaut) qui gouvernait alors le diocèse de Québec, et qui sut apprécier son mérite dès le premier instant qu'il le connut, il aborde enfin ces heureuses contrées; il prend possession de cette douce solitude dont il sut si bien goûter les avantages et où il a vécu quinze années sous nos yeux. Le voilà sur un nouveau théâtre. N'est-ce pas ici que doit se terminer cette faible esquisse d'une vie si intéressante? Car que pourrais-je ajouter que vous ne sachiez mieux que moi? Que dis-je? qui pourrait se flatter de connaître à fond une vie si cachée en Jésus-Christ?

Tout ce qu'il pratiqua d'austérités, tout ce que son zèle lui inspira pour la conversion des pécheurs, tout ce que sa charité lui inspira en faveur des pauvres qu'il soulageait de sa propre substance, tout ce qu'il lui en coûta, dans son honorable indigence, pour perdre le souvenir de ce qu'il avait possédé, tout ce qu'il fit d'efforts pour réprimer la fougue de son tempérament, sauf quelques saillies échappées à la nature plutôt qu'à la volonté et réparées presque aussitôt, tant de victoires difficiles, tant de sacrifices pénibles et ces communications presque continuelles avec Dieu. Ah! ce sont autant de

(*a*) L'abbé de Calonne rédigea pendant plusieurs années le *Courrier de Londres* et y défendit toujours les bons principes.

trésors qu'il tenait renfermés. C'est un fonds inépuisable de mérites qu'il cachait dans le sein de Dieu pour n'en attendre que de lui la juste récompense.

Ai-je besoin de vous le représenter dans la chaire de vérité où vous l'avez vu tant de fois monter? A ses cheveux blancs, à sa vénérable figure, on croyait reconnaître un Père de l'Église. D'abord recueilli, les yeux fermés ou modestement baissés, on attendait avec anxiété le moment où il allait commencer. La parole sainte sortait de sa bouche avec une magnificence divine ou avec une majestueuse simplicité. Bientôt l'orateur s'élevait, il s'enflammait, il lançait des foudres sur la tête des pécheurs. Il proclamait les jugements de Dieu sur les iniquités du monde, sur le scandale des mauvais exemples : à peine pouvait-on respirer d'étonnement et d'admiration. Tout à coup, quel changement dans l'orateur! l'interprète de la sévérité du ciel devient humain et débonnaire. Aux éclats du tonnerre céleste ont succédé les doux accents de la miséricorde divine. Après avoir montré un juge sévère, il aimait à faire entendre un Dieu sauveur. Alors qu'il était touchant de l'entendre! ou, les yeux mouillés de larmes, s'accusant lui-même d'insensibilité, ou reprochant doucement au pécheur son défaut de confiance et sa résistance coupable aux sollicitations du bon Pasteur.

Vous le peindrai-je prosterné et comme anéanti sur les degrés du sanctuaire, passant des heures entières dans le recueillement le plus profond, occupé à pleurer ce qu'il appelait ses fautes, ses erreurs passées, ou à adorer le Dieu des tabernacles? Ah! qu'il eut bien voulu expier, dans cette posture si humble et par ses hommages, les scandales et les irrévérences commises dans le lieu saint! Mais quelle piété, quelle dévotion il inspirait dans l'esprit des assistants, lorsque revêtu des habits sacerdotaux, il montait à l'autel pour célébrer les saints mystères. De quelle foi vive il était animé, avec quelle onction il proférait les paroles redoutables! De quelle crainte, de quelle confiance il paraissait tour à tour pénétré en mangeant le pain de la vie! Mais, je le sens, je ne fais qu'affaiblir les impressions que de si beaux exemples, dont vous avez été tant de fois les témoins, auront gravé dans votre mémoire et plus encore dans vos cœurs en traits ineffaçables (*a*).

(*a*) L'auteur regrette que le peu de temps qu'il a eu à se préparer ne lui ait pas permis de faire entrer dans cet éloge funèbre certains détails de la vie publique et privée de l'illustre défunt. Il eût fallu abréger ou élaguer ce qui n'était pas personnel, et, pour ce choix, il eût fallu du temps, ainsi que pour présenter ces détails dans un style oratoire. Que de choses à dire, par exemple, sur sa manière de vivre si réglée, si uniforme, si constante. Se lever à quatre heures du matin, dans toutes les saisons de l'année, faire deux heures d'oraison par jour, la première le matin et l'autre en

Il resterait à vous le faire voir dans ses derniers moments, ou affaibli par l'âge et exténué par des infirmités qui le minaient sourdement, par une application peut-être à une œuvre du ministère à laquelle il se préparait encore, pouvant à peine respirer, et dans les derniers jours, se traînant au pied de l'autel pour y recevoir l'agneau divin, depuis qu'il était privé de pouvoir l'offrir en sacrifice. Et ses oraisons, qu'il n'interrompait presque plus. Et ses souffrances qui lui tiraient à peine quelques soupirs. Cette douce sérénité, présage d'une confiance assurée dans les miséricordes de celui dont il n'avait cessé de craindre la justice. "Non, ne comptons pas sur nos œuvres exterieures," répondait-il à quelqu'un qui cherchait à moderer cette defiance par la vue de ses travaux et de ses mortifications.

Je ne puis passer sous silence ce trait d'édification d'une vie qui en etait toute remplie. Je veux dire comment il reçut pour la dernière fois le pain des vivants qui devait lui servir de via-

deux fois, jeûner tous les mercredis, vendredis et samedis de l'année, tout l'avent, le carême et observer les autres jeûnes de l Eglise, etc., etc. Mais quels jeûnes encore ! Il ne faisait absolument qu'un seul repas, le midi, et ne mangeait que des légumes. Dans la faiblesse où il se trouvait à la fin du carême ou dans ses maladies, il ne voulait rien changer à ce regime. Quelle sobriété dans ses repas ?—Se privant des choses que l'on sait qu'il aimait.—Son talent pour la conduite des âmes, cette confiance qu'il inspirait. Il semblait que ses decisions étaient reçues comme des inspirations. Sa théologie était autant le fruit de ses études que de ses méditations au pied du crucifix. S'il fallait decider quelle était sa dévotion particulière, on pourrait dire que c'était celle de saint Paul : c'est-à-dire l'amour de Jésus-Christ crucifié. Ses jaculations ordinaires, et elles etaient fréquentes, étaient : O mon Jésus...ô Jésus !

Enfin, si on se rappelle sa vivacité, quelques traits de brusquerie, on ne manque pas de se rappeler aussitôt que ces saillies d'un caractere bouillant étaient desavouées, reparees presque à l'instant...... Qu'on se rappelle ce trait d'une charite vraiment chretienne et d'une force heroïque. Ayant traite, avec un peu de sévérité, un de ses paroissiens, un dimanche, avant la grand'messe ; après qu'il eût fait l'aspersion et avant de celebrer, il alla, en présence de tous les assistants, assembles pour l'office, se prosterner au banc d'œuvre,—c'était un de ses marguilliers qu'il avait offense,—et là il lui demanda pardon à haute voix de sa faute, du scandale qu'il avait donné ; mais avec tant d'instance, que non-seulement celui à qui il s'adressait, mais tous les assistants fondaient en larmes.

L'auteur pourrait ajouter d'autres traits aussi dignes d'admiration et que la discretion le contraint de passer sous silence.

Que n'aurait-on pas à dire aussi de la perfection tant des vertus que des observances religieuses, qu'il introduisit dans cette communauté déjà si regulière. Les larmes et les regrets de ces ferventes cenobites prouvent bien leur affection pour un père si cheri et si digne de l'être, par l'affection qu'il avait pour ses dignes filles ; mais cette bonne odeur que ses instructions et ses exemples ont laissee dans cette communaute, et que la protection de ses prières servira à entretenir, attestera à jamais le prix et les avantages du sejour qu'il y a fait et les efforts du zèle le plus pur pour la sanctification des âmes qui lui etaient confiees et les fruits abondants qu'en ont retirés ces âmes dociles et avides de croitre dans la perfection.

tique pour le passage du temps qui lui échappait à l'éternité où il allait entrer. Quels avaient été ses désirs de recevoir encore le Saint des saints, de boire de ce vin délicieux, du sang de Jésus-Christ dont il ne devait plus boire que dans son royaume! Avec quels transports de foi et d'amour il voulait s'élancer au devant de l'époux en s'écriant : "Mon Seigneur et mon Dieu!" jusqu'à ce que, manquant de forces, il tombe en frappant la terre de son front vénérable.

Enfin la victime est prête, le froment est mûr, l'heure du sacrifice approche. Il demande encore le ministre du sacrement. Mais, purifié par les souffrances, il s'endort sans trouble et sans efforts dans le Seigneur. C'est le sommeil du juste. Ainsi meurt celui qui avait fait depuis si longtemps de l'éternité le sujet de ses méditations.

Ici, mes frères, une pensée vient frapper mon esprit. Supposons que celui que nous pleurons, entendant ce faible tribut rendu à sa mémoire, recouvre tout à coup l'usage de la parole, avec quelle vivacité il m'interromperait pour s'écrier : "Que faites-vous? Au lieu de ces éloges qui me sont inutiles, annoncez au pécheur que son heure est proche, qu'il est temps de faire pénitence. Dites à l'homme du monde : *que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme.*"

Ce qu'il ne vous fait pas entendre de sa voix, ne vous semble-t-il pas le lire sur son visage flétri par la mort? Que lui auraient servi à ce moment fatal ces vains honneurs, la gloire du monde, les distinctions les plus flatteuses, s'il s'en était laissé éblouir? Que lui auraient servi de se laisser enivrer par les plaisirs, d'avoir goûté les douceurs et les commodités de la vie, quand même elles auraient pu l'exempter des infirmités de l'âge? Ah! il vous l'a dit cent fois. C'est en portant le joug du Seigneur, c'est au sein des mortifications, des privations qu'il pouvait offrir à Dieu, qu'il avait goûté un bonheur, une paix, des consolations qu'il n'avait jamais éprouvés au milieu du siècle. C'est dans ces saintes pratiques de la religion que ses jours s'écoulaient avec tant de rapidité qu'il lui semblait n'avoir pas vécu jusque-là. Son exemple doit vous convaincre qu'il est bon de ne pas s'attacher ici-bas, d'être crucifié au monde, de porter la croix de Jesus-Christ, puisque cette croix qu'il tient entre ses mains, dans laquelle il se glorifiait, après avoir fait son trésor sur la terre, doit être sa gloire et sa récompense dans le ciel.

Reprenez vos chants lugubres, triste Sion, gémissez sur les cendres de l'époux qui vous est enlevé. Remontez à l'autel, prêtre du Seigneur, et si quelque reste de fragilité, si quelque tache que nous ne voyons pas, perceptibles à l'œil seul de celui qui en voit jusque dans ses anges, arrêtaient encore le digne

prêtre que nous pleurons, dans cet endroit mystérieux du temple où les prêtres achevaient de se purifier, ah ! disposez le sacrifice, offrez en faveur de cette chère âme le sang de l'Agneau, afin que rien ne retarde son entrée dans le sanctuaire du ciel, afin d'y célébrer à jamais les miséricordes du Seigneur. Ainsi soit il.

(N° 4.)

ORAISON FUNÈBRE

DE

MONSEIGNEUR J. O. PLESSIS, ÉVÊQUE DE QUÉBEC,

MORT LE 4 DÉCEMBRE, 1825.

Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eum.

Lorsqu'on eût appris la mort d'Aaron, le deuil fut général parmi le peuple. (NUM., *C.* 20. *v.* 30.)

Israël pouvait-il consacrer un monument plus sincère de son amour et de sa reconnaissance à la mémoire du Souverain Pontife, que la douleur qu'il fait éclater en apprenant sa mort ? Ces pleurs, ces sanglots de toute la nation ne sont-ils pas le plus bel éloge du mérite d'Aaron ?

Hélas ! ce trait frappant des livres Saints présente une triste conformité avec le funeste événement qui vient de plonger tous les fidèles de ce diocèse dans l'affliction la plus amère. Un pasteur vénéré, l'ornement du sanctuaire et l'honneur de sa nation, précipité du poste élevé, qu'il remplissait si dignement. dans le tombeau.

Au premier bruit du danger dont il était menacé, quelles vives inquiétudes se manifestèrent de toute part ! Cependant un rayon d'esperance, séduisant notre douleur, semblait promettre de le rendre à nos désirs. Vœux impuissants ! Le glaive de la mort l'a frappé.........

Avec quelle espèce de terreur et de frémissement ne reçûtes-vous pas le coup accablant qui vous annonça la perte irrévocable d'une tête si précieuse et si chère ? Cet élan d'une douleur si profondément sentie et si énergiquement exprimée dans la

capitale de son diocèse, n'a-t-il pas jailli au loin, pour porter le deuil et la consternation, comme l'étincelle fatale poussée par un vent violent, propage l'incendie et embrâse en un moment une vaste forêt? Est-il un coin de cet immense diocèse qui n'ait ressenti et fait éclater la douleur la plus profonde? *Omnis autem multitudo videns occubuisse Aaron, flevit super eum.*

Or, ce concert de regrets et de larmes, ce sentiment unanime d'amour et de vénération publique, cette émulation d'honneurs funèbres accordés à ses cendres chéries, par le clergé et par les fidèles, que dis-je! par le chef même du gouvernement de cette Province, (le comte Dalhousie); par les classes les plus honorables de la société, ne sont-ils pas un hommage éclatant rendu au mérite de l'illustre défunt? Ne proclament-ils pas ses vertus, ses talents, ses bienfaits, bien mieux que ne pourrait le faire notre faible voix?

Que viens-je donc faire ici? Offrir des consolations à votre douleur?......... Et comment?....... Est-ce en vous exposant toute la grandeur de la perte que nous déplorons?......... Oui, M. F., c'est en entendant parler de ce qu'on aime, de ce qui nous touche, qu'on parvient à calmer son chagrin, et on ne tarit la source de ses larmes qu'à force de pleurer.

Ne nous refusons donc point cette triste consolation; répandons à la fois des larmes et des pleurs, des soupirs et des éloges sur le tombeau du plus aimé des pasteurs, et du plus digne de regrets. Si ce triste devoir attriste nos cœurs, il satisfait du moins notre reconnaissance. Qui pourrait lui refuser un tribut d'honneur, dû à sa dignité; un tribut d'estime et de vénération, dû à son mérite personnel; un tribut de regret et de prières dû à ses bienfaits et aux avantages qu'il procura à la religion et à sa patrie? C'est de ce triple hommage que se compose l'éloge funèbre consacré à la mémoire de l'ILLUSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME JOSEPH-OCTAVE PLESSIS, EVÊQUE DE QUÉBEC, CONSEILLER AU CONSEIL LÉGISLATIF DE CETTE PROVINCE, ETC., ETC., ETC.

Mais comment remplir ce cadre immense que je viens de me tracer! Le pinceau le plus habile et le plus hardi suffirait-il pour donner à un sujet si intéressant la couleur et l'expression convenables? Dépourvu des moyens nécessaires pour une tâche si importante, je n'ai qu'un avantage, et je le reconnais, c'est de trouver d'avance, dans les dispositions de ceux qui m'entendent et dans l'affection publique pour celui dont j'ai à faire l'éloge, l'assurance de vous plaire.

Tels sont les préjugés du monde, sur la véritable grandeur, qu'on admire, qu'on encense un guerrier profane, couronné par la victoire; et l'on regarde avec indifférence un saint Evêque, couronné par la religion. Cependant, que sont ces

lauriers, toujours arrosés du sang des malheureux vaincus auprès de ces bienfaits touchants, de ces services nombreux et importants, dont la société aussi bien que la religion ont été redevables, dans tous les temps, au ministère et au zèle de ses premiers pasteurs? Autant la religon est élevée au-dessus de l'état, autant par proportion, l'honneur et le lustre qu'elle répand sur les premiers et les plus grands de ses ministres, l'emportent réellement sur la vaine gloire du siècle qui n'est souvent qu'orgueil et mensonge.

Si je n'avais l'avantage de parler devant des personnes disposées, autant par devoir que par habitude, à reconnaître l'auguste caractère des Evêques et l'éminence de leur dignité, je leur dirais qu'ils sont dans l'Eglise ce que les princes sont dans l'Etat; qu'ils sont les soutiens de la religion; les images vivantes de Jésus-Christ, le Pontife éternel; ses ambassadeurs auprès des rois et des nations; les successeurs des apôtres, les principaux pasteurs de son troupeau; qu'en eux réside la plénitude du sacerdoce de la loi de grâce, la source de la juridiction, et la puissance spirituelle.

C'est donc un assez beau sujet de louanges, pour l'illustre défunt, Monseigneur Plessis, d'avoir été promu à la dignité de l'épiscopat; d'avoir été choisi pour présider au gouvernement de ce diocèse. Mais, c'est moins la place qui honore que les titres qui y ont élevé et les succès qu'on y a obtenus, il est facile de montrer que c'est avec raison que cette Eglise regrette en sa personne un de ses plus grands et de ses plus excellents évêques; par la manière dont il est parvenu à cette place éminente; par l'honneur avec lequel il a soutenu ce haut ministère; par le zèle qu'il a déployé; par sa fidélité à en remplir les devoirs. Suivez-moi, s'il vous plaît, dans le simple récit des distinctions, des vertus et des travaux de son épiscopat.

Ne cherchons point, dans des considérations extérieures, des raisons de son élévation; c'est en lui-même que je trouve les fondements de sa grandeur future. La Providence, qui le destinait au gouvernement de cette Eglise, l'avait doué des qualités nécessaires à l'évêque de ce vaste et pénible diocèse. Un tempérament robuste et agissant, un amour constant du travail, un courage à toute épreuve, une fermeté d'âme que rien n'ébranlait. Il montra de la maturité dans un âge où la raison commence à peine à se développer. Dans les amusements de son enfance, on découvrait un fond de gravité et de sagesse qui le fit toujours distinguer de ses condisciples.

L'éducation qui sert d'ordinaire à cultiver ou à embellir un fond brut ou ingrat, ne fit que développer les richesses du sien. Avec un esprit naturel et facile, solide et étendu, l'étude n'eut point de difficultés qu'il n'applanît, point de dégoûts qu'il ne

dévorât, point d'obstacles qu'il ne surmontât. Aussi, fit-il des progrès rapides; dans toutes ses classes, il eut des compétiteurs et des rivaux, mais aucun ne lui dispute la prééminence. Du reste, redevable de son succès non-seulement à son travail assidu, mais surtout à une facilité rare et précoce, il en devenait par là même moins propre à juger de ce qu'il en coûte aux esprits ordinaires, dans l'acquisition de la science; de là vient que si plus tard, dans la vue d'abréger le cours des études, il fut porté à introduire certaines méthodes, qui, il faut l'avouer, n'ont pas eu tout le succès qu'il avait désiré, on doit l'attribuer à cette même facilité naturelle avec laquelle il acquérait ce que les autres ne peuvent communément acquérir qu'à l'aide d'un long travail.

Appelé à l'église *dès l'adolescence*, élevé comme un autre Samuel à l'ombre du sanctuaire, on le vit montrer un extérieur plein de décence et de réserve. Les maximes sévères et la régularité de la discipline ecclésiastique n'eurent rien à changer en lui. Formé sous les auspices et par les soins de maîtres habiles, les prêtres de Saint-Sulpice, dans l'art d'élever la jeunesse destinée au culte des autels (auxquels, dans des circonstances que la délicatesse ne me permet pas de caractériser, il ne pouvait s'empêcher de rendre justice, lors même qu'il n'adoptait point leur façon de penser), il sut toujours aussi, par une conduite soutenue, s'acquérir leur estime et leur approbation; et, par sa capacité, mériter leurs éloges.

Encore dans les derniers rangs de la hiérarchie, il était déjà honoré de la confiance intime d'un prélat, Monseigneur Olivier Briand, si capable de se connaître en mérite. Par un juste retour, notre jeune lévite était plein de respect et de vénération pour son protecteur. Non-seulement il en adopta les maximes et les principes, on eût dit qu'il aimait à en prendre les goûts et les manières, tant les bons modèles ont d'influence sur les esprits droits et sur les cœurs bien nés.

Un nouvel évêque, Monseigneur J. F. Hubert, a succédé à Mgr. Briand, sans que rien ait été changé dans la position de son habile secrétaire. Déjà initié au gouvernement épiscopal, il en était devenu comme un instrument nécessaire. Il préludait au ministère dont il devait être revêtu. Ayant suivi le nouveau prélat dans ses visites pastorales, il connaissait déjà le diocèse, avant d'être promu au sacerdoce; aussi l'évêque, connaissant combien il pouvait lui être utile, profita de la première occasion pour le fixer près de sa résidence ordinaire.

La ville de Québec venait d'être plongée dans la consternation par la perte funeste et prematurée d'un pasteur tendrement chéri. (*a*) Quel successeur sera trouvé propre, sinon à

(*a*) M. Aug. Hubert, curé de Québec, noyé devant la ville en 1794.

sécher la source des larmes, du moins à combler le vide laissé par cette perte immense? Notre jeune secrétaire est à peine revêtu de la prêtrise; il n'a pas encore fait l'apprentissage du ministère sous un vétéran du sanctuaire,......il est vrai; mais sa capacité supplée en lui à l'expérience. Le choix qu'en a fait son évêque, pour remplir cette place importante, a été pleinement justifié par les succès qu'il ne tarda pas à obtenir.

Qu'il est difficile de succéder à un de ces hommes rares, en qui la Providence semble avoir uni les formes les plus aimables, aux qualités les plus insinuantes! Des manières affables, des mœurs douces, un caractère heureux, ayant des attraits invincibles, quelle tâche pour un successeur, pour peu qu'il se montre sous des formes moins faciles; chacun ne semble-t-il pas lui reprocher ce que la nature ne lui a pas donné au même degré qu'à son prédécesseur? Le moyen de s'insinuer dans les cœurs, de faire taire les préventions?

Et si l'on parvient, en pareil cas, sinon à faire oublier l'objet de l'affection publique, du moins à se concilier les esprits et à forcer l'estime et la confiance; en attendant que les autres qualités plus solides, bien que moins séduisantes, lui aient conquis l'amour et l'attachement les plus vifs, il faut, convenons-en, un de ces mérites transcendants, qui sont un phénomène plus rare encore que le premier.

Et pour vous montrer jusqu'à quel point Mgr. Plessis y réussit, je n'aurais qu'à en appeler au témoignage du public; mais ne hâtons point le récit de deux événements, dont l'un nous causa tant de joie et dont l'autre sera longtemps le sujet de nos regrets.

Le nouveau pasteur prit possession de la cure de Québec: je ne le suivrai point dans cette carrière, où il a deployé tant de capacité et fait tant de bien. Quel esprit d'ordre dans l'administration de cette grande paroisse? quelle mémoire pour ne rien oublier des diverses affaires auxquelles il avait à pourvoir? Il prévoyait tout, non-seulement pour lui, mais encore pour tracer à ses collaborateurs leur tâche journalière. Malgre les déplacements presque continuels, un concours varié de personnes et d'événements, il connaissait tous ses paroissiens par leur nom; il savait leurs besoins, leurs affaires; rien n'échappait à sa sagacité, à sa prévoyance. Assidu au ministère le plus pénible, le tribunal de la pénitence; toujours prêt, soit à distribuer le pain de la parole de Dieu, dans des prônes méthodiques, pleins de la plus solide instruction; soit à visiter les malades, dans les hôpitaux, dans les prisons, dans les endroits les plus escarpés de la ville; soit à concerter avec son évêque les affaires les plus épineuses, à discuter les matières les plus abstraites......et tout cela, sans cesser un seul jour de vaquer quel-

que temps à l'étude, à une étude analogue à son état ; que dis-je ? ses amusements avaient toujours quelque but utile. C'est à cette époque, et chargé d'occupations nombreuses, qu'il crut utile d'apprendre une langue, dont il se sut bon gré dans la suite d'en connaître assez pour s'en servir dans certaines occasions. Mais je sens que ces détails, qui n'entrent point comme matière obligée d'un tel sujet, ne font que suspendre vos esprits dans l'attente de sa promotion à l'épiscopat.

Le siége de Québec venait de vaquer par la cession du titulaire (*a*) ; sentant sa mort prochaine, il voulait servir utilement son Eglise, en hâtant la nomination d'un coadjuteur, dans un temps où une longue vacance du siége aurait pu exposer le diocèse à de graves inconvénients. Quel héritier sera appelé à ce poste éminent ? Déjà vous avez nommé le digne et laborieux curé de Québec. Quel autre, en effet, eût paru plus propre à une administration dont il connaissait déjà tous les ressorts ? Habile et rompu dans les affaires, versé dans toutes les connaissances propres à un évêque, connaissance approfondie et familière de l'Ecriture-Sainte, de l'histoire ecclésiastique, des Saints Pères, du Droit Canonique, des différents rites et usages de cette Eglise, avec un grand fond de piété, de vertu, de zèle ; ayant d'ailleurs donné en toute occasion de sûres garanties de sa loyauté envers le gouvernement de Sa Majesté ; quel autre, dis-je, semblait plus capable de soutenir l'honneur de la religion et de servir son pays, dans le rang de premier pasteur de l'Eglise du Canada ?

La voilà donc élevée sur le chandelier cette lumière qui, sans avoir été tenue cachée sous le boisseau, avait besoin d'être exposée sur un lieu plus éminent pour répandre au loin son éclat ! Quelle consolation pour le vertueux prélat, Mgr. Hubert, qui venait de se démettre, de voir appelé à lui succéder un jour celui qu'il avait investi de toute sa confiance ! C'était Aaron, chargé de mérites, qui, avant de mourir, se dépouillait des ornements du Grand-Prêtre pour en revêtir Eléazar.

O l'intéressant spectacle aux yeux de ses amis et de ceux de la religion, que celui de sa consécration, où nous le vîmes, le front couvert du bandeau sacré, et décoré, par les mains du Pontife consécrateur, des insignes sacrés de l'épiscopat ; où nous pûmes le contempler, dans toute la pompe du souverain sacerdoce ! La présence du représentant de son roi et de tant de personnes recommandables par leur rang, n'était-elle pas comme un présage de la faveur qu'il sut depuis constamment mériter de toutes les classes de la société.

Tel il parut alors, tel vous l'avez vu nombre de fois, et tou-

(*a*) Mgr. Hubert s'était démis en septembre 1797, en faveur de son coadjuteur, Mgr. P. Denaut.

jours saisis à cette vue d'une admiration religieuse. Ne fixions-nous pas, avec complaisance, nos regards sur la personne de cet auguste prélat, dans les fêtes pompeuses dont il aimait, par sa présence, à augmenter la splendeur, et où la majesté de sa présence imprimait si vivement dans tous les cœurs cette sainte vénération pour le sacré ministère, et cette haute idée de la religion dont il était lui-même pénétré ?

Ne le considérons plus que comme chargé du redoutable fardeau de l'épiscopat. Il est vrai que, pendant quelques années que vécut encore son illustre prédécesseur, il ne partagea que le travail de l'administration sans en partager l'autorité. Mais la mort fatale et presque subite du cher et digne évêque, Monseigneur Denaut, ayant de nouveau rendu le siége vacant, ce fut l'illustre défunt que nous pleurons, que le droit y appelait. Il y monta d'un pas ferme, et y commença cette carrière de près de vingt années que la Providence nous l'accorda.

Qu'ai-je fait jusqu'ici, M. F. ; fallait-il lasser votre patience, et consumer, à préparer mon sujet, un temps qui aurait mieux servi à développer des talents éminents qu'il fit briller pendant la durée de son épiscopat, les vertus qu'il a pratiquées, les bienfaits qu'il a répandus ? C'est ici qu'il faudrait, non pas tant de talents oratoires (puisque le sujet se recommande assez de lui-même), mais une mémoire vaste et fidèle, pour vous exposer la longue liste de ses bonnes œuvres, de ses vastes entreprises, pour l'agrandissement et l'affermissement de notre sainte religion et pour étendre le bienfait de l'éducation. C'est en commençant sa carrière pastorale qu'il put dire avec le grand apôtre : *ego autem impendam et libentissimè impendar pro animabus vestris.* (2 Cor.) " J'emploierai volontiers tout ce que je puis et je m'emploierai moi-même, au-delà de mes forces, pour votre bien, et surtout pour le salut de vos âmes."

Qui pourrait dire tout ce qu'il a fait, pour assurer, par des règlements sages, l'ordre des fêtes, rétablir les rites sacrés dans la forme que nous les voyons, règler la discipline, mettre en vigueur les lois ecclésiastiques, faire observer les saints Canons ? Chef attentif et vigilant d'un clergé nombreux, il s'étudiait à discerner le caractère de ceux qui le composaient, leur conduite, leur science, leurs mœurs, leurs talents, leurs vertus, leurs services ; rien ne lui échappait, afin d'en faire la destination, suivant leur capacité et pour le plus grand avantage de l'Eglise.

Pasteur éminent de toutes les paroisses, il en faisait l'objet constant de son attention et de sa sollicitude. Absent, il avait toujours l'œil sur elles, il les gouvernait par une correspondance habituelle de dépendance et de subordination. Présent, il les consolait, il les instruisait, il les réformait dans ses visites

pastorales. C'est vous que j'en atteste, vous qui l'avez accompagné, n'avez-vous pas été étonnés de voir qu'il pût suffire à tant de travail, à tant de fatigues? N'admirâtes-vous pas cet esprit d'ordre, de détails, de discussion, de patience ; cette fécondité de moyens, cette facilité à varier ses instructions, à les proportionner aux besoins particuliers, à donner au pain de la parole, qu'il distribuait toujours avec aisance et toujours avec fruit, tous les goûts, comme la manne du désert.

Qu'on se représente cet apôtre intrépide, bravant l'intempérie des saisons, et la fureur des éléments pour aller verser, sur les contrées les plus éloignées de son vaste diocèse, sur des terres laissées jusque-là presque sans culture, la rosée de ses bénédictions et la chaleur pénétrante de son ministère fécond. Mais, que dis-je ? après s'être consumé dans ses visites multipliées, ce pays si étendu a des limites trop étroites pour son zèle. Il brûle d'aller porter aux pieds du trône l'expression de la reconnaissance pour les faveurs distinguées qu'il a reçues de son Souverain, et de très-humbles suppliques pour les institutions qu'il avait créées ou étendues.

Il parcourt de vastes contrées, paraît avec honneur à la cour des souverains et dans les palais des princes de l'Eglise. Le premier de tous ses prédécesseurs, il fait voir aux pieds du chef de l'Eglise, dans la capitale du monde chrétien, un évêque du Canada, offrant sur le tombeau des saints Apôtres, l'hommage de son parfait dévouement et du plus profond respect de son troupeau. Il méditait, depuis longtemps, une division du territoire immense soumis à sa juridiction ; il n'eut qu'à soumettre ses vues pour qu'elles fussent approuvées. A peine a-t-il obtenu l'objet principal de son voyage, et sans accorder à la curiosité rien de plus que ne lui laissait le temps de pourvoir à l'accomplissement de ses vues, il lui tarde de revoir son Eglise. Cette Eglise, éloignée des ravages que l'incrédulité, les guerres de l'ambition et d'autres dissen ions politiques avaient causés aux Eglises naguères si florissantes des contrées qu'il parcourait, lui était devenue encore plus chère.

Oh! combien cette démarche fut appréciée par ses chers diocesains ! Combien il dut se trouver dédommagé de ses fatigues et de ses courses, par l'enthousiasme que causa son retour dans la capitale de son siége ! Je ne vous peindrai point ici cette scène attendrissante dont plusieurs d'entre vous ont pu être témoins, lorsqu'au sortir de Nicolet, où il s'était reposé quelques jours au milieu des fêtes simples et naïves, aux accents de la joie vive et pure des jeunes étudiants de son collége, il mit le pied sur le sol des Trois-Rivières. Rappelez-vous cette députation nombreuse et honorable, déployant sur les eaux du fier St. Laurent, l'oriflamme sacree ! Je crois entendre leurs

acclamations redoublées, se mêlant aux cris de joie dont la ville faisait retentir les airs. Avec quel plaisir il recevait et rendait les saluts! Avec quel touchant abandon chacun se félicitait de revoir son évêque après une si longue absence!.........

Mais ce n'était là que le début du triomphe qu'on lui préparait dans la capitale, et dont chacun a lu ou entendu la description. Une seconde députation flottante, remontant le fleuve comme pour accuser de lenteur celle qui avait précédé; une population impatiente, parcourant les rues de la ville, se répandant sur les quais, tous les vaisseaux de la rade pavoisés, les citoyens les plus recommandables rivalisant d'ardeur et de joie ....quelles acclamations, quelle ivresse! quelles touchantes démonstrations d'amour et d'allégresse! C'est au milieu de ce bon peuple, qui se pressait pour voir son Pontife, son père, son bienfaiteur, que notre illustre voyageur monte au temple, rendre ses actions de grâces de la protection et des faveurs de la Providence qui le rend à l'affection de ses ouailles. Il faut l'avouer, que sont auprès de cet accueil public et spontané, ces triomphes si vantés, ces démonstrations d'un peuple servile, pour flatter l'orgueil d'un héros, triomphes qui coûtaient tant de sang aux malheureux vaincus, et à leurs propres nations ?....... .

Si après, on l'avait vu tomber dans l'opinion publique, n'aurait-on pas pu dire que tout cet éclat n'avait pas tant de rapport avec la personne qu'à certaines circonstances dont la politique sait tirer parti; mais non, comme c'était au mérite personnel que ces honneurs étaient accordés, on ne verra point les sentiments du public changer à son égard. De son côté, il ne se trouve pas plutôt au milieu de son cher troupeau, qu'il sent redoubler son zèle et travaille avec une nouvelle ardeur à lui être utile ..... Avec quelle satisfaction il annonça la faveur royale qu'il avait obtenue pour le séminaire de Nicolet!

Cette grâce du Souverain était, en effet, un des fruits les plus heureux de son pénible voyage. Par là, cette institution qui, d'une modeste école élémentaire, libéralement dotée pour cette paroisse par un de ses pasteurs, et qui était devenue l'émule des anciens collèges de la province, a acquis des fondements solides, et sera un des plus beaux monuments de la prévoyance, du zèle et de la générosité du Pontife que nous pleurons et qui y a attaché son nom, comme celui d'un de ses fondateurs. C'est lui qui, lorsque cette maison n'était encore qu'au berceau, en avait deviné les destinées, qui avait prévu le secret de son agrandissement, qui en avait préparé les moyens; de sorte que sans rien ôter au mérite de son premier donateur (*a*), on peut bien

(*a*) M. Brassard, curé de Nicolet, mort en 1800, avait desservi 50 ans cette paroisse.

attribuer au prélat la principale gloire d'un établissement qu il lui fallut racheter avec l'aide de son clergé, et que par le sacrifice d'une partie de son revenu, il a agrandi et élevé au point où nous le voyons aujourd'hui. Hélas! son zèle méditait la reconstruction de cette maison, mais la mort ne lui a pas permis d'en exécuter le projet. C'est une tâche qu'il a laissée à son successeur, héritier de sa pensée, et à son clergé qui s'honore aujourd'hui de remplir ses intentions.

Que n'a-t-il pas fait pour obtenir une semblable protection pour un établissement du même genre (le collège de Saint-Hyacinthe), dans un autre canton peuplé, qu'il avait encouragé de tous ses moyens! Mais si ses vœux n'ont point eu le même succès à cet égard, on ne peut lui refuser l'honneur de l'avoir sollicité avec la même ardeur.

Un faubourg étendu de la ville de Québec, Saint-Roch, manquait d'un lieu pour l'exercice de la religion. Par le zèle actif du prélat, une vaste église s'élève au centre des habitations sur un terrain acheté longtemps auparavant, et dès lors destiné à cet usage. A peine l'édifice est-il achevé, qu'il devient la proie des flammes: un appel aux citoyens a bientôt réparé ce funeste accident; le temple sort de ses ruines plus grand et plus beau que le premier. Ce n'est pas tout, comme l'éducation de la jeunesse est à ses yeux l'appui nécessaire de la religion, de vastes bâtiments consacrés à cette fin s'élèvent à ses frais auprès de cette église, destines à devenir le berceau d'un nouveau séminaire, où seront reçus les enfants qui auront montré plus de capacité, dans les différentes écoles déjà fondées et établies, bien des années auparavant, dans ce quartier populeux.

Pour énumérer cette foule de bonnes œuvres auxquelles il prit la plus grande part, il faudrait parcourir tous les points de ce vaste diocèse: et les paroisses nouvelles qu'il institua, les églises ou chapelles qu'il fit bâtir; les ecoles qui lui durent leur naissance, ou qu'il affermit; les vocations qu'il encouragea, soit dans les séminaires, soit dans les cloîtres; les travaux publics auxquels il contribua, seraient autant de témoins de son désintéressement et du zèle dont il était animé pour le bien public. Et ce zèle n'était point resserré dans les bornes de son pays. Que de sujets à qui il procura une éducation ecclésiastique dans son séminaire, pour secourir les diocèses voisins! Que de missionnaires il envoya desservir des églises lointaines, qui en étaient dépourvues! Si les moyens eussent éte proportionnés à son zèle, combien d'autres entreprises il aurait commencées, ou même achevées dans la courte durée de son épiscopat!

Que le temps ne me permet-il de dire un mot de chaque autre titre qui lui valut l'estime et la reconnaissance de son

clergé ? Il faudrait rappeler les conférences pleines d'instructions qu'il faisait aux jeunes théologiens dans le séminaire où il demeurait; ces discours latins qu'il adressait à certains jours de fête à ses prêtres assemblés ; mais surtout cette *Société de Secours et de Bienveillance, Société de Saint-Michel,* qu'il fonda en faveur des membres infirmes du clergé. Plusieurs fois ses prédécesseurs avaient tenté, mais en vain, de procurer à leurs prêtres, devenus malades par l'âge ou l'infirmité, cette précieuse ressource qui sert non-seulement à soulager les membres de cette société, mais qui contribue puissamment à soutenir d'autres œuvres qui lui sont étrangères.

Sa correspondance n'est pas moins propre à déposer en faveur de son mérite. C'est en la parcourant qu'on a de la peine à concevoir comment il a pu y suffire ; c'est dans ses lettres si multipliées qu'on découvre ce fond de sagesse, de prudence, d'instruction, de sagacité pour les affaires, cet esprit naturel, disons aussi, cet enjouement qui lui était propre, et qui brillait dans ses conversations familières.

Je le sais, il eut le sort de tous les hommes publics; parmi ses institutions, il en est qui ont été généralement louées et approuvées ; d'autres ont été blâmées et censurées ; ces dernières l'ont été peut-être trop sévèrement, bien que personne n'ait accusé ses intentions ; les premières l'ont été sincèrement par la force de la vérité. Qui ne sait que l'opposition a deux effets ? Si elle ne sert à obvier au mal, elle ne fait que l'aigrir et l'irriter.

Amateurs des beaux-arts, vous attendiez qu'à son retour d'Europe, il eût parlé avec admiration des monuments, des chefs-d'œuvre de tout genre qu'il avait dû rencontrer dans les diverses contrées qu'il parcourut, et surtout dans l'Italie, cette terre classique des arts et du goût, dans la Ville Eternelle, dans la capitale du monde chrétien... mais souvenez-vous qu'il voyagea en évêque et non en artiste... Si vous l'avez entendu mettre en comparaison les beautés naturelles de son pays natal, la grandeur de ses fleuves, la majesté de ses forêts, la hauteur de ses montagnes, la fraîcheur de ses établissements nouveaux, avec les travaux gigantesques et les merveilles artificielles de la vieille Europe, qu'il semblait mettre bien au-dessous, n'accusez point son goût et son discernement, reconnaissez en cela cet instinct, ce penchant que la Providence a sagement mis dans le cœur de tous les hommes, pour tout ce qui tient au sol de leur patrie. Ainsi fait le berger des Alpes, né au sein des glaces et des frimas, accoutumé aux scènes tantôt majestueuses et tantôt horribles, que lui présente une nature agreste, et un ciel dont la sévérité cède bientôt à la tempête !

L'apôtre des nations, sentant par inspiration qu'il lui fallait

aller à Rome pour y verser son sang, assemble les fidèles de l'Eglise et leur déclare ouvertement qu'ils *ne le verront plus, qu'il n'a rien négligé de tout ce qu'il avait cru devoir leur être utile, que, près de terminer sa carrière, il pensait pouvoir se rendre ce témoignage, qu'il a soutenu un beau combat, qu'il a conservé le dépôt de la foi du Souverain Juge...* Après qu'il eut fini de parler, les sanglots succèdent au silence, tous se pressent autour de ce bienheureux apôtre, tous sont pénétrés de ces dernières paroles, qu'ils ne devaient plus le revoir sur cette terre.

Quoique nous ne prétendions pas que notre cher et digne évêque connût par inspiration sa fin prochaine, beaucoup de personnes peuvent se rappeler qu'il en parlait souvent, comme s'il en eût eu quelque pressentiment. Toutes ses dispositions parurent tendre plus particulièrement à sa mort. Ses infirmités croissantes, tandis qu'il semblait redoubler son application au travail, durent accélérer sa dissolution. Sans la croire si prochaine, il s'y prépara tous les jours, jusqu'à ce qu'enfin, plein de mérites acquis par une foule de bonnes œuvres, que je n'ai fait qu'exquisser, il fut frappé sans sentir le coup de la mort, pour aller paraître au tribunal du Juge Suprême......

Dieu seul est Saint, M. F., et si le même apôtre ajoutait en tremblant que, quoiqu'il pût compter sur la pureté de ses intentions et sur ses œuvres, il ne se croyait pas pour cela justifié, parce que son juge était le Seigneur son Dieu, qui voit en nous ce que l'amour-propre nous empêche de découvrir. Ne refusons pas à l'âme du cher et illustre défunt, qui est l'objet de cet appareil lugubre, le tribut de nos supplications et de nos suffrages. Offrons tous ensemble la victime du salut, pour obtenir miséricorde à celui qui nous a voulu et qui nous fit tant de bien.

Ah! si cette âme généreuse, après la dissolution de sa dépouille mortelle, peut encore être sensible à la gloire de la terre, qu'elle jette un regard sur ses citoyens affligés, sur les larmes qu'ils mêlent à sa cendre, sur les tristes regrets dont ils honorent ses obsèques; qu'elle vienne recueillir la plus douce récompense de ses fatigues, le plus sincère hommage de leur reconnaissance. Mais ne bornons pas à cela toute notre gratitude. C'est à nous, surtout, pasteurs si justement affligés de la perte d'un tel chef, nous qu'il traitait avec honneur, comme ses frères dans le sacerdoce, ses coopérateurs dans l'œuvre de Dieu, dont il accréditait le ministère, dont il encourageait le zèle, dont il méritait la confiance. C'est à nous, surtout, qu'il convient d'arroser ses cendres chéries du sang de l'Agneau divin, qui s'immole tous les jours entre nos mains sur nos autels. Et vous tous, qu'il a fait d'avance ses héritiers, *Séminaires* qu'il a établis, *Monastères* qu'il a réparés, *Ecoles*

qu'il a fondées, églises qu'il a enrichies, jeunes lévites qu'il a protégés, vierges qu'il a dotées, fidèles de tout sexe, de tout âge qu'il a secourus, élevez tous, en ce jour, des mains suppliantes vers le Dieu des miséricordes. Venez lui présenter tout le bien que vous a fait ce charitable pontife, exposer *à nos yeux votre désolation et vos larmes.* Ah! elles seront plus éloquentes que tous nos discours! O vous tous, amis fidèles et reconnaissants, laissez couler ses pleurs, ne tarissez point sur son éloge, élevez un concert de plaintes amères et de regrets douloureux! Hélas! je sens, comme vous, ce que vous perdez, tout ce que nous lui devons! Des hommes si dignes de vivre devraient-ils jamais mourir? .....Mais que dis-je? Où l'excès de la douleur nous emporte-t-il? Dois-je emprunter le langage des infidèles? La terre n'est-elle pas notre exil et le ciel notre patrie? Envisageons donc d'un œil plus chrétien l'instabilité de la vie, et la vanité de ce monde; et en voyant sa gloire et ses grandeurs s'évanouir, apprenons à en détacher notre cœur. Oui, le vrai sage est celui qui, à l'exemple du vénérable défunt, que nous pleurons, fait consister son bonheur dans sa vertu, ses richesses dans ses bonnes œuvres, son espérance dans son Dieu, et son ambition à mériter la couronne de l'immortalité, bonheur que je vous souhaite. Ainsi soit-il.

TABLE.

I.

II.

III.

IV.

V.

VI.

VII.

VIII.

IX.

X.

XI.

XII.

XIII.

APPENDICE.

(N° 1.)

(N° 2.)

(N° 3.)

(N° 4.)